

Vies Brisées

plaidoyer pour un contrôle renforcé des ventes d'armes à l'échelon international

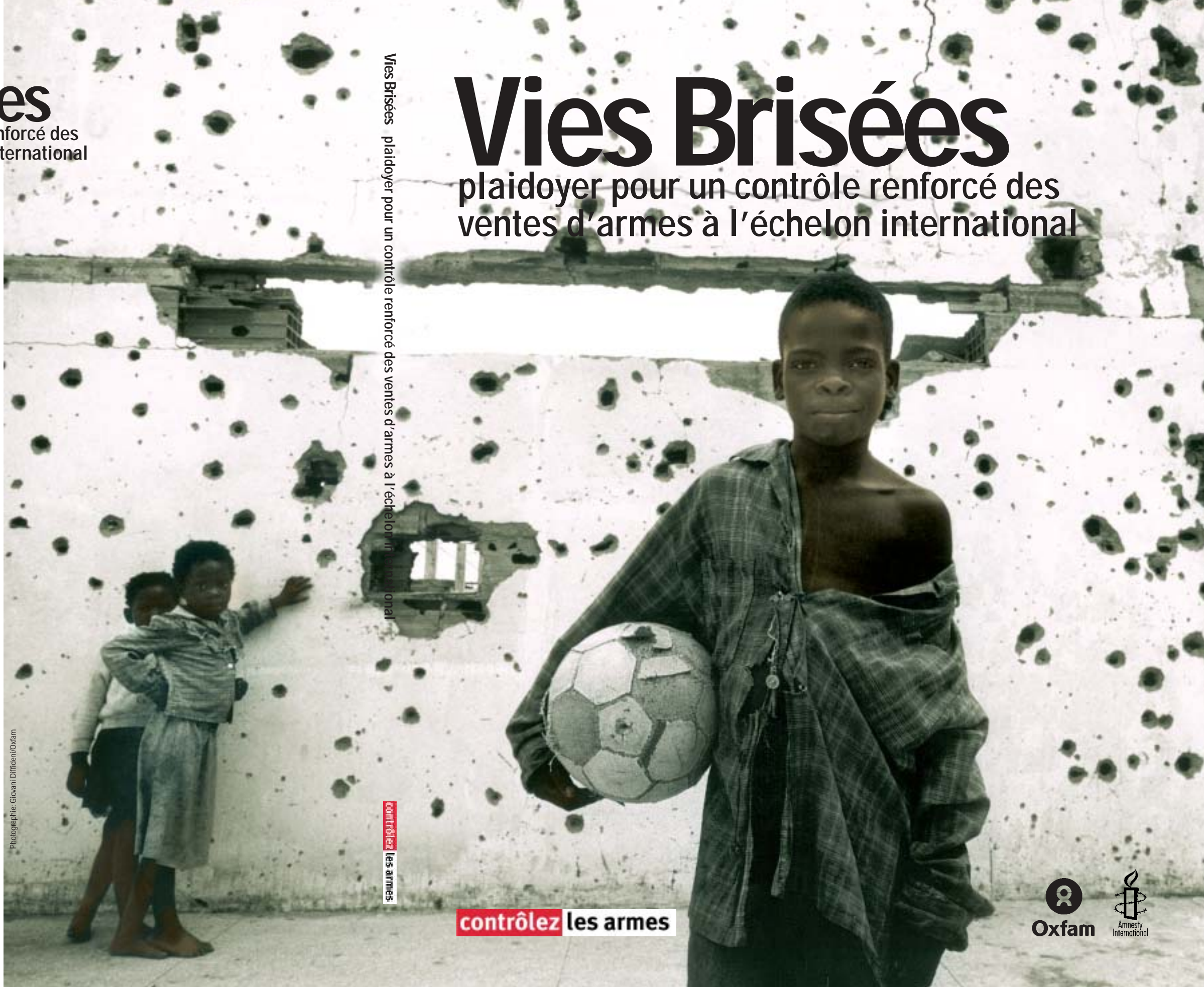
La prolifération anarchique des armes

Chaque année, les armes tuent en moyenne plus d'un demi-million d'hommes, de femmes et d'enfants. Des milliers d'autres personnes sont mutilées, torturées ou bien contraintes de fuir leur domicile. La prolifération anarchique des armes attise les violations des droits humains, exacerbe les conflits et intensifie la pauvreté. Il est temps que les dirigeants du monde agissent.

Face à cette crise, Oxfam, Amnesty International, et International Action Network on Small Arms (IANSA – le Réseau d'action international sur les armes légères) ont conjointement lancé une campagne pour demander un contrôle efficace des armes afin de véritablement libérer les populations de la menace de la violence armée.

Vous aussi, vous pouvez nous aider à mettre fin à ces violations terrifiantes. Cliquez sur www.controlarms.org et signez la pétition la plus graphique et la plus importante au monde.

contrôlez les armes



Vies Brisées plaidoyer pour un contrôle renforcé des ventes d'armes à l'échelon international

Vies Brisées

plaidoyer pour un contrôle renforcé des ventes d'armes à l'échelon international

contrôlez les armes

contrôlez les armes



Remerciements

Ce rapport a été écrit conjointement par Debbie Hillier d'Oxfam et Brian Wood d'Amnesty International et sa publication a été réalisée par Roxane Philson. Oxfam et Amnesty International tiennent à remercier sincèrement les nombreuses personnes – employés, partenaires et experts – qui nous ont aidés dans la production de ce document.

Définitions utilisées dans ce rapport

Sauf quand cela est précisé, le mot "arme" recouvre **TOUTES LES ARMES CONVENTIONNELLES** et en conséquence, inclue les deux catégories suivantes:

► **'Armes de petit calibre et armes légères'** (abrégées en 'armes légères' dans ce document). Les armes de petit calibre sont réservées à un usage personnel; les armes de petit calibre sont utilisées par plusieurs personnes formant une équipe. Les armes de petit calibre incluent: les revolvers et les pistolets automatiques; les fusils et les carabines; les mitraillettes; les fusils d'assaut et les mitrailleuses légères. Les armes légères incluent les mitrailleuses lourdes; les lance-grenades, les missiles antiaériens et antichars portatifs; les fusils sans recul; les lanceurs portatifs de missiles antichars, les systèmes de roquettes et les systèmes de missiles antiaériens; les mortiers d'un calibre inférieur à 100 mm; les munitions, les obus et les missiles pour l'ensemble des systèmes précités; les grenades; les mines terrestres; et les explosifs.¹

► Le terme **'armes lourdes'**, couvre l'ensemble des équipements militaires qui ne sont pas listés ci-dessus comme par exemple, les chars, les véhicules blindés; les hélicoptères militaires; les avions de combat, les lance-roquettes et les mortiers d'un calibre supérieur à 100 mm.

L'expression **'transfert d'armes'** utilisée dans le présent document recouvre toutes les formes de mouvements d'armes, y compris les aides et les dons gracieux en plus des ventes commerciales, des ventes de courtage et des productions sous licence.²

L'expression **'vente d'armes par courtage'** utilisée dans ce rapport signifie toute activité dont le but est de faciliter, d'arranger ou de conclure une vente d'armes. Cette expression fait également référence à ceux qui fournissent des services financiers et logistiques pour conclure une vente d'armes.

1ère édition par Amnesty International et Oxfam International – 2003

© Amnesty International et Oxfam International 2003

Tous droits de reproduction réservés. La reproduction sur quelque support que ce soit du présent ouvrage est autorisée à titre gracieux dans le cadre d'actions de sensibilisation, de campagnes ou d'enseignement. Reproduction interdite pour la revente. Les détenteurs des droits souhaitent être informés d'une telle utilisation pour évaluer l'impact de la publication.

Dans tous les autres cas, il est interdit de reproduire, de tradire et d'adapter intégralement ou partiellement le présent ouvrage sur quelque support que ce soit sans l'autorisation des éditeurs.

Pour le détail des revendeurs, dépositaires et distributeurs agréés à travers le monde, consultez le site: www.controlarms.org ou contactez:

Amnesty International UK, 99-119 Rosebery Avenue, London EC1 4RE. Courriel: info@amnesty.org.uk

Oxfam GB, 274 Banbury Road, Oxford OX2 7DZ. Courriel: oxfam@oxfam.org.uk

Oxfam GB est une organisation caritative agréée (n°202918) et membre d'Oxfam International.

Imprimé par Information Press, Eynsham, Oxford

AI Index: ACT 30/001/2003

AI-UK Stock Code: PB313

Version originale anglaise

Publiée conjointement par:

Amnesty International,
Secrétariat International,
Peter Benenson House,
1 Easton Street,
London WC1X 0DW,
Royaume Uni
www.amnesty.org

Secrétariat d'Oxfam International,
Suite 20, 266 Banbury Road,
Oxford OX2 7DL,
Royaume Uni
www.oxfam.org

Sommaire

Résumé	4
1 Les armes – une sécurité pour qui?	8
Le rôle limité des armes	8
Trop d'armes	9
Des armes entre de mauvaises mains	18
Le rôle particulier des armes légères	19
2 Le coût humain de l'utilisation illégale des armes	24
Le droit à la vie	24
Les violations des droits civils et politiques	27
Les violations des droits économiques et sociaux	31
Le déraillement du développement	34
3 Pourquoi est-il temps d'agir?	40
La 'guerre contre la terreur'	41
Les pertes civiles continuent de croître	44
La possession d'armes: un contrôle de plus en plus difficile à faire	46
4 Le bazar aux armes	54
Une industrie unique	54
Qui vend et qui achète des armes?	58
Des faiblesses dans les systèmes nationaux de contrôle des armes	60
5 Des solutions à tous les niveaux	70
Quelques pas dans la bonne direction	70
Stopper les flux d'armes et tarir la source	72
Une initiative internationale : la Convention cadre sur les transferts internationaux d'armes	75
Les initiatives régionales: des composantes essentielles	78
Les initiatives nationales: le devoir de l'état de protéger ses ressortissants	79
Les initiatives locales: créer des communautés plus sûres	82
6 Il est temps d'agir	86
Action internationale	86
Action régionale	87
Action nationale	87
Action locale	88
Annexe: Le contexte légal pour travailler sur la réglementation des armements	89
Notes	92

Résumé

*‘C’est comme si nous tentions
d’éponger le sol avec le robinet
ouvert. Cela prend cinq
minutes pour arroser
quelqu’un avec des balles mais
trois heures et d’immenses
ressources pour soigner
chaque blessé.’*

Le docteur Olive Kobusingye, traumatologue
en Ouganda³

Les armes intensifient la pauvreté et les souffrances

Chaque jour, des millions d’hommes, de femmes et d’enfants vivent dans la peur de la violence armée. Toutes les soixante secondes, dans le monde, une personne meurt de mort violente. Des gangs de Rio de Janeiro et de Los Angeles aux guerres civiles du Libéria et d’Indonésie, les armes prolifèrent de façon anarchique.

Cette prolifération non contrôlée et l’utilisation illégale des armes par les forces gouvernementales et les groupes armés coûtent cher en vies humaines, en revenus et en opportunités pour échapper à la pauvreté. En moyenne chaque année, 22 milliards de dollars sont consacrés aux ventes d’armes dans les pays d’Afrique, d’Asie, du Moyen orient et d’Amérique latine – une somme qui aurait permis à ces mêmes pays de répondre positivement aux Objectifs du Millénaire pour le développement⁴ en particulier dans le domaine de l’éducation primaire pour tous et de la réduction de la mortalité infantile et de la mortalité maternelle (montant estimé : 12 milliards de dollars par an).⁵

Chaque jour, dans le monde entier, Oxfam et Amnesty International sont les témoins de l’utilisation illégale des armes qui attisent les conflits, renforcent la pauvreté et violent les droits humains.

Une prolifération non contrôlée des armes

Nous avons désormais atteint un stade critique de la prolifération sur une grande échelle et de l’utilisation illégale des armes. La ‘guerre contre la terreur’ aurait dû souligner la volonté politique d’empêcher que les armes ne tombent entre de mauvaises mains. Au lieu de cela, depuis les attaques du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center et le Pentagone, certains fournisseurs ont relâché leur contrôle pour pouvoir armer des alliés de fraîche date contre le ‘terrorisme’, même si ces alliés foulent le droit international relatif aux droits humains et le droit international humanitaire. En dépit des ravages qu’elles commettent, il n’existe toujours pas de droit international contraignant et complet pour contrôler les exportations d’armes conventionnelles.

Nous assistons en même temps à un changement plus profond dans la mesure où les armes font désormais partie intégrante de la vie quotidienne dans un nombre croissant de communautés et de villes de part le monde, devenant ainsi des instruments de mort de plus en plus ordinaires. Des groupes pastoraux du Nord de l’Ouganda aux gangs de Rio de Janeiro, le port d’armes et l’utilisation d’un armement toujours plus meurtrier deviennent la norme.

Il faut agir maintenant

Il est de la responsabilité de chaque gouvernement de contrôler les armes – celles qu’elles possèdent sur leur territoire pour protéger leurs ressortissants et celles qu’elles exportent pour faire respecter le droit international relatif aux droits humains et le droit international humanitaire dans le monde entier. Les gouvernements les plus puissants de la planète, qui sont aussi les plus importants fournisseurs d’armes,

ont une responsabilité encore plus grande pour contrôler les ventes d'armes à l'échelon international. Au total, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU – la France, la Russie, la Chine, le Royaume Uni et les Etats-Unis – exportent 88 p. cent des armes conventionnelles dans le monde; ces exportations sont régulièrement la cause principale des violations flagrantes des droits humains.

Il est urgent que les gouvernements relèvent le défi. Ils doivent coopérer pour contrôler et limiter le flux des armes et la prolifération de la production d'armes. Les pays exportateurs d'armes peuvent déjà commencer par s'abstenir de vendre des armes dans les zones où il y a un grand risque qu'elles soient utilisées pour commettre des violations du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains. Mais pour reprendre l'expression du docteur Olive Kobusingye, un chirurgien qui soigne les victimes de la violence armée en Ouganda, il n'est pas suffisant de nettoyer les dégâts commis par les armes ou de fermer le robinet de la production d'armes: il faut également se préoccuper de la question des ventes d'armes et de la sécurité au niveau local. Il est donc essentiel que les communautés victimes de cette violence coopèrent pour retirer du marché local les armes meurtrières. Pour parvenir à ce résultat, les femmes, les hommes et les enfants doivent être protégées par des forces de sécurité légitimes qui respectent les droits humains.

A ceux qui disent qu'on ne peut rien faire pour contrôler les armes, Oxfam et Amnesty International rétorquent que cela est, au contraire, tout à fait possible. Le Traité contre les mines antipersonnel (1997) est né de la rencontre entre des pressions gouvernementales fortes et un soutien populaire mondial. Bien que le fléau des mines terrestres n'ait toujours pas été éradiqué, aucun pays n'a ouvertement exporté de mines depuis 1997. Nous avons donc besoin d'une même combinaison de pression de la part de l'opinion publique et d'actions par des gouvernements sympathisants pour parvenir à une Convention cadre sur les transferts internationaux d'armes.

Les gouvernements agissent trop lentement pour contrôler les armes. Pour contrôler de manière plus efficace la prolifération et l'utilisation illégale des armes, Amnesty International et Oxfam recommandent donc des actions urgentes et conjointes à tous les échelons, du niveau local au niveau international.

- ▶ **Au niveau international** Les gouvernements sont exhortés à négocier d'ici 2006 une Convention cadre sur les transferts internationaux d'armes pour empêcher les exportations d'armes dans les zones où il y a des risques qu'elles servent à commettre de graves violations du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains
- ▶ **Au niveau régional** Les gouvernements sont exhortés à développer et renforcer les accords régionaux de contrôle des armes, et qu'ils respectent le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits humains.
- ▶ **Au niveau national** Les gouvernements sont exhortés à améliorer leur capacité étatique et leur propre système de surveillance pour contrôler les transferts d'armes et pour protéger leurs ressortissants de la violence avec armes dans le respect du droit et des normes internationaux.
- ▶ **Au niveau local** La société civile et les agences gouvernementales locales sont exhortées à prendre des mesures efficaces pour améliorer la sécurité au niveau local en réduisant l'offre et la demande locales d'armes.

Chapitre 1

Les armes: une sécurité pour qui?





Des enfants jouent sur les ruines d'un char de fabrication russe, sur la route de Shelab, en Erythrée, un souvenir de la guerre de libération menée par l'Erythrée contre l'Éthiopie.

1: Les Arms – une sécurité pour qui?

‘Le nombre de morts par armes légères éclipse celui de tous les autres systèmes d’armement – et dans la plupart des cas dépassent largement le nombre des victimes des bombes atomiques qui ont dévasté Hiroshima et Nagasaki. Pour ce qui est du véritable carnage dont elles sont responsables, on peut vraiment qualifier les armes légères ‘d’armes de destruction massive’. Et pourtant, il n’existe toujours pas de cadre global de non-prolifération pour en limiter leur propagation.’

Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unis, 2000⁶

‘La loi des armes est le principal obstacle à l’établissement de la paix.’

Hamid Karzai, Président de l’Administration de transition en Afghanistan, novembre 2002⁷

Trop souvent, on utilise les armes de manière illégale.

- ▶ Quand on utilise les armes en respectant le droit international, l’usage des armes est alors légitime. Mais trop souvent, elles sont utilisées en violation du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains.
- ▶ Le seul fait que les armes soient facilement disponibles attise la violence.
- ▶ Cela est démontré de manière évidente dans les actions violentes qui surviennent après la fin officielle des conflits.
- ▶ Les armes tombent entre de mauvaises mains – que cela soit entre les mains de forces de sécurité qui en abusent ou entre les mains d’autres groupes armés.
- ▶ Il y a plus de morts ou de blessés par armes légères que par armes lourdes.

La fourniture d’armes est un problème international avec des conséquences locales. Oxfam et Amnesty International sont les témoins d’abus très répandus des droits humains qui sont directement ou indirectement attribuables à la prolifération des armes. De la Côte d’Ivoire au Cambodge en passant par la Colombie, ce sont des centaines de milliers de personnes qui chaque année sont tuées illégalement, et un nombre supérieur blessées par des armes conventionnelles. Les conséquences indirectes pour les droits humains sont d’une portée encore plus considérable. Les armes qui tombent entre de mauvaises mains empêchent l’accès aux hôpitaux, aux champs, aux marchés, à l’éducation. A court terme, cela provoque la malnutrition et un taux de mortalité infantile élevé. A long terme, ces armes sont responsables de l’illettrisme, de l’augmentation des risques d’épidémie, de la pauvreté et de la mauvaise gouvernance. La culture de la violence se nourrit d’elle-même. Lorsque les conflits et l’anarchie s’installent, le pays sombre dans le chaos, prenant en otages la démocratie et la liberté, et provoquant l’arrêt du développement.

Qu’elles soient utilisées ou non, les armes qui tombent entre de mauvaises mains, ne laissent aucune chance aux droits humains et au développement. Elles réduisent l’espace pour l’implantation de la justice et de la paix, elles limitent la coopération, la tolérance et le compromis. La confiance disparaît et les relations tombent en déliquescence.

Le rôle limité des armes

Dans notre société, les armes peuvent être légitimement utilisées mais leur usage doit être strictement contrôlé. Les états ont le droit de recourir aux armes pour préserver la vie, la liberté et l’intégrité physique de leurs ressortissants contre toute attaque militaire extérieure ou toute attaque imminente au cours d’opérations internes visant à faire respecter la loi. Il découle que les armes peuvent jouer un rôle important dans les opérations de maintien ou d’établissement de la paix. De nombreux états ont préféré conserver exclusivement la responsabilité d’assurer

eux-mêmes la protection de leurs ressortissants et en conséquence dissuadent les civils à porter des armes ; d'autres états autorisent les citoyens ordinaires à conserver certaines armes.

Toutefois, ni les états, ni les groupes d'opposition armées ont le droit de faire un usage illimité de la force. Basés sur une conviction fondamentale dans les valeurs de l'humanité, deux types de droits internationaux s'efforcent de protéger les individus (voir annexe 1).

- ▶ Le droit international relatif aux droits humains qui est universel. Il sauvegarde le principe du droit à la vie et à la sécurité : tous les individus ont le droit à ce que leur vie ne soit pas arbitrairement enlevée.
- ▶ Le droit international humanitaire qui s'applique dans les situations de conflits. Il tend à régulariser la conduite des combats et à réduire les souffrances des civils.

Si la Charte des Nations Unies reconnaît le droit d'un pays à s'autodéfendre militairement, elle applique également les principes du développement durable à l'usage des armes en demandant 'l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde'. Et pourtant, chaque année, le montant global des dépenses militaires s'élève à 839 milliards de dollars⁸ : la relation entre le 'surarmement et le sous-développement', pour reprendre une expression vieille de vingt ans, demeure toujours un vrai problème.

Trop d'armes

Dans des situations marquées par les conflits armés, la criminalité et la répression étatique, la disponibilité des armes sur le marché est un important facteur pour déterminer le niveau de violence. La présence d'armes peut constituer un catalyseur puissant dans des situations d'extrême volatilité.

La prolifération des armes encourage la prolifération de la violence avec armes. Dans une spirale sans fin, la disponibilité des armes engendre un climat de peur : des groupes ou des individus décident de s'armer pour assurer leur protection, et leur décision peut être alors perçue comme une menace par d'autres qui répliquent en s'armant à leur tour : c'est ainsi que la demande en armes s'accroît. En temps de guerre, mais aussi en 'temps de paix' la présence et la disponibilité des armes attisent souvent la violence engendrée par la protestation politique, les différends de voisinage, la criminalité et les violences au foyer. Au fur et à mesure que les armes gagnent en sophistication – de la pierre à l'arc et aux flèches aux fusils automatiques – leur létalité augmente. Quelques individus bien armés peuvent causer des morts, des blessures et répandre la peur sur une très grande échelle. Tuer devient banal ; on peut le faire en étant de plus en plus éloigné de la cible, avec plus de détachement et moins d'effort.

Le danger de la prolifération absolue des armes peut être appréhendé lorsque la guerre prend fin. Là où les armes sont disponibles facilement, la fin de la violence demeure tout aussi improbable que pendant le conflit.

En temps de paix comme en temps de guerre, il existe des principes précis du droit international définissant quand et comment des armes peuvent être utilisées, limitant de manière stricte leur usage.

‘C’est après avoir été attaqué que le village a reçu des armes pour se défendre. Mais dans le même temps, les menaces contre le village se sont accrues. Pourquoi ? Tout simplement parce que les [rebelles] voulaient alors capturer nos armes.’

Un villageois de Yakawewa
au Sri Lanka, 1998⁹

La tragédie causée par les transferts d’armes

Afghanistan

Pendant 23 ans, l’Afghanistan a été le théâtre d’un conflit qui a dévasté le pays. Les Etats-Unis ainsi que le Pakistan, l’Iran, et la Chine, ont joué un rôle déterminant dans l’armement des différentes forces qui ont combattu les Russes ou qui ont lutté les unes contre les autres. Les Etats-Unis ont fourni une aide militaire aux moudjahiddin afghans jusqu’en 1991, en dépit du fait que des milliers de civils afghans aient été illégalement tués, battus, violés et enlevés.¹⁰ Certaines de ces armes ont par la suite été utilisées par les Taliban et l’Alliance du nord, tous les deux responsables de graves violations des droits humains.

‘D’abord, ils ont arrêté les gens dans les rues. Puis ils sont allés dans chaque maison pour arrêter les hommes à l’exception des vieillards. Rien ne pouvait les arrêter et aucune habitation n’a été épargnée. Dans l’une des maisons, la mère d’un jeune homme qu’ils tentaient d’enlever, s’était accrochée à son fils, en criant qu’elle ne laisserait jamais partir son fils sans elle. Alors, ils l’ont battue à mort avec la crosse de leur fusil. Ensuite, ils ont emmené son fils et l’ont exécuté. Ils ont exécuté de nombreuses personnes.’ Témoignage d’une fille de 15 ans, violée à plusieurs reprises en 1994 par les dirigeants d’une faction armée à Kaboul, Afghanistan.¹¹

République démocratique du Congo (RDC)

Plus de trois millions de civils ont été tués ou bien sont morts de faim ou de maladies à la suite du conflit en RDC (ex-Zaire), conflit qui a débuté en août 1998. Ce conflit a été caractérisé par des meurtres illégaux, actes de torture et viols de civils perpétrés par toutes les parties du conflit. En dépit de ce catalogue de misère humaine, de nombreux pays ont continué de fournir des armes à la RDC. L’ancien gouvernement zairois a reçu des armes en provenance de nombreux pays comme l’Allemagne, la Belgique, la Chine, l’Espagne, les Etats-Unis, la France, Israël et le Royaume-Uni. En outre, le conflit a été également attisé par des livraisons aux gouvernements de l’Ouganda, du Rwanda et du Zimbabwe, d’armement portatif et d’équipement militaire en provenance d’Afrique du sud, d’Albanie, de Chine, d’Egypte, d’Israël, de Roumanie, de Slovaquie et d’autres pays.¹²

En novembre 2002, autour de Kisangani, théâtre de combats intenses qui ont

provoqué la mort de nombreux civils, Amnesty International a trouvé des preuves de la livraison de fournitures militaires étrangères sous la forme de cartouches pour les armes suivantes : mitrailleuses lourdes fabriquées en Chine, en Corée du Nord et en Russie, pistolets de fabrication russe, fusils d’assaut sud africains, armes anti-aériennes chinoises et lance-grenades fabriqués en Bulgarie, en Russie ou en Slovaquie.¹³

Les voies d’acheminement et les méthodes de livraison varient. Le gouvernement britannique n’interdit pas aux pilotes et aux compagnies de fret britanniques de fournir des armes étrangères aux forces armées de la RDC qui sont responsables de violations massives des droits humains. De plus, entre 1993 et 1998, alors que le conflit s’intensifiait rapidement et que les violations des droits humains étaient devenues massives, l’Italie a exporté en RDC des armes, des munitions et des explosifs pour un montant de près de 10 millions de dollars.¹⁴

Les armes responsables de la violence d'après-guerre

Trop souvent les problèmes auxquels sont confrontés les pays après un conflit armé les dépassent et de graves éruptions de violence surviennent de nouveau: la moitié des pays récemment pacifiés retrouvent le sentier de la guerre en moins d'une décennie.¹⁶ Résoudre la question de la prolifération des armes constitue une étape vitale pour prévenir un nouveau déclenchement des hostilités.

Les périodes d'extrême violence engendre une culture de la violence par laquelle l'influence et le pouvoir des militaires s'infiltrent dans des zones de la société qui n'étaient pas préalablement affectées par la violence. En outre, la violence contamine les symboles, les attitudes, les valeurs et les croyances de ce qui constitue la 'culture'.¹⁷ La criminalité et les désordres augmentent,¹⁸ motivés principalement par la légitimation de la violence,¹⁹ allant de paire avec le retour des combattants sans travail et la grande disponibilité des armes. Ces armes alimentent les systèmes criminels, ceux de contrebande et de violence organisée qui ont pu se développer durant ces périodes d'insécurité.

Les études montrent que si les armes ne sont pas retirées et si des moyens d'existence alternatifs et viables ne sont pas proposés, le risque de violence armée demeure élevé parce que la disponibilité permanente des armes fournit un moyen violent pour résoudre les différends.

- ▶ Le Guatemala continue d'être un pays très violent. Bien que des accords de paix eurent été signés en 1996, une étude publiée en 2000 a montré que 75 p. cent des habitants du pays avaient le sentiment d'un accroissement de l'insécurité et 88 p. cent estimaient qu'il y avait une augmentation nette de la possession et de la prolifération des armes à feu.²⁰ Le nombre de mort par armes à feu est passé de 69 p. cent de l'ensemble des décès dus à des armes, en 1999, à 75 p. cent en 2000. Les blessures par armes à feu sont passées de 52 à 60 p. cent de l'ensemble des blessures accidentelles.²¹
- ▶ Le nombre de personnes traitées pour des blessures dues à des armes à feu à l'hôpital Monkol Borei dans le Nord-ouest du Cambodge montre comment l'absence effective de désarmement contribue à un retour à des niveaux de violence encore plus élevés que pendant le conflit. Juste avant la signature de l'accord de paix de 1991, il y avait 147 blessés par armes pour 100.000 habitants. Au cours de la période de transition sous les auspices des Nations Unies, ce chiffre est tombé à 71 pour 100.000. 5 mois après le départ des Nations Unies, sans avoir procédé au désarmement complet de la population, le chiffre était remonté à 163 pour 100.000 personnes.²²

Il est par conséquent évident que les programmes de démobilisation, de désarmement et de réinsertion des combattants après la fin officielle des hostilités, sont nécessaires. Souvent les pays sont inondés d'armes appartenant aux anciens combattants; les armes en excédent doivent être retirés des mains des anciens

'C'est une évidence pour tous: là où il y a des armes, il y aura un conflit.'

Mervyn Patterson, principal représentant onusien dans le Nord de l'Afghanistan qui travaille avec les dirigeants locaux sur les questions de sécurité, 2003¹⁵

L'impact des ventes d'armes irresponsables



Photo: Howard Davies/Oxfam

Cambodge

Yem Para, de Phnom Penh, Cambodge.²³

Yem Para a été blessée par balles à la cuisse et à la poitrine par un proche. 'Un jour nous nous sommes disputés. J'étais avec d'autres personnes en train de planter des légumes et il m'a tiré dessus. La balle a traversé la jambe gauche, ici au-dessus du genou. Puis il a tiré une deuxième fois dans la poitrine. Et la troisième balle a effleuré mes cheveux. Elle n'est vraiment pas passée loin. Il s'est servi d'un fusil AK-47 et il se trouvait à environ 20 mètres de moi puis il s'est rapproché. D'abord, personne avait peur d'intervenir, mais quand il n'a plus eu de balles, les voisins sont arrivés et l'ont empêché de me battre avec la crosse du fusil. J'ai toujours mal aux blessures qu'il m'a infligées. Il y a encore 5 mois j'avais du métal dans ma jambe. Aujourd'hui je ne peux faire que la moitié des tâches que je faisais auparavant. Avant je pouvais soulever 50 kg de riz. Maintenant je ne peux en soulever que 10 kg.'

▲ Les livraisons secrètes d'armes en provenance de Chine et des États-Unis au Cambodge ont commencé à la fin des années 70. On estime à environ 500.000 le nombre d'armes légères aujourd'hui au Cambodge – la moitié d'entre elles sont aux mains des forces militaires et de polices et l'autre moitié est sous le contrôle des miliciens, des soldats démobilisés et d'autres individus.²⁴



Photo: Islands Business

Iles Salomon

Sir Fred Soaki était l'ancien Commissaire de police des îles Salomon. Personnalité très respectée, et membre éminent du Groupe de surveillance de la paix, il a été assassiné le 10 février 2003 alors qu'il mangeait dans un restaurant. Il était réputé pour sa neutralité et sa persévérance courageuse à tenter de persuader les officiers de police corrompus et les anciens militants à rendre leurs armes aux termes d'un programme de désarmement onusien. Le suspect, un officier de police a été arrêté mais il a plus tard réussi à s'échapper de prison.²⁵

▲ Les miliciens des îles Salomon se sont servis de fusils datant de la deuxième guerre mondiale ainsi que des fusils artisanaux pour attaquer des armureries de la police qui bénéficiaient d'une protection inadéquate pour y dérober de puissants fusils d'assaut. Une majorité de ces fusils provenait de Singapour. L'Australie avait par le passé refusé de vendre des armes aux îles Salomon en raison de leur impact potentiel sur le processus de paix. En 1997, les États-Unis ont accepté de livrer des armes aux îles Salomon pour une valeur de 4 millions de dollars mais ces livraisons furent saisies par l'Australie et la Nouvelle Zélande à la demande du gouvernement récemment élu des îles Salomon.²⁶

MOYEN ORIENT

ASIE

CAMBODGE

Population : 11 millions
Dépenses militaires : 25,8 %
Rang pour le développement humain : 130

ILES SOLOMON

Population : 430.000
Rang pour le développement humain : 123

Notes : Les dépenses militaires sont données sous la forme d'un pourcentage du budget de l'état.
Le rang pour le développement humain s'applique à la plupart des pays. La Norvège occupe la première place, et la Sierra Leone la dernière place (175). Extrait du *Rapport 2003 du développement humain*.
Autres données extraites du *World Guide 2001/2002*, New Internationalist Publications Ltd. Royaume Uni.



Photo: Tiago Quiroga/Viva Rio

Brésil

Camila Magalhães Lima, 16 ans, a perdu l'usage de ses jambes en 1998. Alors qu'elle rentrait de l'école, elle a été touchée par une balle perdue au cours d'un échange de coups de feu entre des voleurs et les gardes d'une société de sécurité privée.²⁷

'J'avais fait des plans pour l'avenir. Je voulais voyager dans le monde entier, m'inscrire à des cours pour devenir modèle, et poursuivre mon entraînement de gymnastique. Du jour au lendemain, tous mes rêves ont été anéantis – tout cela à cause de l'irresponsabilité de soi-disant hommes civilisés qui ne sont courageux que lorsqu'ils ont un fusil entre leurs mains.'

▲ Au cours des 10 dernières années, 300,000 personnes ont été tuées au Brésil, surtout en raison de la violence urbaine et la prolifération très répandue d'armes de poing et d'armes légères: cela constitue 63 p. cent des homicides au Brésil.²⁸ De nombreuses armes sont fabriquées au Brésil, mais sont également importées de pays étrangers (par ordre d'importance) : des Etats-Unis, d'Espagne, de Belgique, d'Allemagne, d'Italie, de la République tchèque, d'Autriche et de France.²⁹



Photo floue pour des raisons de sécurité

Colombie

Marcos d'une communauté rurale à Urabá, en Colombie

'Ils [les paramilitaires] ont commencé à nous ennuyer, à exercer des pressions pour qu'on leur livre des informations sur la guérilla. Quand nous sommes allés à la ville pour acheter des fournitures, les paramilitaires nous ont alors accusés d'aider la guérilla. Cela fait des années que la guérilla passe dans notre région. Nous n'avons pas d'armes. Tout ce que nous voulons, c'est de pouvoir cultiver nos terres, élever nos animaux et nous occuper de la rivière et de la forêt.'³⁰

▲ Le conflit en Colombie est marqué par des violations des droits humains perpétrées par toutes les parties. Les livraisons d'armes à la guérilla ont augmenté et ces livraisons comprenaient d'importantes cargaisons en provenance du Pérou et du Venezuela,³¹ en plus des armes qui depuis de nombreuses années arrivent dans le pays en provenance d'autres forces anti gouvernementales d'Amérique latine.³² Par ailleurs, de grandes quantités d'armes légères ont également été livrées au cours des dernières années aux autorités colombiennes par les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, l'Espagne et l'Afrique du sud.³³

KOSOVO

Population : 2,2 millions

**ISRAËL ET LES
TERRITOIRES PALESTINIENS**

Population : 6 millions

Dépenses militaires : 20,9 %

Rang pour le développement humain : 22 (Israël)
et 98 (Territoires occupés)

COLOMBIE

Population : 42,5 millions

Dépenses militaires : 19,9 %

Rang pour le développement humain : 64

BRÉSIL

Population : 167 millions

Dépenses militaires : 3,9 %

Rang pour le développement humain : 65

AMÉRIQUE DU SUD

AFRIQUE

OUGANDA

Population: 21 million

Defence expenditure: 23.9%

Human development ranking: 147

ANGOLA

Population : 12,5 millions

Dépenses militaires : 36,3 %

Rang pour le développement humain : 164

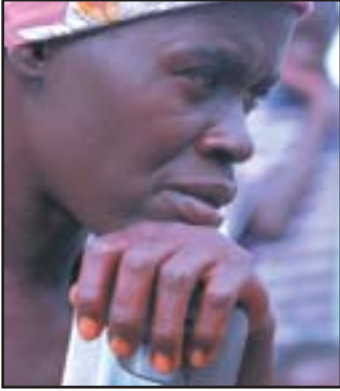


Photo: Crispin Hughes/Oxfam

Angola

Rodrina Faustina, 42 ans, dans un camp pour personnes déplacées près de Kuito, en Angola.³⁴

‘Ce n’est pas la première attaque de l’UNITA [*União Nacional para a Independência Total de Angola* – Union nationale pour l’indépendance totale de l’Angola]. En octobre 1990, ils sont venus dans le village pour voler des affaires. J’ai alors essayé de m’enfuir mais ils m’ont tiré dans la jambe. On m’a soigné sommairement puis on m’a emmenée à l’hôpital de Kuito où ils ont dû amputer ma jambe sous le genou.... On est resté à Kuito pendant trois ans et puis on est retourné dans notre village. Il y a tant de choses que je trouve difficile à faire maintenant... Aller à la rivière en béquilles pour laver mes vêtements : ça c’est très difficile. Et aussi d’aller couper du bois pour la cuisine pour aider mon mari. Laver les vêtements, faire la vaisselle, chercher de l’eau : toutes ces choses sont difficiles à faire.’

▲ Pendant la Guerre froide, l’Afrique du sud, le Portugal et les pays membres de l’OTAN ont développé des stratégies pour aider financièrement et pour fournir des armes à l’UNITA de manière secrète. Les réseaux mis en place ainsi que les courtiers en armements et les trafiquants d’armes ont continué d’alimenter l’UNITA jusque dans les années 1990, en dépit de l’embargo des Nations Unies. Les principales voies d’acheminement passaient par l’Afrique du sud, le Burkina Faso, la Namibie, la RDC, la République du Congo (le Congo-Brazzaville) et la Zambie, avec ou sans la complicité des gouvernements et souvent, l’implication de ressortissants européens.³⁵



Photo: Michael Dunlea/Daily Express

Ouganda

Charles Logwe, 46 ans. Cet Ougandais avait l’habitude d’acheter de petites quantités d’armes en provenance du Soudan pour les vendre en Ouganda. Au cours d’une expédition, il a acheté 12 fusils, 4 pour lui-même et 8 autres qu’il a revendus en réalisant des bénéfices substantiels.

‘C’est très facile. Les Karamojongs et les Acholis épousent des Soudanaises et vice-versa. Ainsi, il y a toujours une raison pour faire des allers-retours entre les deux pays.’

Puis son oncle et son frère ont été blessés au cours d’une embuscade. Son frère a perdu une jambe. ‘Quand je les ai vus, eux et d’autres avec des blessures terribles sur tout le corps, cela m’a énormément peiné et cela m’a beaucoup donné à réfléchir. J’ai alors su que je ne pourrai plus jamais vendre des armes.’³⁶

▲ Le gouvernement du Soudan a été une source d’armes extrêmement importante pour les forces de la Lord’s Resistance Army (LRA – Armée de la résistance du seigneur), un groupe rebelle opérant dans le Nord de l’Ouganda. Le Soudan a fourni des fusils d’assaut AK-47 et G3, des armes antichars (y compris des fusils Bro sans recul), des mortiers de 81 mm et de 82 mm et des mines terrestres.³⁷ En 2002 le gouvernement soudanais a cessé son soutien à la LRA et en retour le gouvernement ougandais s’est engagé à ne plus soutenir les rebelles soudanais.



Kosovo

Petrija Piljevic, une Serbe de 57 ans vivant au Kosovo, a été enlevée par trois hommes portant l'uniforme de l'Armée de libération du Kosovo (ALK) le 28 juin 1999. Ses voisins l'ont vue être enlevée de son appartement de Pristina alors qu'elle pleurait et criait. Quand son corps a été remis à sa famille en août 2001, elle portait deux impacts de balles tirées à bout portant dans la poitrine. Cet assassinat constitue l'une des violations flagrantes des droits humains perpétrés par les membres de l'ALK et des forces serbes durant le conflit au Kosovo.



Photo: AP

Israël et les Territoires occupés

Le cercle vicieux de la violence oppresse Israël et les Territoires occupés depuis la deuxième intifada qui a commencé en septembre 2000. Depuis le début de l'*intifada*, plus de 2100 Palestiniens dont quelque 380 enfants, ont été tués par l'armée. Les groupes armés palestiniens ont tué environ 750 Israéliens, pour la plupart des civils, y compris plus de 90 enfants.⁴⁰ Un exemple: le 10 octobre 2000, Sami Fathi Abu Jazzar, âgé de 11 ans, a été mortellement blessé à la tête et 6 autres Palestiniens ont été blessés lorsque des soldats israéliens ont ouvert le feu sur une foule d'environ 400 personnes, pour la plupart des écoliers. Trois semaines plus tard, un Israélien et une Israélienne ont été tués et 10 passants blessés lorsqu'une voiture bourrée d'explosifs a sauté dans une rue adjacente au marché central Mahane Yehuda de Jerusalem.⁴¹

▲ A la fin des années 1970, un trafic d'armes à grande échelle a été organisé par des groupes d'opposition armés d'origine albanaise et leurs partisans, en particulier dans les communautés d'origine albanaise vivant en Allemagne, en Autriche et en Suisse.³⁸ Les réseaux d'armes se sont développés à partir du milieu des années 90 et ont disséminé des armes légères à travers les communautés d'Albanais de souche au Kosovo, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine et dans le sud de la Serbie. Ces armes ont servi aux groupes d'opposition armés d'origine albanaise. Selon un rapport publié en 1999, la police macédonienne a estimé qu'entre 20.000 et 30.000 armes légères ont été dissimulées dans les régions occidentales du pays par des agents et des sympathisants de l'ALK.³⁹

▲ Les armes utilisées par les Palestiniens proviennent de différentes sources: les mortiers semblent être faits maison; certains sont apparemment passés en contrebande de Jordanie et d'Égypte, d'autres, selon la police locale, proviennent de marchands israéliens d'armes illicites.⁴² Israël, qui fabrique ses propres armes, y compris le fusil d'assaut Galil et les mitraillettes Uzi, fut le principal bénéficiaire dans les années 90, de fusils d'assaut américains, dont le M-16.⁴³

‘Il ne m’a pas été difficile de remettre mon arme parce que je suis un soldat discipliné. Mais je suis préoccupé parce que je crois qu’il y a encore beaucoup d’armes en circulation ici et parce que beaucoup de civils ont accès à ces armes. Eux aussi devraient être désarmés.’

Domingos Bastos, soldat de l’UNITA en cours de démobilisation, province de Huambo, Angola, 2003⁴⁴

combattants pour être détruites et les moyens d’existence normaux rétablis. En juin 2003, on estimait à 24 millions le nombre d’armes à feu en Irak, un nombre suffisant pour armer chaque homme, chaque femme et chaque enfant du pays. Et on pouvait se les procurer pour environ 10 dollars. C’est une des causes de l’insécurité et des activités illégales dans le pays.⁴⁵

Mais il n’y a pas que les armes légères qui sont disponibles sur le marché. Les mines terrestres, les sous-munitions (ou bomblets) des bombes à fragmentation et autres munitions non explosées continuent d’être disponibles bien après la fin officielle du conflit, faisant chaque année entre 15.000 et 20.000 de victimes supplémentaires, dont beaucoup périssent ou deviennent handicapées à vie. Les bombes à fragmentation constituent la cause principale des morts et des blessés en Irak. Les mines terrestres et les munitions non explosées interdisent l’accès des maisons et des champs, empêchant ainsi les gens de reconstruire leur vie et leur pays.⁴⁶

Des armes entre de mauvaises mains

S’il est vrai que la grande disponibilité des armes accroît le risque de violence, les armes qui tombent entre de mauvaises mains représentent un risque encore plus grand dans la mesure où elles sont utilisées pour perpétrer des violations des droits humains.

En 2002, il y avait dans le monde 40 conflits armés d’intensité variable.⁴⁷ Dans pratiquement tous ces conflits, les forces impliquées – forces gouvernementales ou groupes armés – ont été responsables de violation du droit international humanitaire ou du droit international relatif aux droits humains. Mais même en temps de paix, les forces armées ont recours à leurs armes de service pour se livrer à des abus. Les responsables chargés de faire respecter la loi sont investis de l’autorité et équipés d’armes. Toutefois, dans certains états, leur salaire couvre à peine leurs besoins vitaux. Leur formation est souvent réduite à sa plus simple expression, quand ils ont la chance d’en recevoir une. Dans plusieurs pays, les extorsions par la force et la corruption des forces de sécurité et des responsables de l’application des lois, sont endémiques et impunies par un système judiciaire lui aussi corrompu.

Les lois, les règlements, les formations pour les forces de police et ceux chargés de faire respecter la loi ignorent souvent les règles internationales élémentaires censées encadrer leurs actions, parmi lesquelles citons: les Principes de base de l’ONU sur le recours à la force et l’utilisation des armes à feu par les responsables de l’application des lois; le Code de conduite de l’ONU pour les personnes chargées de l’application des lois; l’Ensemble des règles minima pour le traitement des prisonniers.⁴⁸ En Afrique du sud, près de 100.000 officiers chargés de la sécurité n’ont pas reçu de formation adéquate; en 1999, trois quarts de tous les officiers chargés de la sécurité étaient détenteurs de la qualification professionnelle la plus basse qui leur permet d’être armés et déployés après seulement cinq heures d’entraînement au maniement des armes à feu.⁴⁹

A Timor-Leste (Timor oriental), après les longues années de guerre, l'un des principaux objectifs, a été de mettre sur pied rapidement un service de police professionnelle. Toutefois, la formation des policiers est inadéquate. De plus, il n'existe pas de mécanismes de surveillance et de redevabilité. Les plaintes pour coups et blessures et usage excessif de la force par la police sont en augmentation. En décembre 2002, par exemple, deux personnes ont été tuées et 16 autres blessées à Dili, la capitale, lorsque la police a fait un usage excessif de la force contre des émeutiers. Les officiers de police sont équipés de pulvérisateurs de poivre, de matraques et de pistolets Glock fabriqués en Autriche. Il est également prévu d'équiper certains officiers des Unités d'intervention rapide de mitraillettes MP5 conçues en Allemagne.⁵⁰

A travers toute l'Amérique latine, il est préoccupant de constater l'éclosion rapide et l'augmentation du pouvoir des sociétés de sécurité privées. Selon le gouvernement du Guatemala, il y a environ 116 sociétés de ce type dans le pays qui emploient 35.000 agents, soit deux fois plus que le nombre d'officiers de police: c'est donc une force non officielle plus importante que l'armée du pays.⁵¹ Au Salvador, moins de la moitié des quelque 17.000 agents de sécurité ont reçu la formation de cinq jours requise par la loi.⁵²

Les livraisons internationales d'armes à ceux qui perpétuent des violations graves des droits humains adresse malheureusement un message par trop clair: le comportement de ces groupes est toléré, voire même soutenu par la communauté internationale. L'expédition d'armes à ceux qui violent les droits humains pourrait même encourager d'autres atrocités en renforçant l'impunité dans laquelle ils opèrent.

Le rôle particulier des armes légères

Bien que ce rapport se préoccupe de la nécessité de contrôler toutes les armes conventionnelles, force est de constater que les armes légères jouent un rôle particulier car elles contribuent à l'accroissement de la pauvreté et des souffrances. On trouve des armes légères dans tous les pays du monde. Elles sont utilisées dans le moindre conflit et dans beaucoup de cas, ce sont les seules armes dont les belligérants se servent. Elles sont surtout responsables des violations du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains, soit parce qu'on les utilise, soit parce qu'on menace de s'en servir. Plus de décès, de blessures, de déplacements forcés, de viols, d'enlèvements et d'actes de tortures sont commis avec des armes légères qu'avec tout autre type d'armes. En Colombie, on estime que 90 p. cent des atrocités commises par l'ensemble des groupes armés contre des civils impliquent l'utilisation d'armes légères.⁵³

Il y a environ 639 millions d'armes légères dans le monde aujourd'hui. Elles sont fabriquées par plus de 1135 entreprises dans au moins 98 pays. Huit millions d'armes nouvelles sont produites chaque année. Près de 60 p. cent des armes légères sont aux mains des civils.⁵⁴ Au moins 16 milliards d'unités de munitions militaires ont été conçues pour la seule année 2001, soit plus de deux balles pour chaque homme, femme et enfants de la planète.⁵⁷

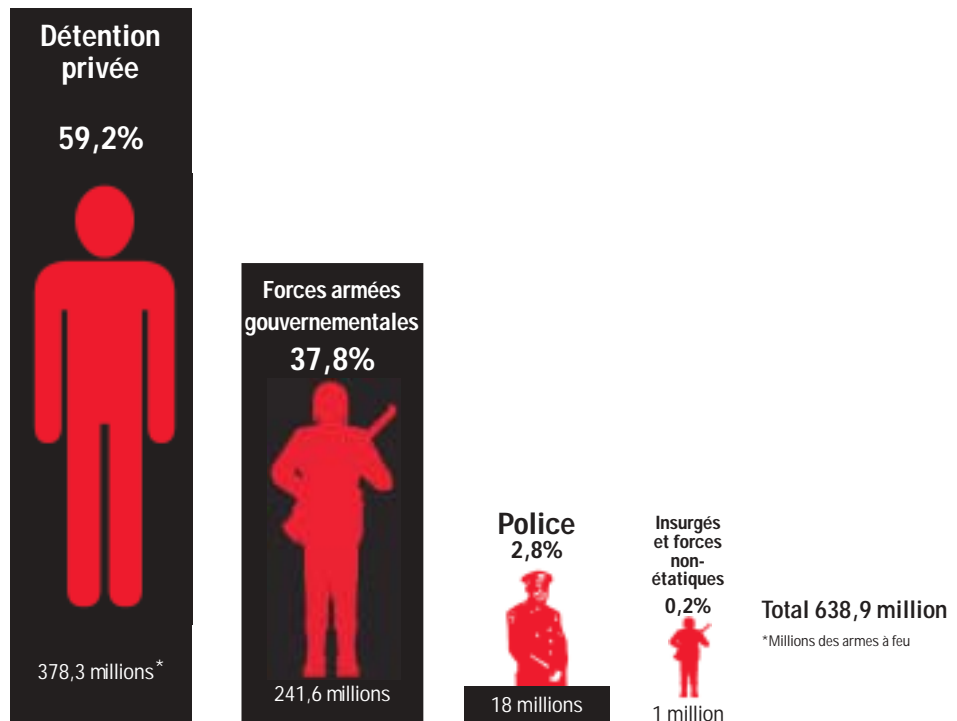
La Kalachnikov est l'ancêtre du fusil d'assaut. On estime entre 70 et 100 millions la production totale de cette arme, soit 80 p. cent du nombre des fusils d'assaut dans le monde.⁵³

‘J’aurais préféré avoir inventé une machine que les gens ordinaires auraient pu utiliser et qui aurait pu aider les paysans – une tondeuse à gazon, par exemple.’

Mikhail Kalashnikovs, 2002⁵⁴

Qui possède le plus d’armes légères dans le monde?

Source: Small Arms Survey 2002 (Études sur les armes légères – 2002), données du 31-12-01



Les armes légères sont légères, de maniement aisé et bien évidemment meurtrières.

- ▶ Les armes de poing sont assez petites pour être glissées dans une poche. Ce sont des armes bon marché et souvent largement disponibles. Aux États-Unis, certains pistolets sont si bon marché et on peut les dissimuler si facilement qu’on les appelle ‘Les spéciaux du samedi soir’; c’est une arme de petite taille, de calibre d’environ 0,25 et que l’on peut acquérir pour la modique somme de 75 dollars. La police utilise des pistolets 9 mm qui sont précis à plus de 50 mètres de distance. Elle possède aussi des fusils semi-automatiques, qui peuvent être précis à plus de 200 mètres. Toutefois dans beaucoup de pays, la police et les paramilitaires se servent de fusil d’assaut à haute vélocité beaucoup plus dangereux comme par exemple l’AK-47.
- ▶ Les fusils d’assaut sont simples et robustes, avec seulement quelques éléments mobiles; leur maniement est relativement aisé et ils peuvent fonctionner pendant 20 ou 40 ans, voire plus avec une maintenance réduite. De plus, ils sont facilement transportables, on peut les cacher facilement et sont assez bon marché. Un AK-47 peut tirer jusqu’à 30 coups en moins de trois secondes. Chaque balle est potentiellement meurtrière à plus de 1 kilomètre de distance.

► Il suffit de deux personnes pour faire fonctionner les lance-roquettes qu'on fixe sur l'épaule et les systèmes portatifs de défense antiaérienne. Leur pouvoir de destruction est sans pareil. Certains sont équipés de missiles de type 'tire-et-oublie' ('fire and forget') qui se verrouillent sur leur objectif grâce à des systèmes à infra rouges et d'une portée comprise entre 1 et 8 kilomètres. Ce sont les missiles américains Stinger, utilisés avec des effets dévastateurs en Afghanistan ou les missiles Strela qui, par exemple, ont été lancés contre un avion de ligne israélien en novembre 2002 au Kenya mais qui a manqué son objectif. Des lance-roquettes de base comme le RPG-7 russe peut descendre des hélicoptères et pénétrer dans des blindages de char d'une épaisseur de 300 mm, à plus de 500 mètres de distance.

Les armes légères sont si répandues qu'il y a une arme de ce type pour chaque dizaine d'habitants de la planète, hommes, femmes et enfants. Mais le nombre de détenteurs varie d'une région à une autre: 5,8 personnes pour une arme à feu au Pakistan contre 180 au Bangladesh.⁵⁸

Les quatre principaux fusils d'assaut dans le monde



Le pays mentionné est le fabricant d'origine – ces armes sont actuellement fabriquées dans de nombreux pays.
Source: *Small Arms Survey 2001: Profiling the Problem*, (Étude sur les armes légères 2001 : esquisse du problème), projet du Graduate Institute of International Studies, Genève, Oxford University Press, 2001, p.63

Chapitre 2

Le coût humain

24

Bicary Biaye dans une petite salle de l'hôpital régional de Ziguinchor en Casamance au Sénégal. Blessé en juillet 1999 lors d'une attaque rebelle sur un autobus, il a perdu l'usage de ses jambes.



2: Le coût humain de l'utilisation illégale des armes

‘Comment voulez-vous que nous criions et que nous pleurions? Combien de souffrances et de douleurs pensez-vous que nous sommes encore capables de supporter? Combien de bras et de têtes devront-elles encore être arrachées par des obus pour que vous prêtiez attention à ce qui nous arrive?’

Emily Baker, dont le mari a été tué au cours des combats au Libéria, 2003³⁹

Le coût réel des armes est bien trop élevé.

- ▶ Le travail d’Amnesty International et d’Oxfam montre que l’usage d’armes engendre des graves violations du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains, à l’occasion de conflits, de crimes, de l’application des lois, de la répression par l’appareil étatique, ou bien lors d’affaires de violences au foyer.
- ▶ La mauvaise utilisation des armes porte atteinte aux droits fondamentaux des personnes, y compris au droit à la vie.
- ▶ Les effets indirects, que l’on a tendance à oublier, sont énormes. L’utilisation illégale des armes interdit l’accès des champs, des marchés, des écoles et des hôpitaux. Cela entraîne une augmentation de la malnutrition et des maladies.
- ▶ A plus long terme, ces effets accroissent la pauvreté et stoppent le développement.

Les armes constituent l’un des facteurs de déclenchement, de prolongation et d’intensification des conflits et de la violence armée. Les armes sont utilisées arbitrairement et sans discrimination pour tuer ou blesser, pour menacer les gens et pour les contraindre à fuir leur maison; le nombre d’armes en circulation est responsable du déclenchement et de la prolongation de conflits au cours desquels le bilan des victimes civiles ne cesse d’augmenter. A un autre niveau, l’utilisation illégale des armes peut empêcher le progrès et les droits des personnes à des moyens de vie décents, à la santé et à l’éducation.

Le droit à la vie

Dans le temps qu’il vous a fallu pour lire cette page, une personne aura certainement été tuée dans le monde et au moins deux autres blessées, à la suite de l’utilisation abusive d’armes.

Conflits armés: la grande disponibilité des armes tend à accroître le nombre de cas de violence armée, à prolonger les guerres une fois que celles-ci ont été déclarées, à perpétuer des violations graves et généralisées des droits humains.⁴¹ Dans certains cas, l’augmentation des livraisons d’armes est un catalyseur de conflit. Ainsi par exemple, on considère généralement que les livraisons d’armes au Rwanda, en provenance essentiellement d’Afrique du sud, de Chine, d’Egypte et de France au cours des mois précédents le déclenchement de la guerre civile au Rwanda en 1994, ont encouragé et facilité le génocide qui a suivi, même si la plupart des atrocités ont été commises par des outils agricoles.⁴² Là où les armes jouent un rôle déterminant, c’est lorsqu’elles attisent et prolongent les conflits de longue durée: elles ne sont pas tant responsables du déclenchement des hostilités que de leur prolongation. Sans livraison d’armes, ou, dans le cas où celles-ci prolifèrent, sans munition, les conflits ne peuvent pas durer.⁴³ Par exemple, des hélicoptères d’attaque livrés aux forces

On estime que chaque année plus de 500.000 civils meurent à la suite de l’utilisation abusive d’armes conventionnelles: une personne par minute.⁴⁰

gouvernementales de la République du Congo, par des courtiers en armes d'Allemagne et de Belgique, ont servi à mitrailler des zones résidentielles de Brazzaville, la capitale, tuant des milliers de civils.⁶⁴

En Iraq, à al-Hilla, un bombardement avec des bombes à fragmentation, menée par la coalition dirigée par les Etats-Unis, a fait plus de 200 blessés dont environ 80 p. cent étaient des civils. Un témoin a décrit "des blessures profondes et vicieuses, des éruptions de tâches écarlates sur le dos, les cuisses ou le visage, des éclats d'obus des bombes à fragmentation plantés à une profondeur supérieur à 2,5 cm dans la chair des victimes.... Selon les blessés, les bombes tombaient du ciel 'en grappes' ".⁶⁵

Au-delà des conflits armés: dans les sociétés submergées par la criminalité, la grande disponibilité des armes est en rapport direct avec le niveau de la violence avec armes.⁶⁷ Tandis que l'on débat sur le meilleur moyen d'endiguer la culture de la violence qui prévaut souvent dans de telles sociétés, il ne faut pas oublier les préoccupations fondamentales. Des études menées dans les pays développés (les données sont rarement disponibles dans les autres pays) montrent fréquemment une corrélation clairement établie entre la possession d'armes à feu à domicile et le taux de mortalité. Le lien est encore plus évident dans les cas de suicide et de mort accidentelle, en particulier chez les jeunes gens.⁶⁸ Parfois, c'est la police et d'autres responsables de l'application des lois qui commettent des crimes armés et violent les droits humains. Au Brésil, dans beaucoup de quartiers, la police est liée aux 'escadrons de la mort' responsables de l'assassinat de centaines de personnes, y compris d'enfants, et qui sont restés impunis. En 2002, une enquête fédérale a montré que tout l'appareil des autorités de l'état d'Espírito Santo a été infiltré par le crime organisé, avec pour conséquence, l'augmentation des violations systématiques des droits humains, dont des exécutions sommaires par la police.⁶⁹

'Alors que je m'enfuyais avec mes enfants, j'ai vu les corps à terre. Les mitrailleuses [des hélicoptères] nous tiraient dessus et je n'ai donc pas pu m'arrêter pour voir s'il y avait des survivants. Ils ont également tiré des roquettes qui ont mis le feu au village.'

Yak Gatdet Kok, de Nhialdiu dans le Sud du Soudan, 2001⁶⁵

Les pauvres ont plus de risque que les riches d'être les victimes de crimes violents

Source: US National Criminal Victimization Survey, (Étude nationale américaine sur le nombre de victimes de crimes violents) 2001.



'Le bombardement était très soutenu. Ils ont surtout touché des objectifs militaires, mais la puissance des explosions était si intense. C'était terrible, surtout pour les enfants et les personnes cardiaques. Mes enfants se sont précipités vers moi, je pouvais sentir leur coeur battre comme celui d'un oisillon que l'on tiendrait dans les mains.'

Ghulam Rassoul, chauffeur à Herat, Afghanistan, 2002⁷¹

‘C’est à 14 ans que j’ai commencé à travailler avec des armes à feu. Ce sont [les groupes qui contrôlent le trafic de drogue] qui m’ont donné ma première arme. Et ils m’ont laissé assurer la sécurité... ça leur appartient, mais c’est moi qui la porte.’

Un garçon du trafic de drogue [avec rang de soldado, soldat] dans les bidonvilles de Rio de Janeiro, 2002.⁷²

La prolifération de la violence organisée peut coûter autant de vies qu’un conflit armé officiellement déclaré. Au cours des 14 dernières années, près de 4.000 personnes âgées de moins de 18 ans ont trouvé la mort par armes à feu dans l’état de Rio.⁷⁹

Le nombre de morts par armes légères varie grandement d’un pays à un autre: de 0,01 décès p. 100.000 habitants à in Hong Kong, à 30 p. 100.000 au Salvador, à 55 p. 100,000 en Colombie. Les risques sont également différents à l’intérieur même d’un pays: le taux moyen d’homicide au Kenya, par exemple, est de 10 à 15 p. 100,000 habitants, tandis dans le Nord-est et le Nord-ouest du pays, où les armes sont largement disponibles, ce taux monte à 580 p. 100,000.⁷⁰ Mais ces statistiques ne traduisent pas la réalité de la souffrance humaine causée par ces armes.

- ▶ Ce sont les hommes, et plus particulièrement, les jeunes hommes, qui sont généralement les responsables et les victimes de la violence armée, en temps de guerre comme en temps de ‘paix’. A Rio de Janeiro, au Brésil, les jeunes gens ont 24 fois plus de risque d’être tués par une arme à feu que les jeunes filles. En Colombie, ils ont 14 fois plus de risques à mourir des blessures infligées par des armes à feu.⁷³
- ▶ Néanmoins, les femmes sont tuées et blessées par balles ou par bombes pendant les conflits armés. Les femmes et les filles constituaient une proportion élevée des victimes lorsque les forces armées ont contraint les réfugiés à quitter les camps de la région des Grands Lacs en 1996 et qu’ils ont procédé à des exécutions massives.⁷⁴
- ▶ Les jeunes non plus ne sont pas épargnés. Les enfants sont devenus des cibles dans les conflits pour le contrôle de la drogue, les assassinats politiques ou bien commis par des gangs, les guerres civiles, les conflits internationaux. Ils sont également les victimes de la brutalité policière. Au Honduras, au moins 1.817 enfants des rues ont été tués au cours des cinq dernières années.⁷⁵ Des interviews avec un groupe d’enfants réfugiés de Croatie en 1992 a permis de révéler que 85 p. cent d’entre eux avaient déjà été témoins d’échanges de coups de feu, 67 p. cent de pilonnage d’artillerie et 24 p. cent de bombardement.⁷⁶
- ▶ Les personnes âgées, elles non plus, ne sont pas épargnées. Au Kosovo, entre février 1998 et juin 1999, le taux de mortalité dû à la violence armée chez les hommes âgés de 50 ans et plus était près de 10 fois supérieur à celui des femmes du même groupe d’âge, et plus de trois fois supérieur pour les hommes en âge de servir (entre 15 et 49 ans). Cela semble indiquer que les forces serbes ont spécifiquement visé les chefs de famille traditionnels pour affaiblir le tissu social et culturel de la société locale.⁷⁷

Tous ces morts et ces blessés, dont beaucoup sont jeunes, ont des conséquences profondes pour le développement: cela réduit le nombre de personnes qui entrent dans la vie active; cela détourne les ressources sociales et familiales vers ceux qui sont victimes de la violence avec armes et cela contraint les gouvernements à redistribuer les fonds des services sociaux pour assurer la sécurité publique.⁷⁸

Violations des droits civils et politiques

Les armes sont fréquemment utilisées pour commettre des violations directes du droit à la vie et pour toucher l'intégrité physique et mentale des victimes. Mais elles sont également un moyen pour contraindre quelqu'un à perpétuer d'autres violations. Lorsque des forces de sécurité, des groupes armés ou toute autre personne ou groupe en position d'autorité, menacent d'utiliser les armes, ceux qui sont sous leur contrôle se retrouvent dans une position de vulnérabilité, voire même littéralement à leur merci.

Actes de torture et arrestations arbitraires

Les violations surviennent lorsque les gens sont détenus, dans des commissariats, dans des centres de détention ou dans des prisons. Les statistiques sont choquantes. Entre 1997 et 2000, Amnesty International a reçu des informations d'actes de torture et de mauvais traitement par des acteurs étatiques dans plus de 150 pays. Dans plus de 70 pays, les violations étaient répandues et continues. Dans plus de 80 pays, des gens sont morts à la suite des traitements infligés par ceux en charge de l'autorité. Ces informations semblent indiquer que la plupart des victimes étaient soupçonnées d'infractions criminelles ou condamnées pour de telles infractions. La plupart des tortionnaires étaient des officiers de police qui ont menacé de faire usage de leur arme ou de la force pour subjuguier leurs victimes.⁸¹

Parfois les tortionnaires utilisent des armes qui sont supposées être plus 'sûres' que les traditionnelles armes à feu: 'Nous les avons vus envoyer des décharges électriques sur le corps du prisonnier [haïtien] avec un bouclier électrique et puis aussi avec un pistolet électrique. Il a reçu environ trois décharges. Alors qu'il recevait ces décharges, le prisonnier était menotté, mains attachées aux jambes, allongé par terre sur le côté.' Ce récit est l'un des témoignages concernant les allégations d'actes de torture ou de mauvais traitement sur les personnes détenues par les Services d'immigration et de naturalisation américain, à la prison de Jackson County Correctional Facility, en Floride entre août 1997 et juillet 1998.⁸²

Violence sexuelle

Il est affligeant de constater que la violence sexuelle sous la contrainte armée est largement répandue dans les zones de conflits intenses. Les armes peuvent servir pour déclencher des viols systématiques (ce qui constitue un crime de guerre), pour accélérer l'expulsion de groupes nationaux en avilissant les femmes et en répandant la terreur, la peur et l'humiliation. Certainement tout aussi importante est la violence sexuelle à l'encontre des hommes, mais les données sur ce type de violence sont rares et on pense que la plupart des cas ne sont pas signalés.

Les femmes et les filles sont violées sous la contrainte d'une arme, alors qu'elles vont chercher de l'eau ou du bois ou qu'elles se livrent à d'autres tâches quotidiennes. Elles sont également vulnérables en prison ou dans des camps de réfugiés car il n'y a pas d'endroit pour se cacher. Au moins, 15.700 femmes et filles au Rwanda et 25.000 en Croatie et en Bosnie auraient été violées lors des conflits armés. Mais il est

'Ils ont commencé à me battre et à me terroriser avec une Kalachnikov. Puis ils ont enfilé un pneu autour de mon cou et ont menacé d'y mettre le feu si je n'avouais pas. Alors j'ai avoué mais c'était faux.'

Samuel Nsengiyumva, 14 ans, arrêté au Burundi et accusé d'avoir volé le fusil d'un soldat.⁸⁰

‘Les membres de la Renamo nous montraient leurs armes à feu et si nous refusions d’accomplir ce qu’ils voulaient – coucher avec eux, leur faire à manger – alors, ils menaçaient de nous tuer..’

Un réfugié mozambicain⁸³

possible que les chiffres réels soient beaucoup plus élevés.⁸⁴ Cela peut avoir des conséquences en terme d’infection par le virus VIH: les soldats sont souvent plus infectés que les populations civiles; de plus le viol tend à transmettre plus souvent les infections.⁸⁵

Les violences au foyer, qui se traduisent parfois par l’usage d’armes et qui sont généralement commises par des couples et des amis, augmentent en période de conflit. Tandis que les sanctions contre la violence masculine tendent à diminuer, la vulnérabilité sociale et économique des femmes tend, elle, à augmenter.⁸⁶ Il est étonnant de constater que les comportements menaçants sont les mêmes à travers toutes les cultures: par exemple, mettre en garde en tuant le chien de la famille ou prendre un pistolet et le nettoyer pendant un différend.⁸⁷ 40 p. cent des femmes qui ont appelé le numéro de téléphone spécial pour les femmes à Belgrade pendant la guerre en ex-Yougoslavie ont indiqué avoir été menacées par des armes. Par ailleurs en Irlande du Nord, une étude sur 10 mois, a montré que l’augmentation de la disponibilité des armes allait de paire avec l’accroissement des violences au foyer perpétrées contre les femmes.⁸⁸

Dans les situations non conflictuelles, plusieurs études ont montré que le risque d’être assassiné par l’un des deux conjoints augmente avec la disponibilité des armes.⁸⁹ Là où il est facile d’acquérir des armes, les armes à feu sont les armes préférés des hommes qui tuent leur conjointe. Aux Etats-Unis, 51 p. cent des meurtres de femmes sont le fait d’armes à feu: c’est ce qu’indiquait en 1999, le Violence Policy Center (Centre d’étude sur la violence). Les recherches menées en 1999 par Gun Control Alliance (L’alliance pour le contrôle des armes) en Afrique du sud sont en accord avec d’autres études internationales: plus de femmes sont abattues par balles à leur domicile que par des voleurs ou des inconnus dans la rue.

L’impact psychologique

Bien sûr, les blessures physiques exigent qu’on les soigne, mais le fardeau psychologique que représentent ces attaques est profond et durable. Il est bien trop souvent négligé. En Croatie, des psychiatres travaillant avec des femmes qui ont été violées, qui ont perdu un ou plusieurs proches ou qui ont été contraintes de fuir, estiment qu’il faudra deux à trois générations pour que s’estompent les effets psychologiques de la guerre.⁹¹ 80 p. cent des femmes violées en 1994 au Rwanda continuent d’être traumatisées par ce qu’elles ont vécu.⁹²

Il se peut que des anciens combattants souffrent de crises de panique et de comportements agressifs,⁹³ ainsi que de crises de découragement et d’impuissance en raison de leur incapacité à venir en aide ou à protéger les membres de leur famille. Les enfants aussi ont leurs propres pathologies psychologiques mais elles sont souvent négligées.⁹⁴ Selon une étude financée par l’UNICEF, 75 p. cent des enfants dans les Territoires palestiniens occupés souffrent de problèmes émotionnels en raison de ce qu’ils ont vécu pendant le conflit, dû en particulier à leur exposition aux explosions d’obus et aux échanges de coups de feu. Cela constitue la principale cause des dommages psychologiques dont ils souffrent.⁹⁵

‘Certains des hommes qui reviennent du front... violent les femmes, battent leurs enfants, couchent avec une mitraillette sous l’oreiller, violent leur épouse quand celle-ci dort, détruisent les meubles, hurlent, crachent, accusent.’

L’une des fondatrices de la ligne de téléphone spéciale pour les femmes à Belgrade, 1992⁹⁰

Contraints de fuir

A la fin de 2002, environ 22 millions de personnes à travers le monde étaient déplacées de l'intérieur. Environ 13 millions étaient des réfugiés ou des demandeurs d'asile qui cherchaient refuge.⁹⁷ La plupart des déplacés dans le monde sont des femmes et des enfants.⁹⁸ Selon les estimations, il y avait en 2002, 4,3 millions de personnes nouvellement déplacées, pour la plupart sur le continent africain.⁹⁹ Au Soudan, plus de 4 millions de personnes sont déplacées; 85 p. cent des habitants du Sud Soudan ont été déplacés au moins une fois au cours des 15 dernières années.¹⁰⁰ En Colombie, plus de 250.000 personnes sont déplacées chaque année depuis 5 ans et pour la seule année 2002, on estime ce chiffre à 350.000.¹⁰¹

Ailleurs, des groupes armés et des gouvernements limitent les mouvements de population: des contrôles routiers empêchent la libre circulation de ces personnes, les frontières sont fermées, on exige des laissez-passer, on décourage les civils de voyager en leur "conseillant" des dates pour se déplacer. Ces restrictions interdisent l'accès à la nourriture, aux moyens de subsistance de base, au travail, à l'éducation et aux services de santé. Le droit de se déplacer librement est particulièrement important pour les femmes enceintes, les blessés et les malades.

Ceux qui arrivent dans des camps réfugiés peuvent continuer à être victimes de la peur et de la violence armée, car de nombreux camps deviennent de plus en plus militarisés. Parfois, ils servent de plaques tournantes pour le trafic d'armes, comme par exemple le camp de Dadaab, dans le Nord-est du Kenya qui sert de lieu de transit pour les armes en provenance de Somalie. Ces camps servent aussi de centre de recrutement pour les forces rebelles, comme par exemple dans les camps d'Afrique centrale et d'Afrique occidentale. Trop souvent les gouvernements et la communauté internationale n'ont pris aucune mesure pour minimiser ce risque en assurant la protection adéquate des réfugiés.

Au milieu de l'année 2000, la Guinée accueillait quelque 350.000 réfugiés de Sierra Leone et 150.000 réfugiés du Libéria qui avaient fui les combats dans leur pays respectif. A partir de septembre 2000 toutefois, alors que la sécurité était totalement inexistante le long des frontières de ces trois pays, la Guinée a sombré dans la violence. Selon Amnesty International, les camps de réfugiés situés dans l'ensemble du pays étaient attaqués par des groupes politiques armés. D'innombrables réfugiés ont été tués, frappés, violés, torturés et enlevés alors qu'ils passaient d'un camp vers un autre pour tenter de fuir la violence. D'autres furent arrêtés, torturés ou tués par les forces de sécurité. Pendant qu'ils se déplaçaient, ils risquaient à tout moment de rencontrer des barrages civils ou militaires où ils étaient humiliés, menacés, contraints de payer des pots-de-vin ou de remettre la nourriture et les effets personnels. Ceux qui fuyaient à pieds d'un camp à un autre ont du passer tant de points de contrôle qu'il ne leur restait plus ni argent ni effets personnels. Au cours d'au moins un incident, des hélicoptères de combat ont survolé à basse altitude un camp et tiré des coups de canons, faisant de nombreux morts et blessés parmi les civils. Ces attaques semblent avoir été menées dans le but de faire peur aux réfugiés et de les empêcher de quitter le camp.¹⁰²

'Quand les avions ont commencé à nous survoler, nous pensions que c'était juste pour nous impressionner. Mais ensuite, ils ont commencé à lâcher des bombes près de nous. Nous étions surpris et surtout affolés. Tout le monde s'est mis à couvrir. Ils ont laissé derrière eux tout ce qui leur appartenait. Nous étions sans nouvelle de certains membres de notre famille. Et on s'est retrouvé dans ce centre d'évacuation.'

Un homme dans un centre d'évacuation à Pagalungan, Mindanao, Philippines⁹⁶

‘En octobre 2000, des hélicoptères de combat ont survolé le camp de Kalia, à très basse altitude pour nous effrayer. Ils tiraient mais pas directement sur les gens. 3 femmes enceintes ont avorté, une autre des femmes et son enfant sont morts... Nous avions fui la guerre pour nous retrouver dans un camp qui lui aussi était en guerre.’

Refugié sierra léonais dans un camp de la région de Forécariah, Guinée¹⁰³

‘J’ai été enlevé en 1995 quand j’avais 10 ans... On a été emmené au Soudan pour y suivre un entraînement et après deux ou trois mois, on m’a donné un fusil. C’est là que j’ai appris à m’en servir... J’avais peur d’essayer de m’échapper car s’ils me rattrapaient, ils me tueraient... J’ai dû tuer d’autres enfants, sinon ils m’auraient tué.’

Jack (prénom changé), enlevé par les rebelles de l’Armée de résistance du seigneur en Ouganda, 2000¹⁰⁶

L’une des réalités trop souvent négligée, c’est le lien qui existe entre les ventes d’armes et le déplacement de milliers de personnes en raison des violations des droits humains. Bien que les gouvernements des pays riches vendent des armes aux pays qui commettent de graves violations des droits humains, ces mêmes gouvernements sont peu enclins à accepter sur leur territoire des demandeurs d’asile en provenance des ces pays-là. Dans l’Union européenne (UE), plus d’un million de demandes d’asile ont été enregistrées entre 2000 et 2002; le plus grand nombre de ces demandes provenaient d’Iraq, suivi par la République fédérale de Yougoslavie, l’Afghanistan et la Turquie.¹⁰⁴ Les forces armées de tous ces pays ont reçu des armes en provenance des états de l’UE durant les années 80 et 90.¹⁰⁵

Enlèvements et prises d’otages

Des hommes, des femmes et des enfants sont enlevés sous la menace des armes et contraints de lutter ou de travailler pour leurs ravisseurs. En Ouganda, l’Armée de la résistance du seigneur (Lord’s Resistance Army – LRA) a enlevé plus de 20.000 enfants depuis 1986; les enfants composent une grande porportion des soldats de la LRA. Ceux capturés après avoir tenté de s’échapper sont sommairement exécutés pour mettre en garde les autres.¹⁰⁷ De 10.000 à 17.000 femmes et enfants ont été enlevés dans le Sud du Soudan; au début de l’année 2003, les milices gouvernementales et celles alliées au gouvernement ont enlevé des civils, hommes et garçons, pour les enrôler, tandis que les femmes et les enfants étaient emmenés dans les villes contrôlées par le gouvernement dans les champs pétrolifères autour de Bentiu, où les femmes ont été contraintes d’accomplir des travaux manuels et de subir des agressions sexuelles.¹⁰⁸

Les forces armées prennent également en otage des civils pour réclamer une rançon. Ainsi, en Colombie, les groupes de guérilla et les paramilitaires ont enlevé plus de 1400 personnes en 2002.¹⁰⁹

‘Disparitions’

Les armes légères servent dans des milliers de ‘disparitions’ de par le monde. Les forces gouvernementales ou leurs alliées paramilitaires enlèvent des gens et ensuite nient savoir où ces prisonniers se trouvent. On craint que la plupart d’entre eux soient morts, victimes d’exécutions extra judiciaires. Leurs familles vivent souvent dans une angoisse durable tant qu’elles n’ont pas obtenu d’informations sur ce qui est arrivé à leurs proches.

Récemment en Iraq, le monde a vu les preuves macabres de l’importance de telles violations. En Tchétchénie, entre 1999, date du début du deuxième conflit et 2001, au moins 540 Tchétchènes sont portés disparus sans laisser de trace.¹¹⁰ Par ailleurs, le sort et le lieu où se trouvent environ 20.000 personnes en ex-Yougoslavie demeurent inconnus à ce jour.¹¹¹

Réduire l'opposition au silence

Les activistes politiques, les journalistes, les syndicalistes et les manifestants pacifiques sont fréquemment la cible des attaques par les forces gouvernementales ou d'autres forces armées qui cherchent à les priver de leur liberté d'expression et d'association. En Colombie, des syndicalistes ont été menacés, attaqués, assassinés et 'enlevés'. La majorité des responsables de ces violations n'ont pas été punis. Entre le 1er janvier et le 15 octobre 2002, 118 syndicalistes ont été tués.¹¹² Les forces gouvernementales, leurs alliés ou d'autres groupes politiques ont recours aux armes pour empêcher les pressions en faveur de réformes démocratiques; en faisant cela, ils portent atteinte à la démocratie et à la bonne gouvernance. En 2002, au Zimbabwe, la période précédente les élections locales de septembre¹¹³ a été marquée par la violence. Au Cachemire, en octobre 2002, environ 732 personnes ont été tuées entre le moment où les élections ont été annoncées et le jour du scrutin.¹¹⁴

Violations des droits économiques et sociaux

Selon les termes du droit international, les états sont responsables de la protection et l'application des droits économiques et sociaux fondamentaux. Lorsque des états transfèrent des armes à des pays tout en sachant que cela risque de nuire aux efforts en faveur de la santé, de l'éducation, du logement ou le niveau de vie minimum – et qui constituent autant de droits humains fondamentaux – ils pourraient alors contribuer au déni prolongé de ces droits.

Impact sur l'aide

La violence avec armes, que celle-ci soit réelle ou potentielle, empêche l'aide de parvenir à ceux qui en ont le plus besoin. Les parties en conflit peuvent bloquer à dessein l'assistance humanitaire, en incluant dans leur tactique militaire l'accès aux vivres et aux médicaments. Parfois le personnel humanitaire, leurs convois, leurs bureaux et leurs programmes sont pris pour cibles. 180 employés humanitaires civils ont été tués dans des actes de violence entre 1997 et 2001, la grande majorité d'entre eux ont trouvé la mort aux cours de l'embuscade de leurs véhicules, tendue par des bandits ou des groupes rebelles.¹¹⁷ L'une des réponses type à ce genre de danger est de suspendre les programmes humanitaires et de développement et d'évacuer les employés des organisations humanitaires, interdisant ainsi toute livraison d'aide aux communautés dans le besoin.

Entre 2001 et 2002, Oxfam-GB a dû suspendre temporairement ses programmes d'assistance d'urgence dans 9 pays, retirer des cadres essentiels à deux reprises, prendre soin de certains membres de son personnel hospitalisés à deux reprises, et fermer complètement l'un de ses programmes, tout en prenant d'autres mesures pour assurer la sécurité de ses employés et de ses programmes.

'A cause de la guerre, la vie a complètement changé. Nos écoles sont fermées. L'école la plus proche est à près de 20 kilomètres. Conséquence: de nombreux enfants ne vont plus à l'école. Aujourd'hui, on n'ose plus moissonner ou accomplir nos autres travaux agricoles sans en référer à la police. Avant, on avait des réunions entre cultivateurs pour décider de ces questions et aujourd'hui on a des réunions avec la police!'

Un villageois de Welikanda, Sri Lanka, 1998¹¹⁵

L'Indonésie, deuxième destinataire au monde de l'aide étrangère, dépense pour ses forces militaires presque le même montant que les fonds reçus au titre de l'aide internationale.¹¹⁶

‘Pour survivre, je fais pousser des choux et des poireaux pour les vendre au marché... Il y a souvent des alertes militaires ou bien des coups de feu. Alors, en quelques minutes le marché se vide. On vole beaucoup de mes choux dans mon champ. On ne peut pas dormir dans les champs chaque nuit.’

Dikosi, ingénieur agronome à Dele, République démocratique du Congo, 2000¹¹⁹

La suspension, même temporaire, d’un programme d’assistance censé livrer des vivres, de l’eau, des installations sanitaires ou des produits de santé de base, a des effets évidents et directs. Tout aussi importante est la perte de protection: tandis que les agences d’aide se retirent, les forces militaires et civiles savent alors que lorsque des témoins de la communauté internationale ont quitté la zone où ils opèrent, ils seront dans l’impossibilité de témoigner, dans les cas de violations du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains.

La violence armée entrave l’arrivée de l’aide et affecte les mécanismes mis en place pour la livraison de cette assistance. Au milieu des années 80, une sécheresse désastreuse s’est abattue sur une grande partie du continent africain et les guerres permanentes en Angola, en Ethiopie, au Mozambique et au Soudan transformèrent alors la sécheresse en une famine qui fit plus d’un million de morts. A la fin de l’année 2001, en Afghanistan, des attentats à la bombe contre des entrepôts alimentaires du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Comité international de la Croix rouge (CICR) ont aggravé les difficultés de livraison de vivres.¹¹⁸

Impact sur les moyens d’existence

Les moyens pour gagner sa vie et assurer celle de sa famille sont affectés par le fait que les groupes armés s’en prennent aux réserves des communautés ou bien empêchent les gens de se livrer à des activités commerciales. En raison de la diminution de leurs stocks, les gens ont de plus en plus de mal à faire face à des troubles extérieurs; les perturbations continues représentent une menace sévère aux approvisionnements alimentaires. Les revenus baissent à tel point que les familles ont dû réduire le nombre de leur repas, voire même vendre des biens pour survivre.

- ▶ Au Nicaragua, l’armée a distribué des fusils AK-47 aux producteurs de café pour qu’ils assurent eux-mêmes leur protection. Mais de nombreux fusils ont été dérobés et ont été utilisés contre ces mêmes producteurs. Les producteurs de café de Matagalpa ont vu leurs coûts de production augmenter de 10.5 p. cent en 1999, en raison des mesures de sécurité supplémentaires qu’ils ont dû prendre pour lutter contre les vols d’armes et autres actes de violence armée.¹²⁰
- ▶ Dans l’Ouest de la Tanzanie, des voleurs se servent d’armes subtilisées dans des camps de réfugiés pour attaquer des pêcheurs du Lac Victoria à qui ils dérobent prises, filets et argent. Sans moyens pour assurer leur gagne-pain, les pêcheurs ont recours aux produits agrochimiques qu’ils versent dans le lac pour tuer les poissons. Ces derniers, une fois morts remontent à la surface où ils sont récupérés pour être vendus sur les marchés locaux. Cette méthode est responsable de la pollution et de problèmes de santé. Elle accroît la spirale de la paupérisation des pêcheurs locaux.¹²¹

Un tiers des pays dépensent plus pour l’armée que pour les services de santé publique.¹²²

Impact sur les services de santé

L'insécurité armée représente une menace pour la santé. En cas de problèmes graves de santé, il est impossible de soigner les malades, si on les empêche de pénétrer dans les centres de soins. De 1994 à 1999, à Gulu, en Ouganda, les blessures par balles étaient la principale cause des décès; seulement 13 p. cent des blessés étaient capables de se rendre dans un centre de soins en moins d'une heure et seulement 40 p. cent en moins de 6 heures. Or la majorité des patients victimes de blessures graves ne survivront pas s'ils ne sont pas secourus dans les deux heures.¹²⁴ La mortalité infantile et la mortalité maternelle – qui constituent des indicateurs clefs des Objectifs du Millénaire pour le développement – augmentent dans les situations de violence avec armes. Lorsque 200 soldats passèrent à travers la région de Boga en RDC, les employés de l'hôpital et deux femmes enceintes qui devaient subir une césarienne durent s'enfuir. On apprit un peu plus tard que les deux femmes décédèrent chez elle dans d'atroces souffrances.¹²⁵

Durant les conflits et les éruptions de violence, le niveau des soins des services de santé diminue. Les centres de soins sont pris pour cibles; le matériel est détruit ou emporté, comme en Irak au début de 2003 lorsque des ambulances de l'hôpital de Mossoul furent volées sous la menace des armes.¹²⁶ Le nombre d'employés qualifiés baisse car ils fuient le pays, comme en Bosnie, ou parce qu'ils sont tués ou blessés, comme au Rwanda. Par ailleurs, le nombre élevé de blessures par balle qui exigent une hospitalisation, détournent les ressources médicales. Les employés des services de santé qui effectuent des soins routiniers voient leurs moyens médicaux diminuer car ceux-ci sont prioritairement réservés aux victimes de blessures par balle. Parfois ces ressources sont allouées aux hôpitaux à proximité de la ligne de front,¹²⁷ voire même à d'autres services du même hôpital.¹²⁸

Les maladies transmissibles qui en temps de paix peuvent être relativement bien contrôlées, deviennent, en temps de guerre, des causes de décès graves, car alors les programmes de vaccination sont impossibles. De plus les grands mouvements de population favorisent les infections. Depuis le début de la guerre en 1998 en RDC, on a constaté une brusque augmentation de maladies telles que le choléra, la rougeole, la polio, la peste et la méningite. En Croatie et en Bosnie, le nombre de cas de tuberculose a été multiplié par deux et on a signalé des cas d'hépatite A en Bosnie.¹²⁹

Impact sur l'éducation

Les conflits et les délits armés entravent l'éducation. En réponse au danger, aux dégâts et à l'absence d'enseignants, on ferme les écoles. Parfois celles-ci servent à d'autres fins, comme accueillir des personnes déplacées. Dans les grandes villes du Brésil, il n'est pas rare que les cours soient interrompus ou que les établissements scolaires ferment en raison des fusillades à l'occasion de batailles territoriales entre gangs de la drogue rivaux ou bien lors de heurts entre ces gangs et la police.¹³⁰ A Djugu, dans le Nord-est de la RDC, des différends armés ont eu pour conséquence la destruction de 211 des 228 centres d'éducation et plus de 60 p. cent des enseignants et des élèves ont quitté l'école.¹³¹ Au Brésil, plus de la moitié des enfants

“Il y a eu des accidents, comme par exemple, lorsque le centre de santé s'est retrouvé pris dans les échanges de coups de feu entre gangs rivaux. Ou quand une fois, des gangs ont disposé de tireurs embusqués qui tiraient sur quiconque entrait ou qui sortait des centres de santé. Les employés ont eu très peur: une fois, la voiture du médecin a été visée par des tirs. Une autre fois, les employés ont dû se terrer à l'intérieur pour se protéger des coups de feu de dehors.”

Un employé des services de santé à Medellin, Colombie, 2001¹²³

en âge de scolarisation, estiment qu'il est facile de se procurer des armes à feu à proximité de leur établissement, et parmi ceux-là, environ 70 p. cent affirment que des armes sont utilisées lors d'incidents violents à l'école.¹³²

Le déraillement du développement

En moyenne, chaque année les pays d'Afrique, d'Asie, du Moyen Orient et d'Amérique latine dépensent 22 milliards de dollars pour l'achat d'armes. Cette somme servirait à ces pays pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement: accès pour tous à l'éducation primaire, réduction de la mortalité infantile et de la mortalité maternelle.¹³⁴

Entre de mauvaises mains, les armes ont un impact immédiat et aigu sur les droits des personnes, civils, politiques, économiques et sociaux, ce qui se traduit par des effets à long terme qui entravent le développement. Le développement, c'est offrir aux gens des choix, à travers leur évolution personnelle et la création d'un environnement qui leur permettent d'assurer leur plein potentiel afin de mener des vies productives et créatives. Mais on ne peut pas y parvenir si on vit dans la peur d'une utilisation illégale des armes, par des acteurs étatiques ou non. Le développement humain se réalise dans la paix et la sûreté des personnes. C'est pour cela que la première victime de l'insécurité, c'est le développement durable. Il existe une étroite corrélation entre des indicateurs de paupérisation d'un côté et l'insécurité et les conflits de l'autre.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement¹³⁵ ont été définis lors du Sommet du Millénaire en septembre 2000, lorsque les pays membres de l'ONU ont réaffirmé leur engagement en faveur de deux priorités absolues: le développement durable et l'élimination de la pauvreté. La communauté internationale doit donc oeuvrer à fin de parvenir à des améliorations importantes et mesurables de la vie des gens. Mais pour les pays prisonniers du cycle de la pauvreté et des conflits, ces objectifs semblent impossibles à atteindre.

Les pays marqués par la guerre civile (1997-2001)

'Les armes légères détruisent notre vie et les moyens pour assurer notre survie, elles ne servent à rien de bien. Ici, le niveau de pauvreté est le plus élevé du pays et les raids violents accroissent notre pauvreté. Sans armes, nous serions heureux, nos lances suffisent pour surveiller les troupeaux.'

Hassan Odha, responsables du Programme de développement communautaire, Nord du Kenya, 2002¹³³



56% des pays faiblement développés



30% des pays moyennement développés

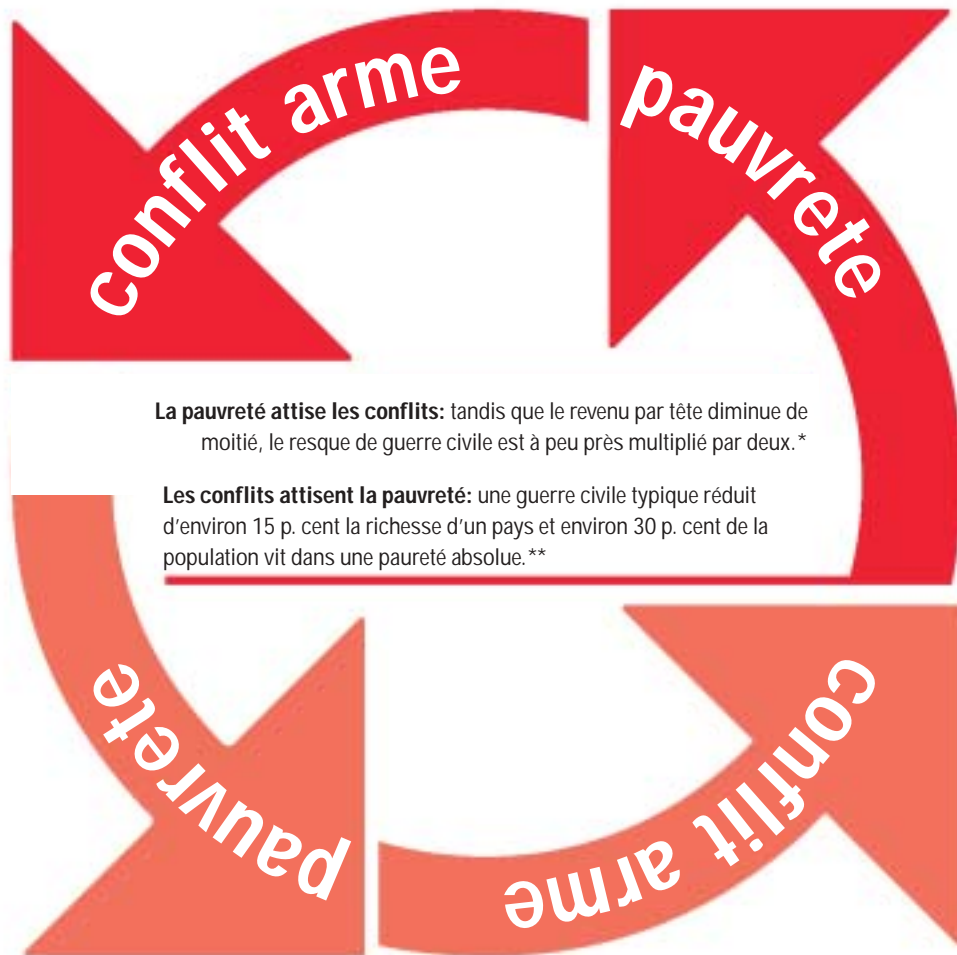


2% des pays développés

Le niveau de développement d'un pays est défini par l'Index du développement humain de l'ONU est une mesure composite qui prend en compte: le revenu par habitant, le niveau d'études et d'instruction et l'espérance de vie.¹³⁶

Source: Dan Smith, *Atlas of War and Peace*, (Atlas des Guerres et de la paix) Earthscan, Londres, 2003

Un cercle vicieux



*Development and Peace, Paul Collier dans *Global Future, First Quarter 2003* **The global menace of local strife, *The Economist*, 24 May 2003

Les dépenses militaires totales du Pakistan coûtent désormais au pays un tiers de son produit intérieur brut (PIB). Avec le service de la dette sur les prêts pour financer l'achat d'armes étrangères, ce chiffre est passé à 50 % du PIB.¹³⁷

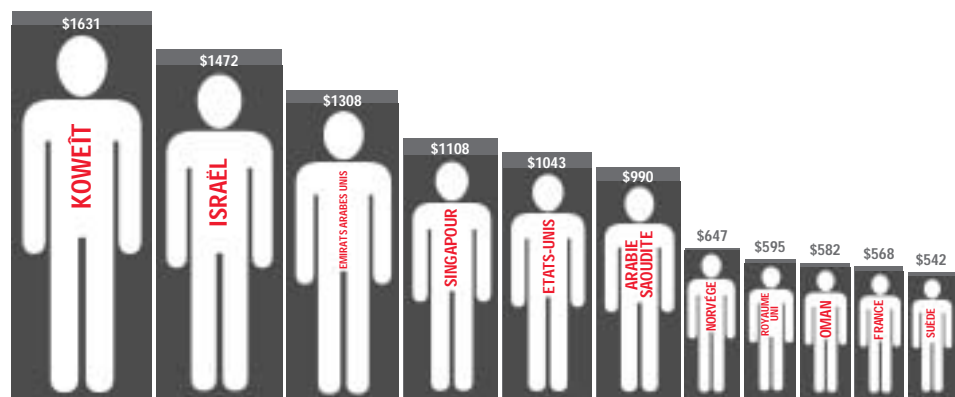
Les coûts d'opportunité des dépenses militaires

Il est généralement admis que certaines dépenses militaires sont inévitables. Toutefois force est de constater que ces dépenses sont en concurrence avec les dépenses civiles – dépenses d'infrastructures, d'éducation, de santé publique, dépenses pour la protection de l'environnement, pour les forces de police, etc. Dans les pays en voie de développement, les dépenses militaires ont un impact négatif sur la croissance économique.¹³⁸ Dans les pays plus avancés économiquement, on pense généralement que l'augmentation des dépenses militaires est profitable à l'économie du pays,¹³⁹ toutefois plusieurs économistes estiment que des réductions dans les dépenses militaires peuvent améliorer les performances économiques, notamment parce que les économies ainsi réalisées sont allouées à d'autres postes budgétaires.¹⁴⁰

Après un conflit, les gouvernements tendent à maintenir les dépenses militaires à un niveau élevé pour prévenir toute nouvelle attaque. Avant un conflit, les dépenses militaires se stabilisent autour de 2,8 p. cent du budget d'un pays, 5 p. cent pendant un conflit et 4,5 p. cent au cours de la décennie suivant la fin de la guerre civile. Ces dépenses hypothèquent le développement d'un pays: les études montrent que cet argent pourrait servir aux services de santé et à l'éducation. En outre, cela montrerait la volonté de paix du gouvernement tout en encourageant les investissements privés.¹⁴¹

Bien évidemment, il existe des raisons non-économique pour les dépenses militaires et les dépenses ainsi engagées le sont pour répondre à de vraies menaces. Toutefois, trop souvent ces dépenses n'ont pas été faites pour de bonnes raisons économiques ou pour légitimement répondre à une menace.

- ▶ En 1999, l'Afrique du sud a acheté de l'équipement militaire (dont des frégates, des sous-marins, un avion et des hélicoptères) pour un montant de 6 milliards de dollars. Ce contrat controversé a fait l'objet de plusieurs investigations dont une longue enquête parlementaire. Plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) ont également intenté des actions en justice, contestant la légalité d'un tel contrat aux termes de la constitution sud africaine.¹⁴³ Ce montant aurait permis d'offrir une tri-thérapie pendant deux années à chacune des 5 millions de victimes du virus VIH.¹⁴⁴



Pays qui dépensent le plus d'argent par habitant pour l'achat d'armes

Source: données extraites du *Rapport sur le Développement humain*, 2002.

- ▶ Pour l'année 2001/2002, la Tanzanie a dépensé 50 millions de dollars pour un système militaire et civil de contrôle du trafic aérien. Selon les experts, ce système a été vendu à un prix exorbitant et il est de plus inadapté.¹⁴⁵ Il s'agit là d'une mauvaise utilisation de l'argent public dans un pays où 46 p. cent de la population souffre de malnutrition et où 48 millions de dollars auraient fourni à quelque 3,5 millions de personnes des soins de santé de base

Près de la moitié des pays dont le budget militaire est le plus élevé, ont des indicateurs de développement humain faibles. L'Angola et l'Erythrée consacrent plus de 20 % de leur PIB aux dépenses militaires.¹⁴²

Gaspiillage économique et dommages aux infrastructures

Un pays affecté par la violence armée s'enfoncé dans l'instabilité et perd tous les bénéfices des gains économiques. Le commerce et les systèmes de production sont perturbés, les touristes évitent de se rendre dans ce pays et la gestion par l'état des infrastructures et des ressources nationales est bouleversée. Selon une étude détaillée, la guerre jusqu'en 1998 au Sri Lanka, a coûté la somme stupéfiante de 20,8 milliards de dollars décomposés ainsi: 23 p. cent pour les dépenses afférentes à la guerre, 9 p. cent pour les dégâts et 67 p. cent pour les pertes de production.¹⁴⁷ En Afrique, les pertes économiques dues aux différentes guerres sont estimées à 15 milliards de dollars par an.¹⁴⁸

- ▶ La violence avec armes contraint aussi à la fuite des cerveaux et de la main d'oeuvre qualifiée. De plus, les investissements se tarissent, l'activité économique se ralentit fortement, avec des conséquences particulièrement dramatiques pour les paysans et les citoyens les plus pauvres.¹⁴⁹
- ▶ Les infrastructures sont également fortement ébranlées. Au cours de la guerre du Golfe de 1991, des bombardements ont visé des installations utilisées aussi bien pour des besoins civils que militaires dont les centrales électriques vitales pour les systèmes sanitaires et d'alimentation en eau de l'Irak.¹⁵⁰
- ▶ Les investissements étrangers directs sont réduits car la plupart des investisseurs ne veulent pas investir dans un pays en proie à un conflit violent. Au Mozambique, les investissements étrangers directs étaient de 12 millions de dollars pendant la guerre et de 443 millions de dollars, immédiatement après la fin des hostilités.
- ▶ Le marché noir devient florissant au détriment de l'économie nationale. Une importante étude lie la chute vertigineuse du baht, la devise thaïlandaise, à la fin des années 90, à l'apport des bénéfices illégaux réalisés par les marchands d'armes qui utilisaient la bourse et le marché de l'immobilier pour blanchir leurs recettes.¹⁵¹

Le détournement excessif des ressources pour l'achat d'armes ou pour tenter de lutter contre les problèmes causés directement par la violence armée, réduit la capacité des pays à promouvoir le développement et à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Les dépenses de santé pour faire face aux effets de la violence se sont élevées à 1,3 % du PIB au Mexique, 1,9 % au Brésil, 4,3% au Salvador et 5 % en Colombie.¹⁴⁶

Chapitre 3

Pourquoi est-il temps d'agir?





Un jeune garçon équipé d'un fusil en plastique marche dans un terrain vague près de chez lui, à Shanghai, sur lequel vont bientôt être érigés des gratte-ciels modernes.

3: Pourquoi est-il temps d'agir?

'Les prix ont chuté. Avant on échangeait un AK contre 6 vaches. Aujourd'hui pour un taureau et 6 chèvres, vous obtenez une arme à feu neuve.'

Charles Logwe, ancien marchand d'armes dans le Nord de l'Ouganda, 2001¹⁵²

La situation est critique.

1. La 'guerre contre la terreur' a modifié de façon radicale les politiques de certains gouvernements. Plus d'armes sont exportées sans vérifier l'état du respect du droit humanitaire et de droits humains des pays acheteurs. Par ailleurs, des quantités encore plus importantes d'armes sont livrées à des états avec qui les pays exportateurs ont forgé une alliance uniquement sur la base de l'existence d'un ennemi commun.
2. Les pertes civiles s'accroissent de manière aiguë, et les armes modernes tendent à exacerber cette tendance.
3. Posséder une arme devient de plus en plus répandu avec des effets dévastateurs dans de nombreuses sociétés.
 - ▶ Les armes à feu sont étroitement liées à la masculinité, aux préjugés contre les femmes, à la militarisation des communautés et l'exacerbation de la culture de la violence.
 - ▶ Plus les gens possèdent d'armes, plus la violence augmente et les contrôles traditionnels disparaissent.
 - ▶ Les conséquences de la criminalité armée perpétrée par des groupes, en particulier ceux en rapport avec la drogue, sont aussi graves que celles résultant des conflits. Des vies d'enfants sont brisées.
4. Les livraisons d'armes deviennent de plus en plus difficiles à contrôler – voir le Chapitre 4.

Ni l'utilisation illégale des armes, ni les conflits armés sont nouveaux. Ils existent dans des formes variées depuis des millénaires. Alors pourquoi est-il temps d'agir maintenant ? Le fait est que l'utilisation illégale des armes sur terre a atteint un stade critique. Les armes légères, parfois qualifiées 'd'armes de destruction massive' sont utilisées au quotidien et on n'y prête pas attention. Ironiquement la 'guerre contre la terreur' a alimenté la prolifération des armes. De plus, les forces gouvernementales et les groupes armés, pour qui il est facile de se procurer des armes et pour qui la vie d'autrui ne représente pas grand chose, prennent de plus en plus souvent les civils pour cibles. Tout cela survient dans un contexte de changements sociaux, où les armes jouent un rôle de plus en plus important dans la vie des gens de par le monde.

La 'guerre contre la terreur'

Pour la plupart des gouvernements, le 'terrorisme' international et les armes de destruction massive représentent des menaces graves dont ils doivent se préoccuper. On ne peut y répondre qu'en respectant le droit international. Lutter contre ces menaces ne doit pas se faire au détriment de la paix et de la justice.

A une époque où 'le combat contre le terrorisme' domine l'agenda international, on serait en droit d'attendre qu'il y ait un regain d'intérêt pour le contrôle des armements et que des efforts soient faits pour empêcher les armes de parvenir aux responsables de violations. C'est le contraire qui se produit.

Les pays européens et d'autres affirment baser leurs exportations d'armes sur des critères de respect des droits humains; aux Etats-Unis, une loi spécifique – appelée Leahy Amendments – interdit l'aide et la formation militaires aux unités des forces de sécurité étrangères qui auraient commis des violations des droits humains.¹⁵⁴ Pourtant ces principes sont balayés au nom de la lutte contre le 'terrorisme'.

Les états les plus riches du monde forment le Groupe des huit (G8): l'Allemagne, le Canada, les Etats-Unis, la Fédération de Russie, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume Uni. En juin 2002, le G8 a alloué 20 milliards de dollars et signé un accord de 'Partenariat global' pour empêcher les 'terroristes' d'acquérir des armes de destruction massive. Mais le G8 n'a pas abordé la question de la prolifération des armes conventionnelles, y compris les armes légères, dans les états et chez les groupes armés dont ils savent qu'ils pourront s'en servir abusivement pour terroriser les populations civiles.

En fait, le Royaume Uni, les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, le Canada et l'Italie ont approuvé d'énormes livraisons d'armes à l'Arabie Saoudite, tout en sachant que les autorités de ce pays n'autorisent aucune critique de l'état, que tous les partis ou organisations politiques sont illégaux dans ce pays et que des milliers de détenus politiques ou religieux sont arbitrairement emprisonnés depuis des années.¹⁵⁵

Au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, le gouvernement américain a accru massivement son assistance militaire à des dizaines de pays. Certains bénéficiaires de cette aide sont des forces armées qui ont commis de graves violations des droits humains et dont le respect des droits humains est qualifié de 'faible' ou pire, dans le propre rapport du Département d'état sur les droits humains. Parmi les pays bénéficiaires de cette aide: l'Afghanistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Colombie, la Géorgie, Israël, le Népal, le Tadjikistan, la Turquie et le Yémen. Dans le cas de l'Azerbaïdjan, de l'Inde, du Pakistan, du Tadjikistan et de la Yougoslavie, les Etats-Unis ont levé les sanctions qui leur avaient été imposées. Dans d'autres pays, les restrictions ont dû être assouplies.

Au cours de l'année suivant les attentats du 11 septembre, l'assistance américaine liée aux questions de sécurité à l'Ouzbékistan s'est accrue de 45 millions de dollars.¹⁵⁶ Au Pakistan, il a fait un bond de 3,5 millions de dollars à 1,3 milliards de dollars. Dans le même temps, les violations systématiques des droits humains (actes de torture,

'Les Etats-Unis encouragent les gouvernements à écarter les parasites terroristes qui menacent leur pays et la paix dans le monde et comptent sur ces gouvernements pour qu'ils s'engagent sur cette voie... S'ils ont besoin de formation ou de ressources pour respecter cet engagement, les Etats-Unis les aideront.'

Le président des Etats-Unis
George W. Bush, 2002¹⁵³

morts en détention, exécution extra judiciaires) aux mains des forces de sécurité et des groupes paramilitaires dans ces pays ont continué. En mars 2002, l'administration américaine a introduit en urgence une loi d'amendement budgétaire pour des dépenses militaires supplémentaires en vue de lever les restrictions imposées contre la Colombie et l'Indonésie, en dépit de violations permanentes des droits humains dans ces deux pays.¹⁵⁷

De proches alliés des Etats-Unis, comme le gouvernement britannique, semblent avoir emboîté le pas. Le montant des armes britanniques autorisées à être exportées vers l'Indonésie est passé de 2 millions de livres à plus de 40 millions de livres en 2002, soit 20 fois plus.¹⁵⁸

Entretenir les feux du conflit en Colombie

En 2000, le gouvernement américain a approuvé le Plan Colombie: un important programme d'assistance militaire d'une valeur globale de 1,3 milliards de dollars. Cette aide est surtout destinée à l'armée colombienne et ce malgré les mauvais résultats de celle-ci en matière de respect des droits humains et l'inquiétude de la communauté internationale concernant les liens entre les forces de sécurité et les groupes paramilitaires.¹⁵⁹

En dépit de multiples preuves que les armes sont utilisées pour commettre de graves

violations des droits humains, l'administration américaine a prolongé l'éligibilité de la Colombie pour les formations des forces militaires et de police. En outre, l'administration américaine s'est assurée le soutien du Congrès pour une assistance militaire américaine directe aux opérations colombiennes contre les rebelles armés, intitulant cette aide non plus opérations 'anti-stupéfiants' mais opérations 'anti-terroristes' et obtenant ainsi l'autorisation de livrer des armes supplémentaires.¹⁶⁰

On ne prête que peu d'attention aux violations flagrantes des droits humains perpétrées par les forces armées alliées dans 'la guerre contre la terreur' contre les populations civiles. L'assistance militaire et les armes servent d'encouragement géopolitique, avec peu ou prou de conditions visant à assurer le respect des droits humains.¹⁶¹ A preuve: les Etats-Unis n'ont ouvert aucune enquête ou ont refusé de prendre des mesures quand leur allié afghan, l'Alliance du Nord, a été impliqué dans des crimes de guerre (leurs prisonniers taliban étaient morts asphyxiés dans des containers hermétiques à Kinduz).¹⁶² Le message est par trop clair: les droits humains passent au deuxième plan dans le combat contre 'le terrorisme'. Dans le cas de l'Ouzbékistan, des mesures ont bien été prises pour accroître la surveillance des droits humains et le Congrès américain a exigé des rapports sur l'usage que font les unités ouzbeks du soutien américain. Toutefois selon Human Rights Watch, le Département d'état a depuis 'exagéré les gains en termes de respect des droits humains, afin de maintenir son assistance étrangère', décrédibilisant par la même l'initiative et renforçant l'idée selon laquelle les droits humains seraient négociables.¹⁶³

Des prétextes pour une utilisation illégale des armes

Les alliances improbables que les Etats-Unis ont forgées sous le gouvernement du président George W. Bush sont basées sur le raisonnement erroné selon lequel 'l'ennemi de mon ennemi est mon ami' Cette politique simpliste n'envisage même pas le long cycle de vie de la plupart des systèmes d'armement. De même, cette politique n'admet pas le besoin d'évaluer très scrupuleusement le respect probable du droit par les forces armées. Pourtant, c'est sur ces bases que les ventes d'armes américaines aux pays voisins de l'Irak ont été accrues dans les mois précédents la guerre en Irak. A cette occasion, des contrats juteux, dont certains étaient bloqués depuis plusieurs années, ont été négociés.¹⁶⁵

Les grands producteurs d'armes et les pays exportateurs du G8, ainsi que la Chine, ont directement ou indirectement joué un rôle déterminant dans les livraisons d'armes à des régimes qui ne respectent que du bout des lèvres le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits humains. En 1990, l'Irak a envahi le Koweït avec des armes achetées auprès des grandes puissances exportatrices d'armes.¹⁶⁶ Dans les années 80, au cours de la guerre Iran-Irak, le gouvernement américain a fourni au gouvernement irakien des renseignements et des conseils militaires; d'autre part, il s'est assuré que l'Irak possédait bien du matériel de guerre et dans un cas, a même eu recours à une entreprise chilienne pour fournir à l'Irak des bombes à fragmentation. A l'époque, les relations diplomatiques entre Washington et Bagdad avaient repris en dépit de 'l'utilisation presque quotidienne d'armes chimiques'.¹⁶⁷

Forger et financer des allégeances militaires sur la seule base d'un ennemi commun et sans respect pour les droits humains, peuvent donner le résultat opposé à celui recherché. Depuis les années 80, l'administration américaine a fourni de grande quantité d'armes et d'assistance militaire aux gouvernements et aux groupes d'opposition armés en Afghanistan, en Angola, en Irak, en RDC et en Somalie. Dans tous ces pays, les forces armées commettaient de graves violations des droits humains alors qu'elles recevaient l'aide militaire américaine. Tous ces pays furent plus tard accusés par les Etats-Unis 'd'abriter des terroristes'. De même les Etats-Unis accusèrent les membres des forces armées de ces pays d'être des 'terroristes'. Des années plus tard, en Afghanistan et en Somalie, les armes et les formations reçues seront utilisées contre les forces armées américaines; un phénomène connu sous le nom de 'blowback' (littéralement 'retour de souffle'). En 2001, les forces américaines en Afghanistan furent attaquées par des missiles Stinger. Ces missiles avaient été auparavant fournis par l'Agence centrale de renseignements américaine (CIA) aux moudjahiddin afghans qui, dans les années 80, luttaient contre l'armée soviétique.¹⁶⁸

Les livraisons d'armes dans les situations telles que décrites ci-dessus, sont des bombes à retardement dont les risques à venir sont les suivants: création d'une course aux armements régionale, détournement des armes vers des groupes armés, affaiblissement des normes internationales sur les droits humains. Les fournitures d'armes doivent être dépendantes de conditions établies et inébranlables tel que le strict respect du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains. En outre, il faut éviter de les amalgamer à des politiques étrangères à court terme qui ne prennent pas en considération les implications à long terme de ces questions.

'De profonds changements sont en train d'intervenir dans le monde, surtout depuis le 11 septembre. De nombreux pays sont en train de réévaluer l'équilibre des pouvoirs militaires autour d'eux et ressentent le besoin d'améliorer leurs systèmes.'

Le général de division Avraham Rotem, expert militaire israélien, 2003¹⁶⁴

*‘Ils disent chercher les rebelles
mais en fait ce sont les gens
ordinaires qui finissent par
être pris pour cibles.’*

Un étudiant de 26 ans, Aceh,
Indonésie, 2003¹⁶⁹

Les pertes civiles continuent de croître

Les effets directs et indirects de la guerre et de la violence ont déjà atteint un seuil critique et deviendront encore plus aigus dans les 20 prochaines années. Cela aura pour conséquences de faire peser un fardeau intolérable sur les communautés pauvres. Si on ne prend aucune mesure pour enrayer la tendance actuelle, en 2020, le nombre de décès et de blessures dû aux guerres et à la violence aura dépassé le nombre de morts provoqués par des maladies mortelles comme la rougeole ou la malaria.¹⁷⁰

La plupart des guerres modernes sont internes aux états. Les conflits impliquent souvent plusieurs forces armées différentes, qui sont parfois divisés selon des lignes ethniques. Ces conflits impliquent fréquemment des forces irrégulières qui combattent dans des zones civiles. Selon les meilleures estimations, 14 p. cent de l'ensemble des victimes de la première guerre mondiale étaient des civils. Au cours de la deuxième guerre mondiale, ce chiffre est passé à 67 p. cent. Dans les conflits modernes, ce chiffre s'est encore accru.¹⁷²

Par exemple, en RDC et en Colombie, la distinction entre civils et combattants est souvent floue en raison des agissements des acteurs gouvernementaux et des groupes illégaux armés. Les civils servent de couvertures pour des opérations militaires ou paramilitaires, de boucliers humains contre des bombardements aériens ou d'artillerie, de fournisseurs de produits de subsistance, d'abris ou de services sexuels, le plus souvent sous la menace des armes. En outre, souvent les civils sont tués au cours d'attaques de représailles et ne bénéficient d'aucun soutien matériel. Par ailleurs, les combattants ont tendance à se servir des infrastructures, des télécommunications et de la logistique civiles à des fins militaires, ce qui rend très difficile la distinction entre cibles militaires et cibles civiles.

*‘Ce sont ceux qui possèdent
les armes de guerre qui font
que le peuple somalien
continue d’être l’otage du
cycle de la violence.’*

Mamady Traoré, président du Conseil de
sécurité de l'ONU et ambassadeur de
Guinée, mars 2003¹⁷¹

‘Les diamants de la guerre’ et le trafic d’armes en Afrique

Le commerce du diamant en vue d'acquérir des armes au Libéria et dans la RDC implique des réseaux complexes de compagnies aériennes, de marchands d'armes et d'agents maritimes. Selon les enquêtes menées par l'ONU en 2001 et 2002, deux des principaux trafiquants étaient Victor Bout, un homme d'affaires russe basé dans les Emirats arabes unis et Sanjivan Ruprah, un ressortissant kenyan basé au Libéria.¹⁷³

Dans une livraison en novembre 2001, il y avait des mitraillettes officiellement destinées à la Guinée. L'avion qui les

transportait, un Ilyushin commandité par Victor Bout, s'est détourné pour se rendre au Libéria.¹⁷⁴ Sur le chemin du retour, l'avion a atterri à Kisangani, en RDC, où Sanjivan Ruprah a été autorisé à exploiter une concession diamantifère de 4,000 km² par les autorités du pays.¹⁷⁵ L'avion a également chargé des mitraillettes en Ouganda destinées au Libéria aux termes d'un contrat impliquant Sanjivan Ruprah.¹⁷⁶ Ce dernier tentait de vendre des diamants en Belgique quand il a été arrêté par les autorités en février 2002 pour contrefaçon et usage d'un faux passeport.¹⁷⁷

La privatisation meurtrière des conflits

Dans les guerres civiles, les forces en présence pillent de plus en plus souvent les ressources naturelles et se livrent à des extorsions de fonds auprès des civils pour financer le conflit ou, en premier lieu pour assurer la poursuite des hostilités. Les forces armées se servent des civils en usant brutalement de la force et des menaces, contraignant les communautés à leur céder des abris, de la nourriture, de l'argent, des recrues et des faveurs sexuelles.

Les diamants en Angola et en Sierra Leone; le pétrole au Soudan et en Angola; le cuivre en Papouasie Nouvelle Guinée; le coltan, l'or et d'autres minerais en RDC: toutes ces ressources sont exploitées et vendues par les gouvernements et les commandants militaires locaux en échange de fournitures militaires et de gains financiers personnels. Un gouvernement pris à la gorge peut parfois hypothéquer ses précieux stocks de ressources naturelles pour financer immédiatement ses achats d'armes et de munitions. Au Rwanda, avant le génocide, les plantations de thé ont été hypothéquées pour l'achat d'armes en provenance d'Égypte.¹⁷⁹ En République du Congo, avant les massacres de Brazzaville en 1997, la production de pétrole à venir avait été vendue pour obtenir des armes.¹⁸⁰

Dans à peu près le quart des quelques 40 conflits dans le monde en 2001, le contrôle des ressources naturelles a été un enjeu majeur qui a généré au moins 12 milliards de dollars par an.¹⁸¹ Dans ces situations, le pouvoir économique et le pouvoir armé marchent main dans la main, se renforçant mutuellement et laissant largement impunis les exploiters.

Les rapports du Groupe d'experts de l'ONU sur le Libéria, qui vérifie la conformité de l'embargo onusien sur les armes, soulignent le rôle du bois d'exportation dans le financement de cette guerre tragique, où des violations des droits humains sont commises des deux côtés. De plus, les marchands de bois auraient facilité les transferts d'armes.¹⁸²

Dans nombre de ces conflits, la capacité d'influencer les belligérants est extrêmement réduite. Ces derniers développent leur indépendance financière et s'éloignent du contrôle idéologique caractéristique de la guerre froide. Ce qui fait que, pour eux, les avis extérieurs importent peu. Ils se sentent libres de commettre de graves violations du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains. Bloquer la source des armes ou mettre un terme au commerce des ressources sont deux des moyens que l'on peut mettre en oeuvre pour modifier leur comportement.

'Nos diamants servent de monnaie d'échange pour des armes et tout cela de manière clandestine. Si j'avais le pouvoir, personne ne ferait le commerce d'armes dans mon pays, parce que je sais ce qu'est une guerre. Je lance un appel à tous ceux qui vendent des armes à nos frères pour nous détruire, de cesser de le faire.'

Chef Mohammed Koroma, Boajibu, Sierra Leone, 2001¹⁷⁸

Les sociétés militaires privées

Les sociétés militaires privées sous contrat pour assumer des services militaires au nom des gouvernements ou des forces d'opposition jouent un rôle critique et de plus en plus grand dans la fourniture d'armes et le soutien aux régimes de par le monde. Ces sociétés privées sont souvent idéalement placées pour importer des armes: elles sont en relation avec des gouvernements, des courtiers en armes, des compagnies aériennes de fret et des fabricants d'armes. L'une de ces sociétés a même fourni des armes aux deux parties en présence dans le conflit en Sierra Leone.¹⁸⁴ Le nombre et l'influence de ces sociétés privées vont croissants et nombreux sont ceux qui pensent que la 'guerre contre la terreur' ne fera qu'accélérer cette tendance.

Au cours de ces dernières années, le gouvernement américain a fréquemment utilisé les services de consultants militaires privés ou autorisé ces derniers à former des forces de police et des soldats étrangers. Selon une étude détaillée, des entreprises américaines ont formé des forces militaires dans plus de 24 pays durant les années 90, dont l'Arabie Saoudite, l'Angola, la Bolivie, la Bosnie, la Colombie, la Croatie, l'Égypte, l'Éthiopie, la Guinée-équatoriale, Haïti, le Kosovo, le Libéria, le Nigéria, le Pérou, et le Rwanda.¹⁸⁴ Le gouvernement américain n'a pas pris les mesures nécessaires pour s'assurer que lorsque ces formations ont eu lieu, elles devaient promouvoir le strict respect du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits.¹⁸⁵

La possession d'armes: un contrôle de plus en plus difficile à faire

La culture de la violence armée est devenue envahissante en temps de paix comme en temps de guerre. On peut toujours débattre de la question de savoir qui a commencé: l'arme ou la culture de la violence. Ce qui est clair, c'est qu'elles se renforcent mutuellement. Dans les sociétés où le port d'armes est traditionnel, les hommes ont remplacé les armes traditionnelles, comme les arcs et les flèches par des pistolets; dans d'autres sociétés, des hommes sont en train d'adopter ces armes. Dans les deux cas, il y a un risque d'une escalade alarmante de la violence. Les hommes peuvent-ils vivre sans armes ? Le souhaitent-ils ?

Les hommes, les femmes, les armes

Le pouvoir des armes est inextricablement lié avec la notion de masculinité dans les cultures industrialisées et dans les cultures traditionnelles. La plupart des armes sont détenues et utilisées par des hommes: aux États-Unis, seulement 9 p. cent des femmes ont une arme contre 42 p. cent des hommes. Au Canada, 85 p. cent des détenteurs d'armes sont de sexe masculin.¹⁸⁸ La majorité des armées dans le monde n'incorporent pas les femmes (bien que l'armée érythréenne et les forces des Tigres tamouls soient réputées pour le recrutement de femmes soldats). Souvent les femmes sont exclues des tâches comportant l'usage d'armes dans les services de sécurité.

'Comme on n'a pas de jouets avec lesquels jouer, on fabrique des fusils avec des bâtons... c'est comme ça qu'on joue. Je suis capable de démonter le T56 de mon père. Des fois mon père me demande de nettoyer son fusil. Aujourd'hui, je suis très habile au démontage et au remontage du fusil. Ma principale ambition, c'est de m'engager dans l'armée.'
Un enfant sri lankais, 1998¹⁸⁶

Les notions conventionnelles de masculinité attribuent à l'homme le rôle de défenseur et de protecteur. Dans beaucoup de cultures, ce rôle signifie posséder une arme. La possession d'une arme est devenue un symbole du statut et du pouvoir masculin, avec une touche de prestige qui attire à la fois les hommes et les femmes. Par exemple, au Brésil, l'expression 'Maria AK-47' est couramment utilisée pour décrire les femmes attirées par les hommes qui portent une arme : il s'agit d'un détournement de l'expression 'Maria gasoline', qui fait référence aux femmes qui chassent les hommes pour leur voiture.¹⁸⁹

Dans les cultures traditionnellement armées – comme par exemple dans certaines régions d'Afghanistan, d'Albanie, d'Ouganda et de Somalie – l'arme devient une extension de l'homme lui-même. Les Kalachnikovs sont aux tribus yéménites ce que les 'casquettes de base-ball sont aux Américains'.¹⁹⁰ Dans de telles cultures, les armes peuvent ainsi devenir partie intégrante de la vie des garçons:

- ▶ L'annonce d'une naissance est marquée par des coups de feu en l'air, et les gens s'exclament: 'Nous sommes devenus un fusil de plus!'¹⁹¹
- ▶ Quand un garçon reçoit son premier fusil, il devient un homme: lors des cérémonies marquant le passage de la vie d'enfants à la vie d'adultes chez les Acholis en Ouganda, on frotte le corps du garçon avec des cendres et tout le monde bénit le fusil.¹⁹²
- ▶ Dans le Nord du Kenya, des garçons abandonnent leur scolarité pour devenir des moran (guerriers).¹⁹³
- ▶ En Somalie, les armes dont tellement partie de la vie quotidienne que des parents ont nommé leurs fils 'Uzi' ou 'AK'.¹⁹⁴

Lorsque les armes sont perçues comme des objets de prestige excitants et qu'elles confèrent un statut élevé à celui qui les détient, il n'est alors pas surprenant que les enfants le remarquent. Selon un ancien animateur de groupes de jeunes du Nord de Londres, *'les enfants sortent de l'école en parlant d'armes à feu. La mentalité est devenue tellement pernicieuse de nos jours. Ils ne parlent pas de se casser la figure. Ils parlent de se tuer. Le fait est qu'avec un pistolet vous êtes quelqu'un, vous avez du répondant. Sans pistolet, vous êtes un homme mort.'*

Le pouvoir des armes est à la fois symbolique et réel: on n'a pas toujours besoin de les utiliser pour avoir un impact. La possession et l'usage des armes renforcent les inégalités existantes entre les hommes et les femmes, elles renforcent également la position dominante de l'homme, elles maintiennent les femmes dans un état de subordination à travers la violence ou la menace. Les femmes peuvent être perçues comme des objets qui deviennent alors la propriété de ceux qui détiennent une arme : les armes donnent du pouvoir et le pouvoir permet d'accéder aux femmes les plus belles, ce qui est aussi un symbole de pouvoir.¹⁹⁵

La violence des hommes à l'égard des femmes et des filles est souvent renforcée par la culture de l'armement: les fusils deviennent une extension du pouvoir physique des hommes, facilitant et exacerbant les violences conjugale et sexuelle ainsi que la coercition. Les disputes violentes au domicile conjugal deviennent de plus en plus meurtrières pour les femmes et les filles lorsque les maris et les pères sont en

'Les hommes qui ont tué ces filles se considèrent au-dessus des lois. Ils portent des armes comme si c'était des bijoux masculins – pour appartenir aux 'gangstas' – et un jour ils s'en servent. Si nous ne trouvons pas le moyen de les réinsérer, ils continueront de blesser et de tuer, parce qu'ils n'ont pas d'autres systèmes de valeurs que celui des noms de marques.'

Un employé de l'université de Birmingham, Royaume Uni, après la mort de deux filles, janvier 2003¹⁸⁷

‘Les femmes dissimulent les armes de la vue des adolescents et de leur mari: elles essaient de persuader leurs enfants que les armes sont dangereuses.’

Fatuma Omar, Somaliland, 2001¹⁹⁷

possession d’armes à feu. Si en Afrique du sud, les garçons interrogés estiment que les filles préfèrent les hommes qui ont une arme à feu, les filles de la même communauté ont déclaré que les garçons utilisent ces armes pour les forcer à avoir des rapports sexuels.¹⁹⁶

Réduire l’influence et la disponibilité des armes est l’un des facteurs essentiels pour lutter contre les violences au foyer et assurer le droit fondamental des femmes à la sûreté de leur personne.

Les enfants et l’usage des armes à feu

Les enfants¹⁹⁹ des gangs armés ou des forces de combat voient leur enfance ruinée ; ils sont souvent traumatisés, dépourvus et inadaptés à la vie ‘normale’. Une fois qu’ils sont devenus grands, ils peuvent éprouver d’énormes difficultés à trouver du travail, fonder une famille et trouver une place stable dans la société. Les plus vulnérables sont les jeunes gens parce qu’ils n’ont jamais connu d’autres façons de vivre que la culture des armes à feu; ils n’ont pas d’autre référence sociale sur laquelle se baser et, ainsi, peuvent difficilement éviter d’y être absorbés. Ils se retrouvent étrangers à la société, mal équipés pour commencer une nouvelle vie, mais ils peuvent toujours revenir à la façon de vivre qu’ils ont toujours connue: à savoir la violence.

L’une des raisons pour lesquelles tant d’enfants sont impliqués dans les conflits armés et dans les délits armés est la simplicité d’utilisation des armes légères et des armes de petit calibre: les fusils semi-automatiques sont désormais si légers et si simples à démonter, remonter et utiliser qu’un enfant de 10 ans peut s’en servir.

- ▶ On estime à 300.000 le nombre d’enfants qui servent comme soldats dans des conflits dans le monde entier, soit dans des forces armées officielles, soit dans des groupes armés. C’est en Afrique et en Asie que l’on trouve le plus d’enfants dans les conflits. Le Myanmar (ex-Birmanie) enregistre certainement le plus grand nombre d’enfants soldats au monde avec 70.000 garçons enrôlés dans l’armée nationale.²⁰⁰
- ▶ Des milliers d’autres appartiennent aux gangs armés où les conditions peuvent être étonnamment similaires. Selon certaines estimations, 25.000 enfants sont membres de gangs au Salvador.²⁰¹ Au Brésil, pour la seule ville de Rio, entre 5.000 et 6.000 enfants détiennent une arme.²⁰² Selon l’Organisation panaméricaine de la santé (OPS), seuls 25 p. cent des enfants des gangs ont terminé leurs études élémentaires.²⁰³

‘Je veux retirer les mauvaises, mauvaises choses de mon coeur. Je veux retourner à l’école. Je veux renaître enfant.’

Solomon, 16 ans, Libéria¹⁹⁸

Des armes entre les mains des civils

La possession d'armes à feu et la culture de la violence sont développées dans les sociétés de l'après conflit où la violence est devenue légitime ainsi que dans les zones urbaines où de plus en plus de criminels, de gangs et de forces de sécurité privées sont armés. Cela accroît donc la pression sur les personnes privées pour acquérir des armes à feu pour assurer leur propre protection. Les médias sont en partie responsables de cet état: à la fois parce qu'ils glorifient les armes et parfois parce qu'ils exagèrent les dangers et exacerbent les peurs.²⁰⁶

Dans de nombreux pays, on constate une augmentation de la possession d'armes à feu par des civils que cela soit légal ou non aux termes de la législation nationale. L'Asie du Sud et la Chine sont en train de devenir les pays où le plus grand nombre de civils possèdent des armes.²⁰⁷ Certains pays comme le Royaume Uni et l'Australie ont renforcé leur législation sur les armes après des incidents particuliers qui impliquaient des actes de violence armée. Toutefois, l'augmentation des délits impliquant des armes à feu semble suggérer que le renforcement de la législation rendant illégal la détention d'armes n'a eu que peu d'effet.

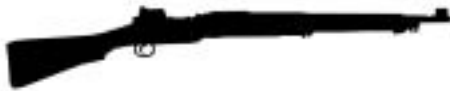
Les armes à feu peuvent à ce point faire partie du quotidien des communautés que leur fonction est parfois détournée de leur objectif initial. En Afrique du sud, les fusils AK-47 ont servi de devises et étaient surnommés "Les chèques noirs de Soweto"; en Géorgie, au début des années 90, les armes constituaient un moyen d'échange plus stable que le rouble, la devise nationale: un professeur d'anglais a même été payé en grenades pour des leçons à une femme âgée.²⁰⁸

Le nombre d'armes à feu entre des mains officielles est facilement surpassé par le nombre d'armes à feu entre les mains des civils.²⁰⁴

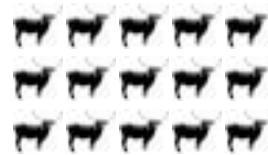
"Dans mon village, chaque homme possède une arme à feu qui lui appartient. Maintenant si vous n'en avez pas une vous-même, "Yu nogat nem" – vous n'avez pas de nom dans le village. Votre femme peut être violée. Ils peuvent vous voler. Ils peuvent faire ce qu'ils veulent de vous."

Francis Danga, Papouasie Nouvelle Guinée, 2000²⁰⁵

1967



1986



2001



Une disponibilité plus grande réduit le prix des armes au Kenya

Déclaration de Joshua Katta, un chef pokott de Kolowa au Kenya.

Source: Karl Vick, "Small arms global reach uproots tribal traditions", (La disponibilité globale des armes légères déracinent les traditions tribales), *Washington Post*, 8 juillet 2001.

"Donne tout à tes amis, sauf ta voiture, ton fusil et ta femme."

Proverbe irakien, rapporté par un journaliste en Irak, 2003²⁰⁹

‘Avant il n’y avait pas de problèmes d’armes à feu. Bien sûr, il y avait des raids mais pas de morts. Mais quand les gens ont des armes à feu, une course aux armements se développe pour montrer qu’on a du pouvoir. Et quand la communauté voisine acquiert des armes, les autres en achètent aussi.’

Francis Komen, vice-préfet de police de la région d’Isiolo, dans le Nord du Kenya, 2002²¹⁰

L’escalade de la violence dans les zones pastorales

Des changements profonds sont en train de marquer la vie traditionnelle des communautés pastorales²¹¹ d’Afrique de l’Est en raison de la grande disponibilité des armes. Voler du bétail fait partie de cette culture mais il y a des règles à respecter: ainsi, par exemple, les voleurs annoncent toujours leur présence par des chants et des battements de tambours, il n’y a jamais d’embuscade, ils autorisent les hommes qui se rendent à s’enfuir et les femmes et les enfants sont toujours épargnés. Mais depuis qu’une grande quantité d’armes est désormais disponible, ces traditions se perdent. Il y a quelques années dans le Nord du Kenya, de jeunes membres d’une tribu pokotte armés de fusils AK-47 ont fait un raid chez leurs voisins, des Marakwets. 47 personnes ont trouvé la mort, pour la plupart

des femmes et des enfants;²¹² les écoles, les maisons et les magasins ont été rasés par le feu. C’est la première fois que ce type de raid aux effets dévastateurs, était mené avec tant de violence .

Le pouvoir et l’autorité étaient traditionnellement aux mains des anciens du village, mais ces derniers se sont soumis à l’autorité et au pouvoir de ceux qui détiennent des armes à feu. Parmi les Marakwets, autrefois pacifiques, nombreux sont ceux qui ont adopté la coutume des Pokots de porter des colliers de perles pour glorifier la violence: des perles blanches signifient que la personne qui les porte a pris la vie de quelqu’un. Ce qui est certain, c’est que depuis ce raid, personne n’envisage de rendre les armes.²¹³

Chaque année, on fabrique dans le monde, près de 80 millions d’armes légères. La majorité de ces armes atterrissent dans les mains des civils, comme si on ouvrait à fond un robinet qui laisserait alors couler de nouvelles armes dans la piscine globale des armements.²¹⁴

Les armes à feu, la criminalité et le lien meurtrier avec la drogue

La criminalité armée augmente dans de nombreux pays du monde. Au Royaume Uni, l’usage d’armes à feu a augmenté de 35 p. cent en 2002;²¹⁵ les homicides dûs aux armes à feu sont rares mais leur nombre est en augmentation depuis quelques années, surtout dans les grands centres urbains.²¹⁶ Les trois quarts des armes saisies par la police de Londres étaient des pistolets à air comprimé, transformés par les gangs en pistolets à cartouches de 0,22 mm et 0,38 mm. Ils avaient été fournis par une entreprise britannique qui les avait obtenus d’un stock provenant d’Allemagne.²¹⁷ En Afrique du Sud, la possession d’armes illégales est en augmentation comme tous les types de crimes impliquant des armes à feu, passant de 41 p. cent en 1994 à 49,3 p. cent en 2000.²¹⁸ Aux Etats-Unis, le nombre d’homicides armés est en baisse après un niveau record en 1993, mais la tendance pourrait de nouveau se renverser, d’autant que les gangs et la violence armée ressurgissent dans certaines villes.²¹⁹

Le niveau de violence grimpe car les criminels acquièrent des armes plus meurtrières. Aux Pays Bas, le nombre d’incidents impliquant l’usage d’armes à feu est passé de 8 à 15 p. cent entre 1994 et 1999. De plus, les criminels ont remplacé leurs armes de poing par des armes plus puissantes comme les mitraillettes.²²⁰ En Amérique centrale, la violence et la criminalité armée sont en augmentation, les criminels utilisant des armes de type militaire abandonnées lors des précédentes guerres civiles.²²¹

Dans les cas les plus extrêmes de violence urbaine, comme dans certaines régions du Brésil et ailleurs, les combats territoriaux entre les factions ou contre la police ont augmenté à un tel niveau que le nombre de morts et de blessés est comparable ou pire à celui des guerres officiellement déclarées.²²²

Les drogues illégales sont responsables de la militarisation des communautés. La culture, la transformation et la distribution des drogues établissent et concentrent le pouvoir entre les mains de ceux qui y sont impliqués; ils créent un environnement dominé par les armes à feu dont ils se servent pour protéger et maintenir les puissants intérêts impliqués dans ce trafic, pour réduire au silence toute critique et pour faire du racket, qualifié 'd'impôt'. Ceci est vrai à la fois dans les zones rurales où les paysans cultivent les plants, souvent en subissant une énorme pression économique, et dans les zones urbaines des pays développés et des pays en développement, où les revendeurs de drogue font la loi dans les villes. Dans plusieurs régions des Etats-Unis et du Brésil, dans le début des années 90, on a pu constater une nette recrudescence des homicides impliquant des armes à feu: ce phénomène était la conséquence de l'intensification de la guerre des gangs pour le contrôle du trafic de crack.²²⁴

Les groupes armés sont souvent étroitement liés au trafic de stupéfiants. On estime que 95 p. cent de l'opium dans le monde provient de pays ravagés par la guerre,²²⁵ en Afghanistan et au Myanmar, pour ne nommer que ces deux pays, la drogue finance les groupes armés. Souvent les armes et la drogue se croisent sur la même route, se servent des mêmes réseaux, des mêmes intermédiaires et des mêmes passeurs. Les bénéfices réalisés par le trafic de stupéfiants servent à acheter des armes, des munitions, de l'équipement militaire, des uniformes et d'autres produits: parfois même les armes sont troquées directement. Le Triangle d'or, une zone située entre la Thaïlande, le Myanmar et le Laos, connue pour sa production d'opium et de méthamphétamine (appelé communément 'speed'), s'est fait une réputation de refuge pour les groupes rebelles régionaux qui trafiquent des fusils d'assaut AK-47 et M-16, des lance-grenades, des mines terrestres et même des missiles sol-air.²²⁶

Il y a des cas où les organismes responsables de l'application des lois font une utilisation illégale des armes dans leur lutte contre le trafic illégal de drogues. En février 2003, le premier ministre de Thaïlande a annoncé une 'guerre contre la drogue'. Les conséquences de la campagne gouvernementale contre le trafic de stupéfiants ont été qualifiées de politique de tir à vue de facto sur quiconque était soupçonné d'implication dans le trafic de drogues.²²⁷ Trois semaines plus tard, Amnesty International faisait part de ses graves préoccupations concernant les informations sur la mort de centaines de suspects par les forces de sécurité du pays: 'Il est affligeant de constater qu'après dix années d'un net progrès de la situation des droits humains en Thaïlande, le gouvernement a aujourd'hui décidé de faire machine arrière.'

'Les stupéfiants vont vers le nord, mais les armes et les munitions illégales vont, elles, vers le sud.'


Ronald Gajraj, ministre de l'Intérieur de Guyane, 2002²²³

'J'ai peur. Mais le but c'est que les autres membres du gang aient encore plus peur de moi. Si je suis habillé, [si j'ai une arme] alors on est quitte.'

Un membre d'un gang en Californie, Etats-Unis, 2003²²⁸

Chapitre 4

Le bazar aux armes



Armes à vendre. Un homme fait du lèche-vitrine avant d'acheter une arme à feu dans le bazar de Darra au Pakistan.



4: Le bazar aux armes

‘A mon avis, il faudrait stopper la fabrication des armes. Les puissances mondiales comme le Royaume Uni, la France, les Etats-Unis, et les autres pourraient aider dans cette voie. Les armes ne sont pas faites pour les animaux dans le bush. Les lance-roquettes ne sont pas faits pour les animaux dans le bush... Vous les fabriquez pour tuer qui? Vous et moi!’

Peter Rashid, Boajibu, Sierra Leone, 2001²³⁰

De 1998 à 2001, les Etats-Unis, le Royaume Uni et la France ont engrangé plus de revenus des ventes d’armes aux pays en voie de développement que le montant de leur aide à ces mêmes pays.²²⁹

‘Il est aussi facile d’acheter un fusil qu’un paquet de cigarettes.’

Evan Jean Lolless, 34 ans, condamné à la prison à vie pour meurtre aux Etats-Unis, 1997²³²

L’insuffisance de contrôles des armements permet à certains de s’enrichir sur le dos des autres.

- ▶ Alors que l’attention de la communauté internationale est tournée vers la nécessité de contrôler les armes de destruction massive, le commerce des armes conventionnelles, lui, continue d’opérer dans un vide moral et juridique.
- ▶ De plus en plus de pays commencent à fabriquer des armes légères, et la plupart de ces pays n’ont pas les moyens ou la volonté de contrôler leur usage.
- ▶ Les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies – Les Etats-Unis, la France, le Royaume Uni, la Russie et la Chine – dominent le commerce mondial des armes.
- ▶ La plupart des moyens de contrôle des armes au niveau national présentent des lacunes ou sont rarement appliqués.
- ▶ Parmi les points faibles importants, soulignons l’absence de contrôle efficace des courtiers en armes, de la production sous licence et des destinataires de ces armes.
- ▶ Les armes atterrissent dans les mauvaises mains en raison de contrôles qui négligent de surveiller qui possède une arme à feu, comment l’armement est géré et l’utilisation illégale des armes par les détenteurs autorisés.

Alors que l’attention de la communauté internationale est tournée vers la nécessité de contrôler les armes de destruction massive, le commerce des armes conventionnelles continue inchangé, sans aucun contrôle global. Il faut s’attaquer aux questions du commerce des armes autorisé par les états ainsi que du commerce illicite de ces armes, si l’on veut éviter un usage irresponsable des armes à feu et le tragique coût humain qui en découle.

Une industrie unique

En termes globaux, la valeur monétaire des exportations d’armes légales est relativement faible, environ 21 milliards de dollars par an. Cela représente 0,5 p. cent du commerce mondial total, et moins de la moitié de la valeur des échanges internationaux de café. Ces statistiques donnent une fausse idée de la signification réelle du commerce des armes. Premièrement, au contraire des autres industries, les produits manufacturés qui sont vendus sont conçus avant tout pour tuer et blesser des êtres humains. Deuxièmement, les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies – Les Etats-Unis, la France, le Royaume Uni, la Russie et la Chine – sont profondément impliqués dans ce commerce et en retirent d’importants profits. Pour 2001 (dernières données connues), ils étaient les 5 plus importants exportateurs d’armes conventionnelles dans le monde, représentant au total 88 p. cent des exportations globales d’armes. Ce sont les Etats-Unis qui dominent cette industrie avec près de la moitié (45 p. cent) de la totalité des exportations d’armes dans le monde.²³¹

Une opulente industrie qui opère dans une absence totale de contrôle

L'industrie de l'armement est différente à bien des égards des autres industries. L'ONG Transparency International, souligne que l'industrie de l'armement est la deuxième industrie qui implique le versement de pots-de-vin: selon un rapport du Département d'état américain, le secteur de la défense représente 50 p. cent de toutes les allégations de corruption, même s'il ne constitue que moins de 1 p. cent du commerce mondial. La corruption à grande échelle et des pratiques professionnelles douteuses sont peut-être la conséquence du secret qui entoure les transactions, de la complexité des contrats d'armes et du fait que cette industrie est caractérisée par un petit nombre de contrats juteux.²³³ De plus, c'est une industrie qui reçoit beaucoup plus de subsides officiels que les autres industries et pour laquelle les gouvernements font une promotion active des ventes d'armes, promotion rarement atteinte dans les autres secteurs. A telle enseigne qu'il n'est pas rare de voir des ministres de haut rang d'un gouvernement se rendre personnellement auprès d'importateurs potentiels pour les convaincre.

Les exportations d'armes et l'emploi

De nombreux gouvernements exportateurs d'armes – dont le gouvernement britannique²³⁴ – souvent qualifient l'industrie de la défense d'essentielle à l'économie nationale, ce qui implique donc que toute restriction à l'exportation d'armes par le biais d'une politique responsable d'exportations, serait nuisible à l'économie. Toutefois une récente étude au Royaume Uni suggère que cela est loin d'être le cas.²³⁵

► Selon une étude datant de 2001, impliquant entre autres des économistes du ministère britannique de la Défense, une réduction de 50 p. cent des exportations d'armes coûterait à l'économie du pays environ 2 à 2,5 milliards de livres. Il y aurait une perte initiale de 49.000 emplois mais, en raison des ajustements économiques, environ 67.000 nouveaux emplois seraient créés à terme.²³⁶

► Selon des études publiées en 2002, une politique responsable d'exportation des armes nécessiterait une réduction de 27,5 p. cent de la valeur des exportations d'armes, ce qui coûterait au Trésor entre 1,1 et 1,4 milliards de livres, avec une perte initiale de 27.000 emplois rééquilibrée par la création éventuelle de 37.000 nouveaux emplois.²³⁷

Ces deux études montrent clairement que l'impact financier d'une politique responsable des exportations d'armes est relativement modeste. Si, initialement, on enregistre des pertes d'emplois, à plus long terme, on assiste à la création d'un nombre supérieur de postes.

La principale caractéristique de l'industrie de l'armement est qu'elle manufacture des produits et fournit des services dont le but est de tuer ou de blesser. On serait donc en droit d'attendre, un contrôle sévère proportionné à cette lourde responsabilité: des gouvernements et une industrie travaillant de concert pour s'assurer que ces armes sont vendues et utilisées de manière responsable. Mais l'industrie de l'armement ne ressemble à aucune autre industrie, elle opère en

dehors de la juridiction de l'Organisation du commerce mondial (OMC), des conditions définies par la conférence de l'ONU sur le commerce et le développement (CNUCED) et des limites du régime de non-prolifération. Ce sont les gouvernements eux-mêmes qui sont chargés du contrôle, des gouvernements qui peuvent être incapables ou peu disposés de garantir des pratiques responsables.

L'armement des Philippines

A la fin 2001, le gouvernement américain a offert au gouvernement des Philippines de l'équipement militaire d'une valeur supérieure à 100 millions de dollars, dont des hélicoptères, des avions de transport et 30.000 fusils M-16. Cet équipement devait servir pour lutter contre des groupes armés opérant dans l'archipel. Ces transferts faisaient partie de la 'guerre contre la terreur' engagée par les Etats-Unis. En outre, les militaires américains ont également fourni des formations en matière de lutte anti-insurrectionnelle. Toutefois ces formations ne font pas mention des strictes garanties concernant le respect des droits humains, or le mécanisme de surveillance du respect des droits humains aux Philippines est pratiquement non-existant. En conséquence, cette assistance militaire américaine risque d'exacerber la spirale des violations des droits humains, d'aggraver les tensions

locales, et de prolonger le conflit armé dans le centre de l'île de Mindanao.²³⁸

Il existe déjà un marché florissant de ventes illégales d'armes légères aux Philippines et l'on craint que l'injection d'équipement militaire américain, qui inclut des armes légères, contribue à une plus grande prolifération de ces armes. Les munitions, perdues, volées ou vendues illégalement, appartenant aux forces armées philippines, atterrissent parfois entre les mains de groupes criminels ou de groupes politiques armés. A Mindanao, par exemple, plus de 70 p. cent de la population détient une ou plusieurs armes à feu. On peut acheter une mitrailleuse pour à peine 375 dollars et un revolver pour seulement 15 dollars. Dans le pays, jusqu'à 82 p. cent des homicides sont dus à des armes légères.²³⁹

Accroissement de la production dans les pays moins développés

La Fédération de Russie possède une importante industrie militaire dans un système étatique fortement centralisé, ce qui signifie que les exportations d'armes devraient pouvoir être relativement bien contrôlées. Pourtant il n'existe aucun critère juridique national pour empêcher que des armes soient exportées vers des destinations où elles pourraient être utilisées pour commettre des violations du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains.²⁴⁰ Dans les économies soumises à des contrôles moins rigoureux, comme, par exemple, celles des pays en voie de développement qui produisent des armes, la production d'armement est rarement sujette à des contrôles stricts.

Selon une étude récente, 1.135 entreprises dans au moins 98 pays fabriquent des armes légères et des munitions; ces chiffres sont en constante augmentation.²⁴¹ Entre 1960 et 1999, le nombre de pays produisant des armes légères a doublé et le nombre d'entreprises qui fabriquent ces armes a été multiplié par 6. Cette augmentation peut

s'expliquer en partie par la privatisation des industries d'état, la création de nouvelles nations et une meilleure à partir des années 90. Mais la multiplication des entreprises et des pays producteurs d'armes représente sans conteste un défi à relever pour ceux qui réclament des contrôles plus rigoureux.

Une production domestique incontrôlée

A l'autre bout de l'échelle, la production domestique (ou production artisanale) d'armes est très répandue aussi bien dans les pays développés et dans ceux en voie de développement. Bien que ce type de production soit moins important que la production officielle, ses effets dans certains endroits sont considérables.

Certaines des armes fabriquées de la sorte sont rudimentaires: tubes bourrés d'explosif en Irlande du Nord, pistolets fabriqués à partir de ressorts de lit et de tube de métal au Honduras et en Inde,²⁴³ ou encore grenades tirées à partir de lanceurs découpés dans des pipelines en Colombie.²⁴⁴ D'autres armes sont beaucoup plus sophistiquées et parfois même de très haute facture. Le groupe palestinien du Hamas fabrique une arme anti char appelée 'Al Bana': c'est une roquette de 95 mm avec une tête remplie de TNT tirée à partir d'un cylindre de plastique d'un mètre de long.²⁴⁵ En Colombie, le marché est inondé de hechizas (des armes faites de fabrication artisanale) de grande qualité à des prix compétitifs. Elles sont produites principalement à Cali et Pereira. Elle coûte environ un tiers du prix demandé sur le marché noir: un pistolet Walter PPK peut coûter 350 dollars sur le marché noir mais la copie maison peut se négocier à seulement 100 dollars.²⁴⁶ La plupart des productions artisanales concernent les fusils mais des groupes rebelles au Sri Lanka et en Colombie ont construit des chars à partir de tracteurs ou de bulldozers équipés de tourelles et de mitrailleuses et dont l'habitacle était protégé par des plaques de blindage.²⁴⁷

La prolifération anarchique des armes

L'absence de contrôles, ainsi que les lacunes dans les législations et la faiblesse des moyens pour faire appliquer la loi, signifient que les armes voyagent trop facilement dans le monde pour atteindre des zones de conflits et des pays où le respect des droits humains est inexistant et où règne une forte criminalité organisée. Dans ces cas, la majorité des armes ne sont pas fabriquées artisanalement. Les armes à feu, et en particulier les armes légères, ne respectent pas les frontières nationales. L'un des facteurs clefs du commerce des armes est la manière dont ces armes passent du secteur contrôlé par l'état à l'univers de l'illégalité. La frontière entre ces deux mondes est ténue et poreuse.

'Nous sommes trois frères qui travaillent ensemble. Nous avons hérité de cette affaire de notre père, qui lui-même l'a hérité de son père. Notre grand-père était connu dans la région pour la fabrication originale de fusils de chasse... Avec 31 enfants entre nous, il nous faut 17 kg de riz par jour pour nourrir toute la famille. C'est pour cela que pour rien au monde, nous abandonnerons notre commerce.'

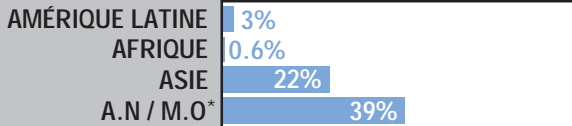
M. Dante, fabricant illégal d'armes à Bamako, au Mali, 2003²⁴²

Au Ghana, il faut 6 mois pour faire pousser du maïs ou du manioc, mais seulement 1 à 5 jours pour fabriquer un fusil.²⁴⁸

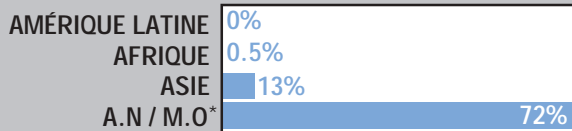
Qui vend et qui achète les armes? Les plus grands exportateurs p

Exportation d'armes

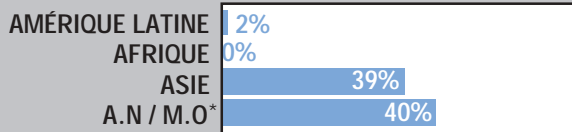
USA \$14 bn



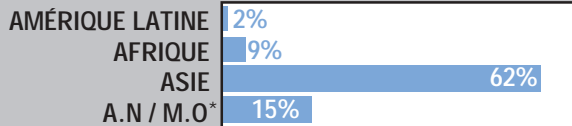
ROYAUME – UNI \$4.6 bn



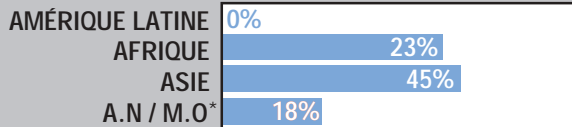
FRANCE \$3.4bn



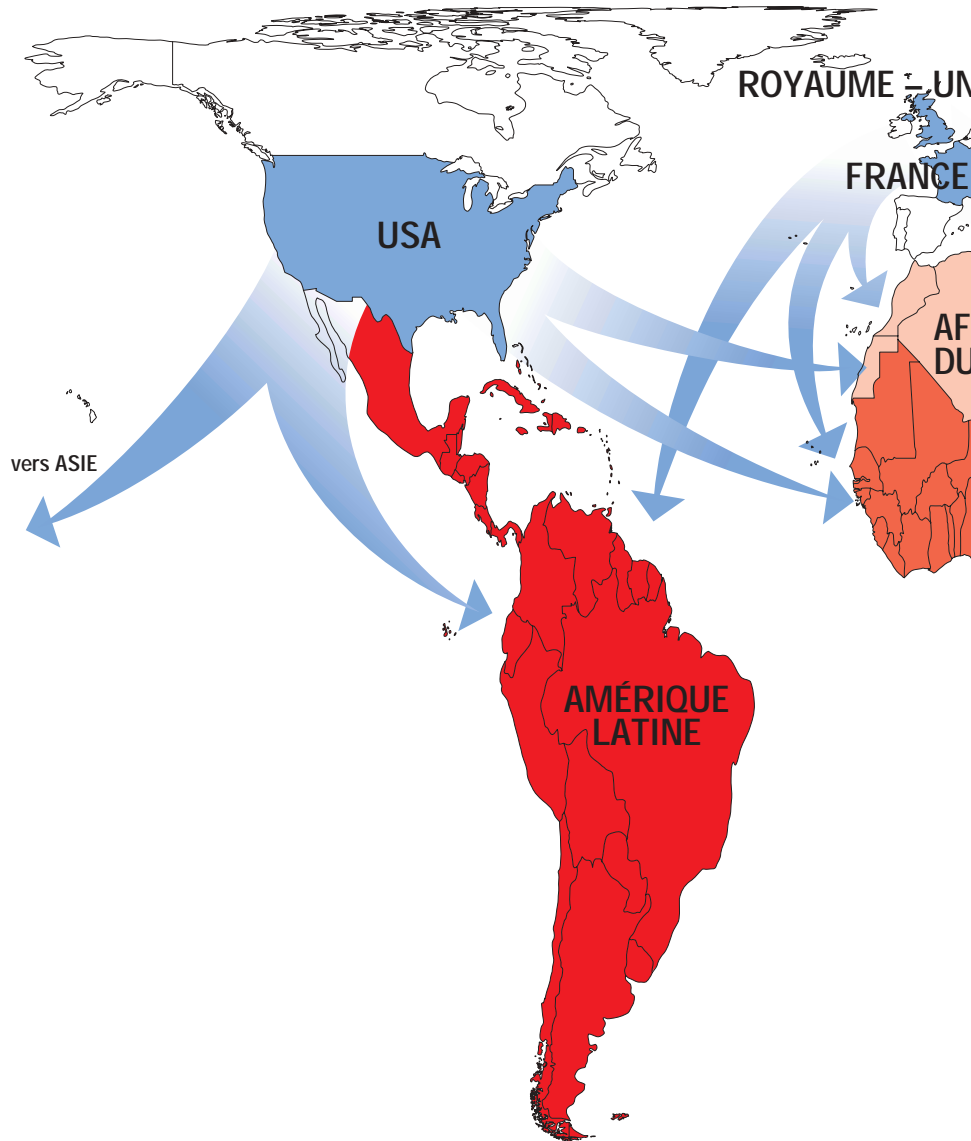
RUSSIE \$3.4bn



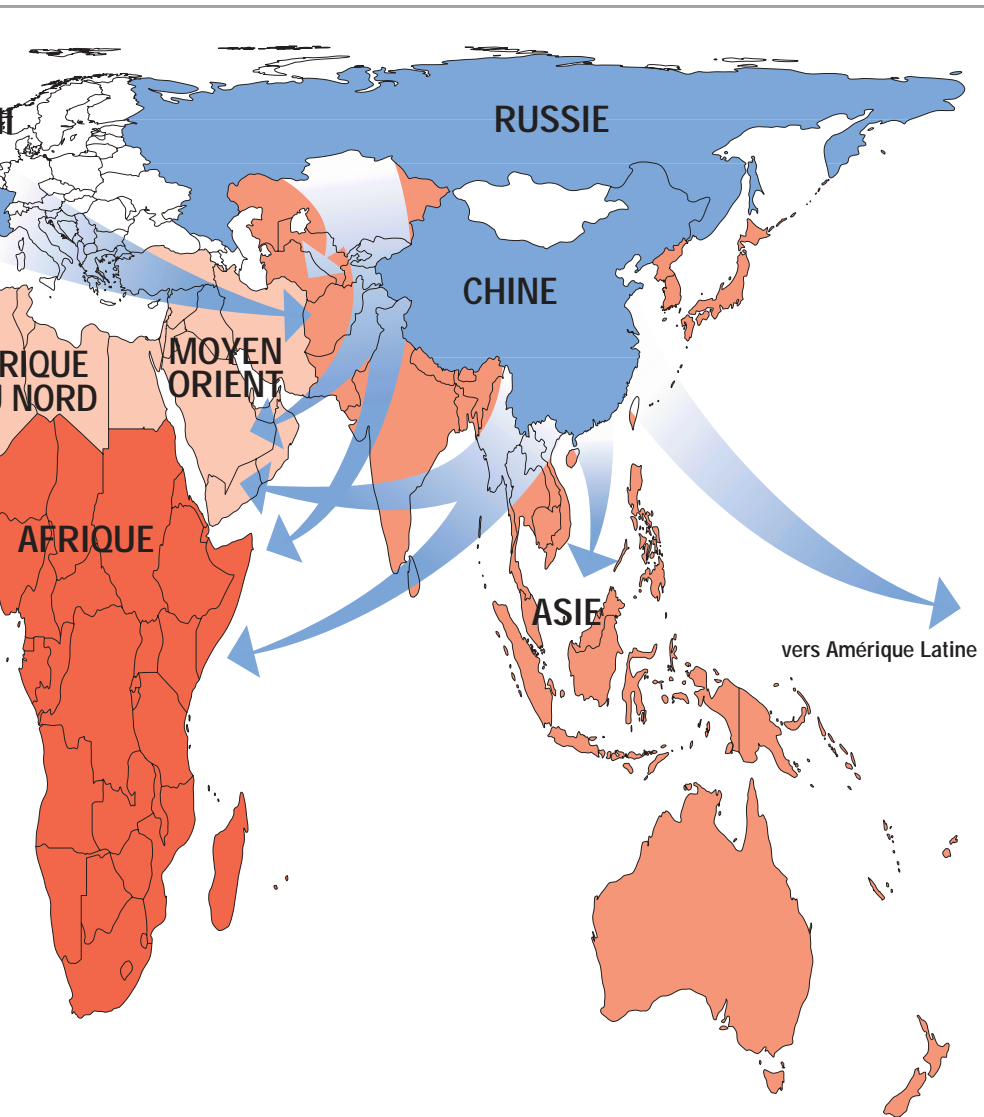
CHINE \$0.5bn



* A.N / M.O = AFRIQUE DU NORD ET MOYEN ORIENT

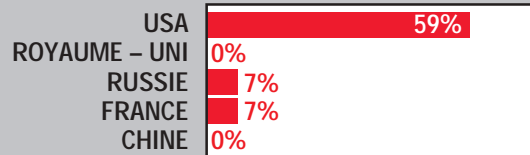


ar montant

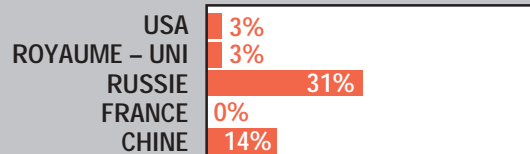


Importation d'armes

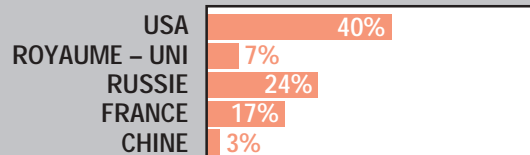
AMÉRIQUE LATINE \$0.7 bn



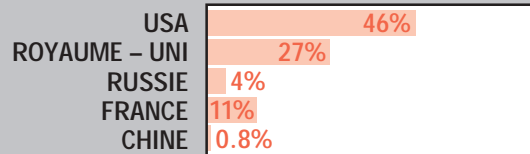
AFRIQUE \$0.9bn



ASIE \$8bn



A.N / M.O* \$12bn



Notes : chiffres moyens pour 1998-2001. Tous les chiffre sont données en dollars.
 Source: Conventional Arms Transfers to Developing Nations, 1994-2001, Richard F. Grimmet, 2002, rapport au Congrès

Les meilleures études l'affirment:
80 à 90 p. cent du commerce
mondial des armes légères
commence dans le commerce
contrôlé par l'état.²⁵⁰

'Les dirigeants locaux, régionaux et mondiaux doivent accepter le fait que nous ne pouvons plus laisser le marché libre diriger le commerce international des armes. Nous ne pouvons plus nous enrichir grâce au commerce de la mort. Au contraire, il nous faut convenir que bien souvent le commerce des armes est l'ami des dictateurs et l'ennemi du peuple. Il est temps de faire le choix entre les vies humaines et les armes.'

Oscar Arias, prix Nobel de la Paix²⁴⁹

'On ne peut pas tout avoir. On ne peut pas à la fois prendre fait et cause pour la paix et, dans le même temps, être le plus grand fournisseur d'armes du monde.'

L'ancien président des Etats-Unis, Jimmy Carter, durant la campagne présidentielle, 1976²⁵¹

Des faiblesses dans les systèmes nationaux de contrôle des armes

Les gouvernements promulguent et font appliquer la législation qui contrôle la production, l'exportation, les ventes au niveau national, la gestion et l'usage des armes. Mais cette législation est bien trop souvent malheureusement insuffisante, elle présente des lacunes et elle est caractérisée par un fossé entre la réglementation et son application, ce qui facilite l'accès aux armes meurtrières.

Les transferts d'armes

En raison des liens entre la sécurité nationale et la politique étrangère, le consensus international est qu'il faudrait que les exportations et les importations d'armes soient soumises à une autorisation gouvernementale. Mais l'absence de contrôles adéquats signifie que le transfert d'armes du secteur contrôlé par l'état vers le milieu illicite est une pratique courante. De plus, l'accord gouvernemental pour une vente d'armes dépend plus de l'importance économique et géopolitique du contrat que des préoccupations concernant l'impact de cette vente, ainsi que le montrent les exemples ci-après.

- ▶ Lorsque l'Union soviétique a éclaté, les états nouvellement créés ont hérité d'usines d'armements à un moment où le besoin en devises étrangères et en emplois était une priorité nationale. Les préoccupations concernant l'usage ultime de ces armes sont passées au second plan.
- ▶ Plus récemment, l'Inde a décidé d'abandonner sa liste noire des pays importateurs d'armes mis à l'index pour que son industrie militaire puisse avoir un impact significatif sur l'économie du pays.²⁵⁵
- ▶ La République tchèque, la Slovaquie, la Bulgarie, la Roumanie et la Pologne, qui tous sont en train de moderniser leurs systèmes et leurs ressources militaires en vue de leur intégration au sein de l'OTAN, écoulent à bas prix sur le marché des armes, des chars et de l'artillerie lourde, ce qui fait que de nouvelles armes sont disponibles dans les zones de conflits violents.²⁵⁶

Les gouvernements responsables exigent toujours de vérifier les **certificats de destination finale** qui identifient le destinataire des exportations d'armes et la raison pour laquelle ces armes ont été achetées. En pratique, les détournements sont courants parce que le système est facile à contourner; soit en raison du laxisme du service délivrant les licences, soit en raison des pratiques corrompues et opaques dans la production des certificats. Deux exemples:

- ▶ La politique du gouvernement canadien interdit la vente d'armes à l'armée colombienne, car ces armes peuvent être utilisées pour commettre des violations des droits humains. Pourtant une lacune dans la législation a permis l'envoi de 33 hélicoptères de l'armée canadienne à la Colombie via les Etats-Unis entre 1998 et 2000. La législation canadienne n'exige pas de certificat de destination pour les exportations vers les Etats-Unis. Ces derniers ne garantissent pas que ces armes ne seront pas ré-exportées.²⁵⁸

Le statut international du contrôle des armements

Les armes conventionnelles, et en particulier les armes légères, tuent plus de civils que n'importe quel autre type d'armes, y compris les armes de destruction massive. On serait donc en droit d'attendre des contrôles internationaux rigoureux pour limiter leur prolifération.

MAIS le contrôle de la prolifération des armes concerne avant tout les armes de destruction massive. Il n'existe pratiquement pas de règlements contraignants relatifs au transfert d'armes conventionnelles.

Presque toutes les armes sont fabriquées légitimement. Ce n'est que plus tard qu'elles sont transférées sur le marché illicite. On serait donc en droit d'attendre des vérifications **internationales rigoureuses concernant le commerce des armes contrôlées par les états.**

MAIS la plupart des contrôles existants et concernant les armes conventionnelles se concentrent sur les transferts illicites.

Il n'existe que bien peu de contrôles légalement contraignants du commerce des armes conventionnelles.

► Les embargos internationaux sur les armes sont des mécanismes utiles pour limiter le flux d'armes dans des zones de conflits. Mais ils sont réactifs plutôt que préventifs et soumis aux pressions politiques.
► Il existe un petit nombre de restrictions sur des armes spécifiques, produisant des effets traumatiques et frappant sans discrimination, comme par exemple les mines terrestres.²⁵²

Et il n'existe que peu d'accords internationaux pour contrôler les exportations **d'armes lourdes** comme les chars et les avions.

Il n'existe pas de traité global et le seul instrument régional est en Europe avec un Code de conduite légalement contraignant qui s'applique à toutes les exportations d'armes contrôlées par les états. Il existe aussi quelques autres instruments.²⁵³

Une arme portative peut tuer un grand nombre de civils. On est en droit d'attendre des contrôles de ce type d'armes.

En réponse à ces préoccupations croissantes, l'ONU a commencé un processus d'examen du problème des armes légères et plusieurs instruments régionaux ont été créés:

► Le Protocole de l'ONU sur les Armes à feu s'attaque à la question de la fabrication et du trafic illicite des armes à feu à destination du crime organisé. Bien que signé, ce protocole n'est pas encore entré en vigueur.

► Plusieurs régions ont pris des mesures et/ou mis en place des contrôles pour limiter la prolifération des armes, en particulier en Afrique de l'Ouest et dans les Amériques – voir Chapitre 4.

Les programmes régionaux relatifs aux armes légères sont décevants. Cela est en partie dû à l'absence de garanties concernant le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits humains. Cependant, il ne fait aucun doute qu'une nouvelle discussion a commencé à l'échelle internationale.

De plus, les organisations de la société civile qui travaillent pour mettre un terme à la prolifération et à l'utilisation illégale des armes légères se sont associées à IANSA – International Action Network on Small Arms (Réseau d'action international sur les armes légères) – pour travailler ensemble pour plus de progrès et plus de changements radicaux.

'La facilité avec laquelle des ennemis potentiels peuvent acheter des armes conventionnelles sophistiquées va représenter un nouveau défi en matière de guerre conventionnelle.'

Donald Rumsfeld, secrétaire américain à la Défense, juin 2001²⁵⁴

‘Nous [Les usines d’artillerie du Pakistan] fournissons des certificats d’utilisation finale vers l’Allemagne pour dissimuler des livraisons au Koweït.’

Un haut responsable des usines d’artillerie du Pakistan, 1992²⁵⁷

‘[Les ventes d’armes britanniques à l’Angola et à l’Ouganda] ridiculisent les affirmations gouvernementales concernant sa politique éthique. Le gouvernement a fait preuve d’hypocrisie sur cette question. 4,5 millions d’Africains [en République démocratique du Congo] ont été tués au cours des 5 dernières années et les entreprises britanniques font des bénéfices sur leur dos. Le gouvernement a du sang sur les mains.’

Norman Lamb, député britannique, Royaume Uni, 2003²⁶⁰

► En dépit des assurances israéliennes selon lesquelles ‘aucun équipement en provenance du Royaume Uni n’est utilisé [sic] dans le cadre des activités militaires dans les Territoires’, des chars Centurion modifiés ont été utilisés par l’armée israélienne en Cisjordanie et à Gaza en 2002.²⁵⁹

Le **courtage** en armes, via un pays tiers, est un moyen important par lequel les armes tombent entre de mauvaises mains. Les courtiers, soutenus par les transporteurs et les financiers, sont des intermédiaires qui facilitent les transferts entre vendeurs et acheteurs. Les courtiers en armes, les transporteurs et les financiers sont impliqués dans des livraisons d’armes vers les zones de conflits et celles en proie à une crise des droits humains les plus affectées du monde, y compris les régions sous embargo onusien comme l’Afghanistan, l’Afrique du sud, l’Angola, l’Irak, La RDC, le Rwanda, la Sierra Leone, pour ne nommer que quelques pays.

La plupart des législations nationales en matière d’exportations d’armes n’envisagent pas ou peu la question du courtage international en armes, du transport et du financement de celles-ci. Dans les pays où la législation est stricte sur cette question, il suffit aux courtiers peu scrupuleux de se déplacer ‘off shore’ dans un pays où les contrôles sont moins rigoureux. Par ailleurs, les transactions bancaires électroniques et les paradis fiscaux rendent les mouvements de capitaux internationaux plus faciles à organiser mais plus difficile à suivre à la trace. Quant aux transporteurs, ils évitent d’être détectés en acheminant leurs cargaisons dans des avions qui atterrissent sur différents aéroports en dehors des sentiers battus, qui volent la nuit ou à basse altitude pour éviter la surveillance radar, qui modifient les numéros d’immatriculation, voire qui utilisent des ‘pavillons de complaisance’.²⁶¹

La technologie militaire est exportée lorsqu’une entreprise d’armement autorise la production de ses armes dans un pays tiers. Mais cela se fait sous **licence** de l’entreprise. La signature d’accords établissant une licence de production dans des pays qui connaissent la répression et les violations des droits humains ou dans des pays en conflit, permet de contourner de manière efficace, la législation sur le contrôle des exportations d’armes, législation qui interdit un transfert direct dans ces pays. Souvent, le fabriquant original n’a plus son mot à dire une fois que l’accord a été conclu: ainsi par exemple, l’usine Arsenal de Bulgarie a continué à produire des Kalachnikovs en dépit du fait que sa licence de production avait expiré depuis 14 ans.²⁶⁴

De petites quantités d’armes passées en contrebande par des individus (ce que l’on appelle le ‘**commerce de fourmi**’) sont souvent achetées légalement avant d’être revendues à d’autres personnes. Ainsi au Paraguay, un touriste peut en toute légalité acheter deux fusils, encourageant par la même les flux d’armes dans les pays voisins.²⁶⁷

Les armes sont donc **recyclées** d’un conflit à un autre à cause de pays qui négligent de contrôler la possession d’armes par des civils. A la fin 2002, après une opération de récupération d’armes et de munitions, de grande quantité de munitions en excédent ont été transportées par avion d’Albanie vers le Rwanda, où elles auraient été utilisées en RDC.²⁶⁸ Les pays ravagés par des guerres, comme en Afghanistan, en Albanie, en Angola et en Somalie, sont des sources faciles pour l’acquisition illégale d’armes.

Le courtage en armes : exemple-type de contrat d'armes illicites qui implique plusieurs pays²⁸⁴

Des courtiers en armes au Guatemala et au Panama ont organisé la livraison de 3.117 fusils d'assaut AK-47 et de 2,5 millions de cartouches achetés à la police du Nicaragua, et destinée à un groupe armé illégal en Colombie. Les courtiers avaient affirmé avoir acheté ces armes à la police du Panama.

Le contrat a été négocié par deux ressortissants israéliens, affirmant être les représentants officiels au Guatemala de l'industrie militaire israélienne, et un homme d'affaire israélien basé au Panama. Les autorités du Nicaragua n'ont pas vérifié auprès du gouvernement du Panama, les destinataires des armes: le Panama a même affirmé ne rien connaître de ce contrat. Plus

tard, on a découvert que l'ordre d'achat gouvernemental utilisé pour acquérir ces armes était un faux parfaitement imité.

Pour éviter d'être repéré, un navire panaméen a transporté les AK-47 dans le port du Nicaragua d'El Bluff, une petite enclave sur la côte atlantique rarement utilisée si ce n'est par des pêcheurs. Les armes apparaissaient sur le manifeste du navire sous le titre de ballons d'enfants en pastique. Le navire a ensuite contourné Panama pour mouiller à Turbo, un port colombien isolé. Des poids lourds ont ensuite chargé les 14 containers d'armes avant de disparaître dans la jungle épaisse d'Urabá.

'La plupart du matériel que nous transportions était des AK du dernier cri [fusils d'assaut Kalachnikovs] et des munitions. Pour nous, c'était une opération de routine... On sait qu'il y a une guerre. On n'y est pas impliqués, parce que nous ne sommes que des pilotes de charter. Pour moi ce n'est que du fret. Mais, bon, c'est vrai qu'une partie de ce fret n'est pas vraiment bonne.'

Le commandant Brian 'Sport' Martin, qui a acheminé des armes du Rwanda et de l'Ouganda dans la ville de Kisangani tenue par les rebelles dans la République démocratique du Congo, 2000²⁸²

L'une des causes principales de l'accroissement de la disponibilité des armes légères sur les marchés mondiaux dans les années 90, fut le transfert sans discrimination des armes standards des états membres de l'ancien Pacte de Varsovie vers les pays plus pauvres.²⁸⁹ Cette tendance s'est parfois accélérée lors de l'adoption des modèles d'armes de l'OTAN.²⁷⁰

Lorsqu'on souligne leur incapacité à interdire les transferts irresponsables d'armes, certains gouvernements rétorquent en utilisant ouvertement l'argument moral quelque peu spécieux selon lequel 'si nous ne leur vendons pas des armes, quelqu'un d'autre le fera'. Lorsqu'on a demandé au Premier ministre britannique, Tony Blair, pourquoi le Royaume Uni vendait à Israël des pièces d'avions F16, tout en sachant que de telles armes étaient utilisées contre des civils, il a répondu: 'Ce qui arriverait si nous [refusions de vendre ces pièces], ce n'est pas que les pièces ne parviendraient pas à leur destinataire, c'est que vous auriez alors toute l'industrie militaire du monde en train de se précipiter pour prendre la place que nous aurions alors laissée vacante'.²⁷¹ Même si cela est vrai, c'est moralement inacceptable: car vendre des armes à ceux qui peuvent en faire une utilisation abusive, ne constitue pas une politique censée ou équitable. Les Etats-Unis et le Royaume Uni, sont deux des pays qui ont armé l'Irak dans les années 80, alors qu'il y avait de nombreuses preuves que le gouvernement irakien était coupable de violations des droits humains contre ses propres citoyens. Pourquoi est-ce que les gouvernements ne retiennent-ils pas les leçons du passé?

Production sous licence: Le détournement de la législation sur les exportations

Les entreprises d'au moins 15 pays (Afrique du sud, Allemagne, Autriche, Belgique, Etats-Unis, France, Israël, Italie, Portugal, République tchèque, Royaume Uni, Russie, Singapour, Suède, et Suisse) ont signé des accords autorisant la production sous licence d'armes légères et de munitions dans 45 autres pays.²⁶⁵ Cette diffusion de la production dans le monde, souvent dans des pays dont les contrôles des exportations d'armes sont insuffisants, augmente

grandement le risque que ces armes tombent entre les mains de personnes responsables de violations. Par exemple, l'entreprise Otokar en Turquie produit des véhicules qui partagent avec la compagnie britannique Land Rovers 70 p. cent des pièces. Le gouvernement britannique classe l'exportation de ces pièces sous l'appellation 'civile', mais en modifiant ces pièces, ces véhicules sont transformés en véhicules blindés vendus à l'Algérie et au Pakistan.²⁶⁶

Souvent, les gouvernements puissants qui affirment respecter les droits humains et qui offrent des programmes d'aide aux pays pauvres, autorisent également des ventes d'armes qui portent atteintes à l'autorité de la loi. Par exemple, le Royaume Uni est un fournisseur important d'armes de poing aux forces de police de la Jamaïque. Le taux de décès entre les mains de la police de ce pays est l'un des plus élevés au monde et depuis 1999, il y a eu 600 enquêtes bâclées pour tenter de faire la lumière sur ce phénomène. Des armes légères de fabrication italienne ont été livrées à la police et aux forces de sécurité en Algérie, au Kenya, au Nigéria, en RDC, en Sierra Leone et en Turquie, en dépit du fait que ces armes sont utilisées dans des cas de force excessive, de torture et de violations des droits humains.²⁷²

Ce n'est pas la production d'armes en tant que telle qui est remise en question, mais leurs ventes à des utilisateurs irresponsables et l'absence de contrôles pour empêcher ses armes d'atterrir entre les mains de personnes irresponsables. Le coût humain de telles ventes est évident. Les producteurs d'armes veulent-ils vraiment avoir du sang de civils sur leurs mains?

Autres contrôles nationaux

Les réglementations nationales concernant **la possession d'armes à feu** par des individus varient grandement d'un pays à un autre: cela va d'une absence totale de contrôle à une interdiction complète de posséder une arme. Même aux Etats-Unis, le pays le plus lourdement armé au monde, il existe de nombreux textes de loi, tant au niveau local qu'au niveau fédéral, qui contrôlent l'utilisation illégale des armes: par exemple, il est interdit aux civils d'acheter des fusils d'assaut militaire.²⁷³ Toutefois ces restrictions sont souvent inadéquates car elles présentent des lacunes ou alors elles ne sont pas appliquées. En Colombie, par exemple, même les personnes qui ont un casier judiciaire peuvent facilement se procurer des armes en soudoyant les fonctionnaires adéquats.²⁷⁴

Les utilisateurs agréés d'armes sont souvent eux-mêmes des fournisseurs d'armes. Il existe de nombreux exemples de policiers, de soldats ou de sociétés de sécurité privées qui vendent ou qui proposent la location de leurs armes pour des profits personnels. En Colombie, des éléments corrompus de la police peuvent très bien revendre à leur propriétaire les armes qu'ils leur auront saisies.²⁷⁶ Dans les campagnes, comme par exemple dans les régions pastorales d'Afrique de l'Est, les gouvernements sont contraints de reconnaître parfois qu'ils ne peuvent assurer eux-même la sécurité de leurs ressortissants. Ils vont donc armer des volontaires de la défense civile ou des réservistes de la police, issus des populations locales, pour assurer la protection de leur communauté. Mais leur formation et les directives concernant la façon de se servir de leurs armes sont souvent inadéquates. De plus, ces armes ne sont pas distribuées équitablement entre différents groupes ethniques, ce qui suscite des craintes et crée des tensions.

Une mauvaise **gestion des armes** signifie que des utilisateurs non agréés peuvent se procurer des armes. De grandes quantités d'armes sont volées dans les dépôts de l'armée ou de la police. En Géorgie, les stocks russes ont été systématiquement pillés en 1991 et 1992, en partie parce que les pillards croyaient que de telles actions étaient officiellement autorisées lors de la nationalisation des biens soviétiques.²⁷⁷ Des armes sont dérobées chez les armuriers et chez les particuliers; en Afrique du Sud, les deux causes principales d'armes illégales sont les pertes et les vols chez les possesseurs agréés d'armes et dans les entrepôts d'état. Dans ce pays, on a signalé la perte ou le vol de 80 armes à feu par jour pour la seule année 1998.²⁷⁸ Dans les îles Salomon, en 2000, la Malaita Eagle Force (MEF, Force de l'aigle de Malaita, principal groupe politique armé) a effectué deux raids contre des armureries, dérobant assez de fusils d'assaut M18 pour commettre, avec la complicité de la police, de graves violations des droits humains sur la population civile sur l'île de Guadalcanal.²⁷⁹

Les pays fournisseurs peu disposés à aider les destinataires de leurs armes

L'état de Rio est l'un des états les plus violents du Brésil, un pays dont le taux de mortalité par armes à feu est l'un des plus élevés au monde. D'où viennent ces armes? Des 225.000 armes à feu saisies par la police dans l'état de Rio de Janeiro au cours des 50 dernières années, la plupart était fabriquée localement, bien que de nombreuses armes aient pu dans un premier temps quitter le Brésil avant d'y retourner via le Paraguay. En ce qui concerne les armes fabriquées en dehors du Brésil, leurs pays d'origine étaient les suivants (par ordre décroissant): Etats-Unis (environ 12.700

armes), Espagne (environ 10.000), Belgique, Argentine, Allemagne, Italie, République tchèque, Autriche, France, Chine, Israël, Russie et Suisse.

En juillet 2002, le Brésil a demandé l'aide de la coopération internationale pour suivre la trace du cheminement des armes afin de contenir le flux de ces armes dans l'état de Rio, réputé pour sa criminalité. A ce jour, à l'exception de l'Allemagne et de l'Argentine, on a entendu un silence assourdissant de la part des autres pays impliqués.²⁸³

'Les soldats géorgiens avaient l'habitude de donner des balles pour que les enfants jouent avec, et si vous leur offriez de la vodka ou des cigarettes, alors ils étaient prêts à vous céder n'importe quoi – une arme ou une grenade.'

Georgi, 14 ans, un déplacé originaire d'Abkhazie en Géorgie, 2000²⁷⁵

‘L’Irak a reçu un flot constant de pièces détachées pour son matériel, en dépit de 12 années d’embargos considérés comme stricts. Saddam Hussein possède des radars en état de marche et des avions qui volent. Cela ne serait pas possible sans une maintenance régulière. Ces pièces arrivent en Irak par le biais d’un réseau complexe d’intermédiaires, mais le matériel et l’expertise provient de l’ex-URSS.’

Pavel Felgenhauer, expert militaire indépendant, octobre 2002²⁸⁵

Le fiasco de l’embargo sur les armes à destination de l’Irak

Pendant les années 80, des entreprises allemandes, américaines, britanniques, canadiennes, chinoises, française et grecques ont fourni des technologies militaires, parfois à ‘double usage’ (civil et militaire), à des entreprises et aux forces armées irakiennes.²⁸⁶ En 1990, après l’invasion du Koweït par l’Irak, un embargo onusien a été imposé. En dépit de cet embargo, l’Irak a continué à recevoir des armes illégales, la plupart d’entre elles venant des états nouvellement indépendants

d’Europe centrale et orientale. Par exemple, selon certaines informations, l’Irak a reçu de l’artillerie, des véhicules militaires et des munitions en provenance de la République fédérale de Yougoslavie, de l’artillerie et des munitions de la Bosnie et des véhicules blindés de la Bulgarie, en dépit de nombreuses preuves faisant état d’une utilisation sans discrimination de tel équipement au cours d’attaques contre des civils irakiens.

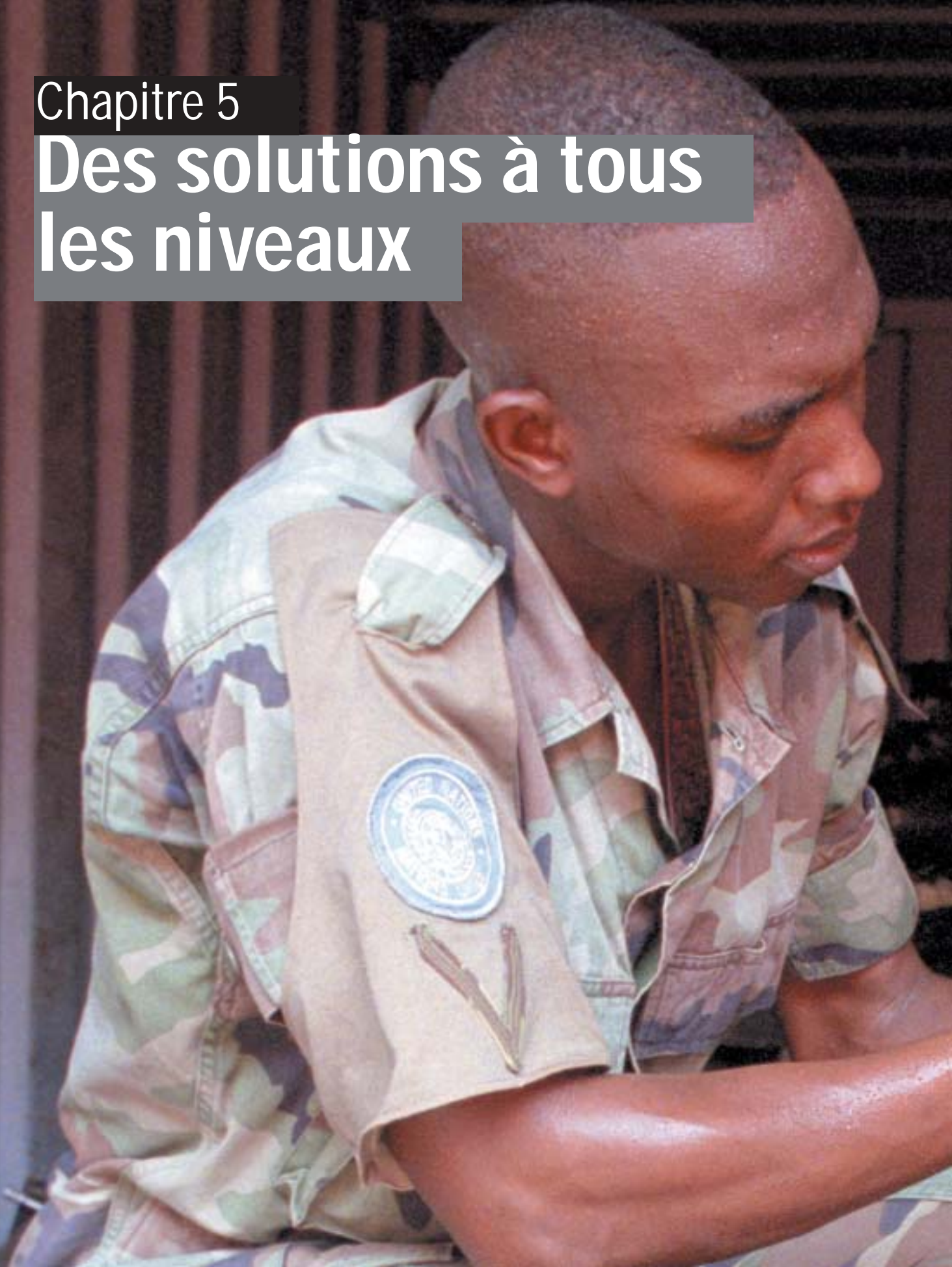
Pendant les **conflits**, les armes passent entre les mains des différentes parties rivales lors des pertes et des gains territoriaux, lorsque les entrepôts d’armes sont pris et repris ou quand les armes sont abandonnées sur les champs de bataille. Pendant plusieurs mois, les armes capturées par les forces armées américaines dans les caches des taliban en Afghanistan ont été distribuées gratuitement aux milices locales.²⁸⁰ Lorsque les conflits approchent de leur fin et que des accords de paix sont signés, le plus souvent, les armes des combattants ne sont pas récupérées et elles finissent entre les mains des civils: cela a été le cas en particulier au Mozambique et au Cambodge ainsi que dans les pays voisins. En Bosnie, 7 ans après la fin de la guerre et après d’importantes opérations de récupération d’armes, les soldats de la paix de l’OTAN ont affirmé que pratiquement toutes les familles ont en leur possession des armes de guerre.²⁸¹ 1 million d’armes illégales sont toujours en circulation dans la région des Balkans.²⁸²

Pour résumer

Il est clair que l’absence de contrôle signifie que les armes tombent facilement entre les mains de ceux qui s’en servent pour commettre des violations du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains. Ceux qui sont responsables de cette situation peuvent être des acteurs d’un gouvernement répressif, des criminels, des maris violents ou des membres de groupes politiques armés. Certaines des méthodes de transferts décrites plus haut sont ‘légales’ aux termes de la législation des états impliqués, tout simplement parce que la législation qui contrôle les transferts, soit n’existe pas, soit présente des lacunes. Mais le fait que les transferts ne soient pas interdits ne les rend pas moralement acceptables. D’autant que, aux termes du droit international, de tels transferts pourraient être illégaux.

Chapitre 5

Des solutions à tous les niveaux





Le programme de désarmement de la MINUSIL (Mission des Nations Unies en Sierra Leone). Un container rempli d'armes détruites qui appartenaient aux groupes rebelles et anti-gouvernementaux.

5: Des solutions à tous les niveaux

*'Arma Não! Ela Ou Eu' –
'Libérez-vous des armes!
C'est moi ou alors l'arme!'*

Slogan de la campagne anti-arme menée
par les femmes du Brésil

Les solutions existent mais existe-t-il une volonté politique de les appliquer?

- ▶ La politique d'armement de certains pays s'est améliorée mais son application laisse beaucoup à désirer.
- ▶ Le processus onusien sur les armes légères consiste à faire deux pas en avant et un pas en arrière.
- ▶ Pour éviter d'autres violations, il est nécessaire de stopper le flux de nouvelles armes et de récupérer les armes en usage dans les communautés qui en souffrent.
- ▶ Il est urgent de mettre au point une Convention cadre sur les transferts internationaux d'armes, afin d'interdire tous les transferts d'armes qui pourraient conduire à des violations du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains.
- ▶ Il est nécessaire de renforcer les contrôles des armes aux niveaux national et régional pour empêcher de tels transferts.
- ▶ Les gouvernements doivent rendre plus de comptes à leurs citoyens concernant les garanties visant à les protéger contre la violence avec armes.
- ▶ Les gouvernements et la société civile doivent travailler conjointement pour améliorer la sécurité au niveau local.

Le monde est à la croisée des chemins. Des millions d'armes sont en circulation. On peut les trouver aux quatre coins de la planète. Elles servent souvent à commettre des violations flagrantes du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains. Des millions de personnes en subissent les conséquences. Il est temps que les gouvernements agissent. Les gouvernements ont l'obligation de protéger leurs ressortissants. Ils doivent également faire leur possible pour éviter les violations des droits humains et les crimes de guerre à l'étranger. Ce qui signifie qu'il faut faire des efforts en vue d'enrayer le flux d'armes et de stopper l'utilisation illégale des armes.

Quelques pas dans la bonne direction

Au cours des 5 dernières années, la question de la prolifération illicite des armes légères a été reconnue et le paysage politique a commencé à changer au niveau international grâce aux initiatives de l'ONU. Toutefois, les progrès sont inégaux et la question du commerce des armes autorisé par les états a été laissée de côté.

- ▶ Il y a près de dix ans, les 52 pays les plus puissants en matière d'exportations d'armes ont signé les **Principes gouvernants les transferts d'armes conventionnelles**. Toutefois en pratique, ces états, tous membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), sont loin d'être parvenus à tenir leurs engagements.

- ▶ Plus récemment, le **Code de conduite de l'Union européenne (UE) en matière d'exportations des armements** stipule que les armes ne doivent pas être exportées vers les pays où il existe un risque élevé que ces armes soient utilisées pour la répression interne ou de graves violations des droits humains sont survenues. Toutefois, selon les preuves citées dans de nombreux rapports, cet engagement non plus n'a pas été complètement respecté.
- ▶ Depuis 2001, les pays membres de l'OSCE ont mis au point '**des guides des pratiques optimales**' concernant les exportations et le contrôle des armes légères et des armes de petit calibre.²⁸⁷

Il n'existe toujours pas de législation contraignante ou de conditions de régulation qui obligent les états exportateurs d'armes à respecter le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits humains quand il s'agit d'autoriser le transfert d'armes ou de services militaires, de sécurité ou de services de formations des forces de police vers des pays étrangers. Même lorsqu'on se réfère à des critères relatifs aux droits humains, souvent ces critères sont interprétés de manière vague. C'est le cas lorsque les gouvernements examinent des contrats d'exportations, ils ne font pas suffisamment attention au long cycle de vie de la plupart des types d'armes, d'équipement de sécurité et de technologie, d'où un risque de prolonger les violations.

Ce qu'il faudrait, c'est un véritable engagement de la part des gouvernements pour promulguer des législations rigoureuses sur le contrôle des armes, en lien avec le droit international humanitaire et les standards internationaux relatifs aux droits humains, ce qui mettrait un terme à leur complicité dans l'utilisation illégale des armes légères

L'ONU et les armes légères

Depuis 2000, il faut souligner deux mesures prises en faveur d'un contrôle international des armes légères. Ces deux mesures s'attaquent à la question du commerce illicite des armes. Tout d'abord, le Protocole des Nations Unies sur les armes à feu concerne la fabrication et le trafic illicites des armes par le crime organisé. En mars 2003, 52 états avaient signé le Protocole qui n'avait toutefois été ratifié que par 3 pays; il n'entrera donc pas en vigueur avant quelques années.²⁸⁹ Ensuite, un Programme d'action pour prévenir, combattre et éradiquer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects a été adopté lors d'une conférence de l'ONU en 2001. En 2003, une première réunion pour examiner l'application de ce programme n'a pu rassembler un consensus sur les étapes à suivre. Une Conférence d'examen est prévue en 2005 avant une nouvelle conférence en 2006. Le Programme d'action contient plusieurs dispositions positives comme des mesures spécifiques pour mesurer les progrès accomplis concernant la récupération et la destruction des armes et la gestion des stocks.

Toutefois, la conférence onusienne de 2001 sur les armes légères n'a pu que parvenir à un engagement d'ordre général de la part de la communauté internationale et, en ce sens, cela a été une occasion perdue. Les gouvernements de Russie et des Etats-Unis ont joint leurs voix à celle de la Chine et de quelques

'Ces armes [portatives et légères] ont prolongé et aggravé les conflits, provoqué des flots ininterrompus de réfugiés, nuit à l'autorité de la loi et engendré une culture de la violence et de l'impunité. En bref, l'accumulation excessive et le commerce illicite des armes légères, menacent la paix et la sécurité, en réduisant à néant les espoirs d'un développement économique et social et en compromettant les perspectives démocratiques et le respect des droits humains.'

Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, 2002²⁸⁸

pays du Mouvement des non-alignés pour affaiblir de manière importante le Programme d'action de l'ONU. Ces pays ont ainsi empêché la conférence d'examiner la question de l'utilisation illégale des armes, surtout dans le cas des acteurs étatiques, en dépit de preuves accablantes des problèmes que représentent ces usages.²⁹⁰ Le Programme d'action ne fait pas non plus mention des droits humains et ne comporte que peu de références au droit international humanitaire. De plus il ne prévoit pas de mandat pour la négociation d'instruments contraignants.

En ce qui concerne la menace globale, il est frustrant de constater la lenteur des progrès. Le premier pas accompli par les Nations Unies vers une réforme du commerce des armes légères et des armes de petit calibre ne doit pas demeurer la seule et unique avancée pour contrôler le flot global des armes conventionnelles.

Stopper le flux d'armes et tarir la source

Il faut se préoccuper de la prolifération excessive et anarchique des armes en adoptant les mesures suivantes:

- ▶ Imposer des contrôles plus rigoureux sur les mouvements d'armes afin de prévenir le flux d'armes utilisées pour commettre des violations.
- ▶ Récupérer les armes dans les communautés inondées d'armes et réduire la disponibilité de ces armes et la probabilité d'une utilisation abusive.

'La plupart des armes utilisées par le crime organisé sont à l'origine des armes vendues légalement.'

Steve Steel, Bureau fédéral américain de l'alcool, du tabac et des armes à feu, 1997²⁹¹

Stopper le flux d'armes

Le contrôle des flux d'armes dans un pays est une étape critique. Le droit des états à assurer leur propre sécurité va de paire avec la responsabilité internationale morale et légale de contrôler les armes et de s'assurer qu'elles sont utilisées de manière appropriée. De même, il faut prendre au sérieux, le devoir des états de réguler les ventes d'armes.

Il est essentiel que les gouvernements interdisent les transferts d'armes s'il y a lieu de penser que ces armes seront utilisées pour commettre de graves violations du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains ou si la prolifération des armes nuit au développement durable.

De plus, les gouvernements doivent renforcer les contrôles pour stopper le flux d'armes illicites. Cela signifie que les gouvernements doivent s'assurer que les embargos ne sont pas contournés, que les courtiers sont contrôlés et que la contrebande d'armes est prohibée.

Ce sont les gouvernements (tous les gouvernements qui exportent, ré-exportent ou importent des armes) qui sont avant tout responsables du flux d'armes dans un pays.

Il est nécessaire de procéder à des contrôles rigoureux des armes pour réduire les risques de guerre, de crime et de répression, pour diminuer leur portée et leur impact, et pour restreindre les coûts économiques et politiques de la violence armée.²⁹² La législation et les standards internationaux actuels (le droit international relatif aux droits humains, le droit international humanitaire et les normes

**Il faut fermer le robinet responsable des
fournitures d'armes ...**



... et tarir la source des armes incontrôlées existantes

concernant le développement durable) fournissent déjà une base solide pour appliquer de tels contrôles. Oxfam et Amnesty International lancent un appel pour que ces contrôles s'appliquent directement et clairement aux transferts et à l'usage des armes.

Toutefois, prises isolément, ces mesures n'auront qu'un impact limité. Même si aux termes de ces contrôles, tous les transferts irresponsables cessaient demain, les violations se poursuivraient encore pendant des années car de nombreuses forces gouvernementales et de nombreuses communautés détiennent de grandes quantités d'armes.

Tarir la source des armes existantes

La violence avec armes n'est pas inévitable. Les armes doivent être strictement limitées et contrôlées par un système rigoureux de mécanismes de redevabilité et de formation et par la récupération des armes illégales et de celles en excédent, dans les communautés gravement affectées par la violence armée. Il s'agit là d'une idée simple. Toutefois les armes ne peuvent être contrôlées et récupérées de manière efficace que s'il existe un environnement favorable à la résolution pacifique des conflits, à l'usage légitime des armes et à la confiance dans les perspectives de régler les questions de sécurité sans les armes. Les gouvernements, les services de sécurité, le judiciaire, les responsables locaux et les civils détenteurs d'armes doivent travailler et prendre des mesures conjointement pour réduire les prétextes à recourir à la violence armée.

Cela signifie avant tout que tous les acteurs étatiques autorisés à se servir d'une arme doivent suivre à la lettre les 26 dispositions des Principes de base de l'ONU concernant le recours à la force et l'utilisation des armes à feu et, si cela est nécessaire, les dispositions des Conventions de Genève ainsi que les autres textes du droit international humanitaire. Toutes ces dispositions doivent être incorporées dans le droit national. Elles doivent être garanties par des formations et des contrôles rigoureux.

Bien que le défi soit complexe, le contrôle de la prolifération et de l'utilisation illégale des armes n'est pas impossible, et des modèles de bonne pratique existent:

- ▶ Au cours des dix dernières années, on a vu se développer différents programmes de récupération et de destructions d'armes. Aujourd'hui ces programmes contiennent également des incitations au développement par lesquelles des compensations pour la récupération des armes sont offertes pour aider à la reconstruction des communautés.
- ▶ En Afrique du Sud, la société civile a montré la voie en désignant des écoles, des bâtiments publics, des hôpitaux et même des villes, 'Zones sans armes', ce qui a eu pour effets de réduire la peur et la violence.
- ▶ Au Sierra Leone, le gouvernement a impliqué la société civile dans ses plans de reconstitutions des forces armées en incorporant des formations et une instruction relatives aux principes de gouvernance démocratique, aux droits humains et au droit international humanitaire.²⁹⁴

'Si seulement l'ennemi voulait bien entendre, ce serait merveilleux, les tirs cesseraient et nous pourrions alors nous écouter les uns et les autres, nous parlerions tout simplement en nous efforçant de ne pas nous servir de ces armes. Je souhaite qu'on arrête toute cette violence et qu'on s'attache au développement de notre pays.'

Une fille soldat aux Philippines, 2001²⁹²

Une initiative internationale: le Convention cadre sur les transferts internationaux d'armes

Les producteurs d'armes ont le droit de vendre leurs armes et les autres ont le droit de les acheter mais ces droits confèrent également des responsabilités et des obligations légales.

Le fait qu'un transfert d'armes soit 'autorisé' par l'autorité officielle ne signifie pas forcément qu'il s'agit là d'un acte légal. En effet, souvent les gouvernements interprètent le terme 'légal' comme signifiant 'légal selon les dispositions juridiques nationales'. Or, pour être totalement légal, un transfert d'armes doit aussi être légal aux termes du droit international. La Commission de l'ONU sur le désarmement a clairement fait la distinction et a défini les transferts illégaux comme étant 'le commerce international d'armes conventionnelles contraire à la législation de l'état et/ou au droit international'. Cette définition a été approuvée en juillet 2001 à la Conférence des Nations Unies sur les armes légères.

Mais quelles sont au juste ces obligations aux termes du droit international?

La proposition de Convention cadre sur les transferts internationaux d'armes définit des principes basés sur les responsabilités existantes des états selon les normes internationales. Il rassemble les normes et les textes de lois internationaux applicables aux transferts des armes, comme les Conventions de Genève, le Traité contre les mines antipersonnel et la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Il s'agit d'un document simple et explicite qui définit les critères permettant de valider ou non les transferts d'armes conventionnelles.

Aux termes de ce traité, les états devraient incorporer ces critères dans leur législation nationale. En outre, ils devraient rendre compte de tous les transferts d'armes dans un registre international tenu à la disposition de tous (Voir Annexe 1 pour plus de détails sur le droit international et les armes).

La Convention cadre sur les transferts internationaux d'armes codifie le principe selon lequel les exportations d'armes violent le droit international si l'exportateur sait, ou s'il y a lieu de croire qu'il pourrait avoir connaissance, que ces armes pourraient être utilisées pour violer le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits humains.²⁹⁶ Le fait que des responsables officiels aient conscience que ces armes seront vraisemblablement utilisées pour commettre de telles violations introduit une nouvelle responsabilité: celle d'interdire un tel transfert en particulier à partir du territoire ou de la juridiction de l'état en question.²⁹⁷

Par conséquent, tout état qui exporte des armes (pas seulement des armes nouvellement fabriquées mais aussi des armes ré-exportées ou d'occasion) a une responsabilité bien établie de s'assurer que les armes soient utilisées en accord avec les normes déjà existantes aux termes du droit international. Il serait alors demandé à l'état exportateur de surveiller rigoureusement ce qui arrivent aux armes une fois qu'elles ont passé les frontières, car la manière dont le bénéficiaire se servira de ces armes aura une influence sur la légalité du transfert.

La Convention cadre sur les transferts internationaux d'armes serait un moyen de contrôle **international** pour s'assurer que tous les pays adoptent les mêmes normes. Les systèmes nationaux et régionaux sont extrêmement importants dans la lutte

'La disponibilité et l'utilisation illégale des armes [légères et de petit calibre] a un impact certain sur le nombre, le type et la gravité des violations du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains perpétrées par les acteurs étatiques et non étatiques.'

Barbara Frey, Rapporteur spécial de l'ONU sur les armes légères²⁹⁵

Si elle était globalement acceptée, la Convention cadre sur les transferts internationaux d'armes établirait un mécanisme international clair et solide interdisant la vente d'armes lorsqu'il y a un risque précise que ces armes serviraient à commettre de sérieuses violations.

‘Cela fait des années que nous travaillons sur la question des armes dans les communautés. Il y a trois ans l’idée d’une Convention cadre sur les transferts internationaux d’armes nous paraissaient très éloignée de notre travail. Mais nous réalisons aujourd’hui que notre travail sur les armes dans les communautés ne pourra pas être couronné de succès s’il ne prend pas en compte la question du flux des armes.’

Fred Lubang, Institut pour la paix Gaston Z. Ortigas, Philippines, 2003²⁹⁹

contre les transferts illicites; ils fournissent un niveau de contrôle crucial et sont les garanties primaires contre les transferts irresponsables. Toutefois, ils n’assurent pas une cohérence mutuelle et certains d’entre eux contiennent des ambiguïtés et des lacunes qui facilitent le travail des trafiquants d’armes. Par exemple, à plusieurs reprises on s’est interrogé sur la légitimité de transferts d’armes par la Slovaquie, parce qu’il n’existe pas de moyens de contrôle;³⁰⁰ au Pays Bas, où la production d’armes est quasi-inexistante mais où transitent de nombreuses livraisons d’armes, les produits en provenance de ‘pays amis’ sont exemptés de certaines licences obligatoires et les produits en ‘transit express’ n’ont pas besoin de licence.³⁰¹ La Convention cadre sur les transferts internationaux d’armes permettrait qu’un contrat rejeté par un fournisseur ne soit accepté par un autre, afin de prévenir une situation comme celle survenue en 2002 lorsque, malgré le refus allemand de vendre des fusils au gouvernement du Népal en raison d’inquiétudes concernant les droits humains, c’est la Belgique qui a assuré la livraison de ces fusils.

Ce qui serait légal et illégal aux termes de la Convention cadre sur les transferts internationaux d’armes



Transfert légal

Ventes d’armes légères aux forces de police où elles seront utilisées selon les Principes de base sur le recours à la force et l’utilisation des armes à feu



Transfert illégal

Ces mêmes armes vendues à une force de police qui s’en sert pour commettre sur une grande échelle des assassinats extra judiciaires et des actes de tortures



Transfert légal

Avions de combat et véhicules blindés vendus à un gouvernement pour son armée opérant en respectant strictement le droit international humanitaire



Transfert illégal

Ces mêmes armes vendues à un gouvernement où les armes sont utilisées contre des objectifs civils et non des objectifs militaires

La Convention cadre sur les transferts internationaux d’armes serait **légalement contraignante**. Les instruments régionaux politiquement contraignants qui existent à l’heure actuelle ne sont pas légalement applicables. A l’heure actuelle, en fin de compte, il faut prendre des décisions difficiles et ces décisions dépendent du jugement des représentants politiques ou des fonctionnaires. En revanche la Convention cadre sur les transferts internationaux d’armes favorise une culture de conformité en créant un lien légal permanent entre les armes et les violations. De plus, il aligne les normes sur les exportations d’armes sur les responsabilités existantes aux termes du droit international.

Même si certains pays sont opposés à ce traité, cela ne doit pas empêcher les autres états de prendre de l’avance. Bien que tous les pays n’aient pas signé le Traité contre les mines antipersonnel, une nouvelle norme internationale a été créée grâce à des pressions et des campagnes internationales. Depuis l’entrée en vigueur de ce traité, aucun pays au monde n’a ouvertement exporté des mines anti-personnel, le nombre de gouvernement qui en utilisent à diminué et même certains pays non-signataires respectent généralement les principes du traité.³⁰²

Principes fondamentaux de la Convention cadre sur les transferts internationaux d'armes²⁹⁸

Article 1: Principe – Tous les transferts internationaux d'armes doivent être approuvés par les autorités étatiques appropriées.

Article 2: Restrictions formelles – Il est de la responsabilité des gouvernements de s'assurer que les transferts ne contredisent pas directement leurs obligations aux termes du droit international. Cela inclut:

- a. Le transfert d'un type d'armes spécifique s'il s'agit d'armes qui frappent sans discrimination ou de nature à causer des effets traumatiques excessifs et des souffrances inutiles.
- b. Le transfert dans des pays soumis à embargo.

Article 3: Restrictions basées sur une utilisation anticipée – Il est de la responsabilité des gouvernements de s'assurer que les armes qu'ils transfèrent ne sont pas utilisées illégalement. Le transfert ne peut avoir lieu s'ils ont connaissance que les armes seront:

- a. Utilisées pour violer la Charte des Nations Unies, en particulier en ce qui concerne le recours à la force dans les relations internationales;
- b. Utilisées pour commettre de graves violations des droits humains, du droit international humanitaire, des crimes contre l'humanité, ou
- c. Détournées et utilisées dans les buts décrits ci-dessus.

Article 4: Autres questions à prendre en compte – Il est de la responsabilité des gouvernements de ne pas procéder aux transferts des armes si ces armes:

- a. Seront utilisées ou si elles facilitent la perpétration de crimes violents;
- b. Affectent de manière hostile la stabilité politique ou la sécurité régionale;
- c. Affectent de manière hostile le développement durable, ou
- d. Sont détournées et utilisées dans les buts décrits ci-dessus.

La forme actuelle du traité se préoccupe uniquement des transferts d'armes autorisées par les gouvernements, mais il est prévu de produire des protocoles concernant le courtage et la production sous licence, selon les mêmes principes, de sorte que les autorisations gouvernementales relatives au courtage et à la production sous licence soient soumises aux mêmes critères que ceux pour les transferts d'armes décrits ci-dessus.

Un consensus est en train de se dégager en faveur de la Convention cadre sur les transferts internationaux d'armes:

- ▶ Celui-ci à une **base légale convaincante**: le projet s'inspire des obligations existantes et émergentes des états aux termes du droit international.
- ▶ Il offre une **justification morale** encore plus puissante pour refuser certains contrats d'armements. Il n'est jamais juste de livrer des armes qui serviront ensuite à commettre des atrocités, même si d'autres pays moins responsables sont prêts à le faire. En établissant ce principe au niveau international, ce sera aux exportateurs d'armes qui ne respectent pas le traité de justifier leurs actes.

'Ce qui a fait toute la différence dans la question des mines terrestres, c'est le fait d'avoir réussi à promouvoir un engagement grâce au droit international. Les gouvernements ont été les responsables du changement.'

Commentaires d'un participant lors d'un atelier d'une ONG consacré aux armes légères à Nairobi, 2001³⁰³

‘Alors que la sécurité dans les états se dégrade, que la prolifération des armes s’accroît, les conflits dépassent les frontières. Par conséquent l’impact de la prolifération des armes transcende les frontières politiques. C’est dans ce sens que le Moratoire de la CEDEAO [sur les transferts internationaux d’armes à l’Afrique de l’Ouest] doit être soutenu par les gouvernements, les organisations de la société civile et tous les autres partenaires.’

Alfred Fawundu, Représentant en résidence du PNUD, au Ghana³⁰⁵

- ▶ Le **mandat politique** est clair : aux termes du Programme d’action de l’ONU de la conférence sur les armes légères, les états sont tombés d’accord pour ‘examiner les demandes d’autorisation d’exportation selon des réglementations et des procédures nationales rigoureuses qui couvrent toutes les catégories d’armes légères et d’armes *compatibles avec les responsabilités existantes des états aux termes du droit international...*’³⁰⁴

Les initiatives régionales: des composantes essentielles

Bien que peu de progrès aient été enregistrés sur le contrôle des armes lourdes au niveau régional, les débats sur la question des armes légères ont lieu lors de conférences régionales de par le monde. Un consensus semble émerger sur la nécessité d’engager des actions plus déterminées. Les actions au niveau régional varient: cela va d’instruments législatifs à un engagement plus général en faveur de nouvelles actions.

Il existe différents mécanismes de portée variable. Par exemple:

- ▶ **Union européenne: le Code de conduite sur les exportations d’armes** (1998) prohibe l’exportation d’armes conventionnelles dans des pays où elles pourront servir à la répression intérieure ou à conduire des agressions extérieures. Point essentiel de ce code : le mécanisme qui interdit à un pays d’autoriser une livraison d’armes si cette demande a déjà été rejetée par un autre pays. Bien qu’imparfait, il s’agit là d’un mécanisme puissant car il encourage la transparence entre fournisseurs en envisageant certaines mesures pour assurer l’application des dispositions de ce code.
- ▶ **Les Amériques: la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d’armes à feu, de munitions, d’explosifs et d’autres matériels connexes et les Règlements-type pour le contrôle international des mouvements d’armes à feu** (1997/8) sont deux instruments qui recouvrent les armes à feu, les munitions et les explosifs dans le cadre de l’application des lois et du contrôle de la criminalité. La Convention sera le seul accord régional légalement contraignant lorsqu’il entrera en vigueur. En mai 2003, 19 des 34 états l’avait ratifié.³⁰⁶ Toutefois, cet accord n’oblige pas les états à examiner les demandes d’applications pour des exportations d’armes en fonction de critères normatifs comme les principes du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains.
- ▶ **Afrique de l’Ouest: le Moratoire sur l’importation, l’exportation et la fabrication des armes légères** (1998) est le premier moratoire régional sur les armes légères au monde. L’importation de nouvelles armes est prohibée avec ou sans l’approbation des autres états membres. Cette interdiction est soutenue par le plus important groupe de pays exportateurs (l’Arrangement Wassenaar). Bien que puissant en principe, cet engagement politique a été violé par plusieurs pays, dont la Côte d’Ivoire et le Libéria.

- ▶ **Région des Grands Lacs et Corne de l’Afrique: la Déclaration de Nairobi sur le problème de la prolifération illicite des armes légères (2000)** contient une exigence pour les pays de développer des plans d’action nationaux pour se préoccuper du problème des armes (Le plan d’action de la Tanzanie est terminé, ceux du Kenya et de l’Ouganda sont en cours d’élaboration). La déclaration reconnaît le rôle de la société civile.

Ces accords et d’autres semblables sont des premiers pas importants pour développer une approche régionale afin de lutter contre la prolifération des armes, pour encourager la coopération, pour développer la confiance et les échanges d’informations entre les gouvernements. Certains de ces accords sont appliqués de manière insuffisante. Ils n’en demeurent pas moins des incitations importantes en vue d’autres initiatives pour réduire les transferts d’armes dans les régions en question et entre pays voisins.

Pourtant l’efficacité des contrôles régionaux actuels des armes est restreinte par quatre déficiences évidentes:

- ▶ Ces accords ne prévoient pas de manière explicite de garanties pour faire respecter légalement les responsabilités existantes aux termes du droit international.
- ▶ Si la plupart de ces accords sont politiquement contraignants, ils ne le sont pas d’un point de vue légal avec comme corollaire qu’ils sont plus difficiles à faire appliquer.
- ▶ La majorité de ces accords concernent seulement les armes illicites utilisées dans des opérations criminelles. Ils ignorent les transferts d’armes autorisés par les états.
- ▶ En général, ils n’abordent pas la question des graves lacunes exploitées par des trafiquants d’armes peu scrupuleux, à savoir l’absence de contrôle des courtiers et des transporteurs d’armes, ainsi que la production sous licence étrangère.

Il existe cependant de réelles possibilités pour renforcer le contrôle des armes en combinant ce qu’il y a de mieux dans chaque accord existant et en se référant explicitement aux responsabilités existantes contenues dans le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits humains. Déjà par exemple, des ONG en Amérique du Nord et du Sud travaillent à la promotion d’un instrument régional basé sur le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits humains. Dans d’autres régions du monde, des processus similaires sont également engagés.

Les initiatives nationales: le devoir de l’état de protéger ses citoyens.

Le droit inhérent à la vie et la sécurité est un droit spécial. Il sous tend la Charte des Nations Unies, il est inscrit en lettres d’or dans la Déclaration universelle des droits de l’Homme et il est codifié dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Le rôle de l’état est d’assurer la sécurité et la sûreté, la protection de ses citoyens et la sauvegarde de ce droit par le biais du gouvernement et d’autres institutions nationales.

‘Cette croyance dans le désarmement, ce n’est ni de l’idéalisme, ni de la naïveté. La meilleure des stratégies pour prévenir les conflits armés, c’est d’éliminer les moyens de la violence.’

Alpha Oumar Konaré, ancien président du Mali²⁰⁷

‘Si les marchands vendent ses armes aux rebelles, ils sont également responsables des balles que j’ai reçues et qui m’ont contraint à être hospitalisé.’

Bacary Biaye a été blessé par balle et a perdu l’usage de ses jambes en Casamance, Sénégal, 2000³⁰⁸

Comme le montre ce rapport, quand on aborde la question du contrôle des armes, cette protection est trop souvent absente. Le manque de contrôle efficace des armes par l’état peut conduire à une menace directe par la force des armes contre la sécurité d’un individu, ou une menace contre ses moyens de subsistance ou contre les moyens pour assurer sa sécurité. Il est donc vital d’envisager une modification des pratiques et des politiques des états si l’on veut supprimer cette menace.

Les transferts d’armes

Les gouvernements doivent montrer l’exemple dans l’application des contrôles nationaux des exportations d’armes basés sur le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits humains. Les critères tels qu’ils sont définis dans la Convention cadre sur les transferts internationaux d’armes doivent servir de références pour de tels contrôles. De plus, en ce qui concerne le contrôle des exportations, des mesures devraient être prises pour éliminer deux des principales lacunes internationales exploitées par les fabricants d’armes, les marchands, les trafiquants et les courtiers.

- ▶ Dans chaque pays, il devrait exister un registre national répertoriant tous les fabricants d’armes, les transporteurs d’armes, les courtiers en armes et les financiers, même s’ils opèrent uniquement à travers des ‘pays tiers’. Ceux qui seraient condamnés pour avoir commis des infractions criminelles impliquant le blanchiment d’argent, le trafic et la violence avec armes, seraient alors effacés du registre.³⁰⁹
- ▶ Les licences d’exportation, d’importation et de transit devraient être contrôlées au cas par cas et devraient inclure des informations complètes concernant les courtiers, transporteurs et financiers impliqués. Ces licences devraient être émises par les pays exportateurs, importateurs et de transit après des consultations directes entre eux et avec le gouvernement d’origine des courtiers, transporteurs et financiers impliqués. Ces licences ne pourraient être délivrées que si les propositions de transferts d’armes ne parviennent pas à des individus ou des groupes qui pourraient commettre des violations du droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits humains.

La possession d’armes par la population civile et la criminalité violente

Les Nations Unies ont fait part de leurs préoccupations concernant le nombre élevé de crimes, d’accidents et de suicides impliquant l’utilisation illégale des armes à feu par des civils. Les Nations Unies soulignent le manque de réglementations adéquates dans beaucoup de pays pour contrôler la possession et le stockage de ces armes ainsi que le manque de formation pour l’utilisation des armes à feu.³¹⁰ Parmi les pays identifiés par les Nations Unies qui ont un taux élevé de décès par armes à feu pour 100.000 habitants, il y a : la Colombie (55,85), le Brésil (26,97), la Jamaïque (18,72) et les Etats-Unis (14,05). Ces chiffres contrastent avec des taux beaucoup plus bas au Japon (0,07), au Royaume Uni (0,46), en Espagne (0,70), au Pays Bas (0,74) et au Danemark (0,80).³¹¹

Il y a de plus en plus de pressions pour que les états rendent des comptes pour les crimes violents et pour condamner les états qui ne parviendraient pas à : instaurer une réglementation adéquate concernant la possession d'armes par des personnes privées; protéger les citoyens contre les violences au foyer; protéger les citoyens de la criminalité organisée, y compris les enlèvements avec demandes de rançon.³¹²

Selon le droit international humanitaire, chaque personne a le devoir de respecter le droit à la vie d'autrui.³¹³ Toutefois, ce qu'il y a de plus important, c'est que les états ont le devoir de prendre des mesures pour empêcher les actes de violence et les meurtres illégaux, y compris ceux commis par des personnes privées.³¹⁴ De plus en plus de personnes sont convaincues que, aux termes du droit international relatif aux droits humains, les états doivent, dans un délai raisonnable, prendre toutes les mesures qui s'imposent pour garantir que les droits fondamentaux, et en particulier le droit à la vie et à la sécurité, ne sont pas violés par des personnes privées.³¹⁵ Lorsqu'une conséquence prévisible de l'échec à exercer un contrôle adéquat sur la possession et l'utilisation abusive d'armes par des civils est perpétuée ou est à l'origine de l'accroissement de la violence, alors les états peuvent être tenus responsables de cet échec aux termes du droit international relatif aux droits humains.

Dans les situations où le contrôle de la possession et de l'utilisation abusive d'armes à feu par les civils est insuffisant ou non existant, des officiers de police ont fait part de leurs inquiétudes concernant la capacité d'assurer la protection du public.³¹⁶ Selon les standards internationaux, les responsables de l'application des lois 'devraient dans la mesure du possible faire usage de moyens non violents avant de recourir à la force et aux armes à feu' et alors 'uniquement si d'autres moyens sont restés sans réponse'. Cette tâche devient de plus en plus difficile à réaliser là où la possession et l'utilisation illégale des armes sont incontrôlées.³¹⁷ Les Principes de base de l'ONU exigent aussi des états qu'ils établissent un cadre juridique et un système efficace pour réguler le contrôle, le stockage et la délivrance d'armes à feu et de munitions aux officiers chargés de l'application des lois.

De plus, les Principes de base exigent que les états 'prohibent l'usage des armes à feu et des munitions qui provoquent des blessures injustifiées ou qui présentent un risque injustifié'. Dans de nombreux pays, cela signifie que les armes réservées à l'usage militaire ne devraient pas être utilisées pour assurer le maintien de l'ordre. Il semble donc logique d'affirmer que de telles armes ne devraient pas tomber entre les mains de civils.³¹⁸

Même les gouvernements dont les ressources sont limitées, ont commencé à prendre des actions concertées pour lutter contre la criminalité violente, y compris d'ailleurs des mesures pour contrôler rigoureusement la possession d'armes à feu par les populations civiles. C'est le cas du Malawi, par exemple, où la Chambre de commerce et d'autres organisations de la société civile ont ouvertement critiqué en 1999 le gouvernement pour ne pas avoir pris suffisamment de mesures afin d'enrayer la montée de la criminalité armée. Depuis, le gouvernement, avec l'aide du Royaume Uni, a étendu son programme de réforme des forces de police et s'est adjoint l'aide d'organisations communautaires dans le cadre de ses Fora communautaires sur le maintien de l'ordre des pour lutter contre la criminalité violente et la possession illégale d'armes à feu.³¹⁹

'Je vous en prie: dans vos délibérations, n'oubliez pas mon fils Matthew et tous les enfants et jeunes gens morts, blessés, traumatisés dans le monde. Rappelez-vous qu'on leur a refusé le droit fondamental à la vie.'

Mary Leigh Blek, présidente de la Million Mom March (Le défilé du million de mères), Etats-Unis, discours à la Conférence de l'ONU sur les armes légères, 2001

‘Je suis une victime. On a volé mon bétail. On n’a pas eu d’autre choix que de se procurer des armes pour protéger nos troupeaux et nos familles des bandits... Rendre les armes n’est pas un problème, à condition que vous m’assuriez que nos voisins en font de même, et que vous me certifiez être en mesure d’assurer ma protection.

Un villageois de Kina, à Isiolo, dans le nord du Kenya, 2002³²⁰

Les initiatives locales: cimenter des communautés plus sûres

Accroître la sécurité au niveau local est intrinsèquement lié aux raisons pour lesquelles les gens ont recours aux armes. Il existe des raisons radicalement différentes pour lesquelles des villageois afghans, yéménites ou suisses vont acquérir des armes: pour se protéger des groupes armés en Afghanistan, en tant que symbole culturel et expression d’un droit constitutionnel au Yémen, pour défendre leur pays contre une agression extérieure en Suisse. Mais il y a d’autres aspects et ces causes multiples et interconnectées doivent aussi être complètement prises en compte.

Accroître les moyens du gouvernement pour protéger les citoyens kenyans

Au Kenya, et surtout dans le nord du pays, la violence avec armes est répandue. Ce problème ne pourra pas être résolu sans modification fondamentale de la politique et de pratique gouvernementales, en s’appuyant sur des mesures locales et des actions d’information. La récupération d’armes et le désarmement durable ont peu de chance de succès si la communauté ressent le besoin de s’armer pour assurer sa propre sécurité.

De nombreuses ONG, y compris Oxfam et Amnesty International, font campagne au niveau national pour promouvoir un processus détaillé, global et participatif en faveur d’une réforme du secteur de la sécurité. Il faut développer les moyens étatiques en vue d’assurer la sécurité des citoyens, basé sur les normes du droit international relatif aux droits humains. Parmi les mesures immédiates préconisées, citons :

- ▶ Le développement d’une politique de maintien de l’ordre au niveau local, avec consultations locales sur la nature et la qualité du maintien de l’ordre et de la sécurité, ainsi que la supervision, sous la responsabilité des communautés, des structures existantes;
- ▶ Une révision des structures locales de sécurité existantes, comme par exemple les réservistes de la police ou les milices, afin d’évaluer leur pertinence, leur efficacité et leur degré de responsabilisation;
- ▶ De manière plus urgente, l’augmentation raisonnable des rémunérations et des avantages sociaux associés pour les forces de police et autres forces de sécurité, tout en améliorant leur période de formation, leur responsabilisation, la supervision civile de leurs activités, afin de réduire la corruption et d’accroître leur professionnalisme.

Par conséquent, il n’est pas possible de généraliser l’ensemble des mesures à prendre en vue d’assurer la sécurité au niveau local. D’autant que certaines de ces mesures ont plus à voir avec la toile complexe tissée entre les conditions sociales, culturelles, politiques et économiques qui motivent la demande et l’usage qu’avec les armes elles-mêmes. Travailler au niveau local signifie mettre en route des programmes spécifiques afin d’améliorer la sécurité dans les communautés de la façon suivante:

1. Reconstruire la confiance dans la possibilité d'assurer la sécurité sans faire usage des armes à feu:
 - ▶ en réduisant la quantité d'armes en circulation par le biais de programmes de récupération et de destruction des armes, par l'établissement de zones sans armes, par le retrait des armes illégales qui peuvent contribuer à des violations du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains;
 - ▶ en rétablissant la confiance et les relations entre les communautés rivales ainsi qu'entre les communautés et la police;
 - ▶ en élaborant des programmes d'éducation civique et de sensibilisation;
 - ▶ en introduisant des outils et une culture de résolution pacifique des conflits: un modèle est fourni par l'ONG Viva Rio de Rio de Janeiro, au Brésil, qui, avec le ministère de la Justice, a développé des 'Comptoirs des droits civils' qui offrent une assistance et un soutien juridiques gratuits pour la résolution des conflits.
2. Aider les victimes de la violence armée. Il n'existe pas à l'heure actuelle de système de soutien aux victimes de la violence armée sur le modèle de celui qui existe pour les victimes des mines terrestres. Pourtant, les blessures et les décès dus aux armes à feu nuisent à l'économie et au bien-être des familles.
3. Développer des moyens d'existence durables comme alternatives à la violence armée. Trop souvent, la possession d'armes est interprétée comme la voie de la survie économique.

Bien qu'il ne soit pas possible de proposer des solutions toutes faites pour améliorer la sécurité au niveau local, l'expérience permet de dégager **quelques principes fondamentaux pour guider le travail au niveau local**:

1. *Une analyse détaillée et une compréhension* de la communauté et de la manière dont elle assure le maintien de l'ordre, afin de comprendre les raisons principales pour lesquelles les gens s'arment. Cette analyse devrait inclure l'ensemble des partenaires, surtout ceux en position de pouvoir et d'autorité comme la police.
2. *Une vue d'ensemble* de la situation paraît essentielle. Cette appréciation globale devra également prendre en compte les questions relatives aux droits humains, comme la pauvreté, la justice, le problème de l'impunité pour les délinquants. Il est nécessaire d'envisager sinon des réformes au moins une collaboration avec les services de maintien de l'ordre et de justice criminelle, basée sur les normes du droit international relatif aux droits humains. Il faut également prévoir des alternatives à l'usage des armes pour assurer ses moyens d'existence..
3. *L'engagement sincère de la communauté* est indispensable. Toutes ces initiatives doivent être menées par les personnes du cru pour répondre aux soucis de pertinence, d'appropriation, de participation, de responsabilité partagée et de compréhension. Les représentants politiques et des forces de police doivent être à l'image de la communauté tout entière. Ils doivent rendre des comptes et répondre aux questions soulevées.

'L'apartheid a brisé la confiance des communautés envers l'état. Sous le nouveau régime démocratique, la criminalité a augmenté – on a même vu des batailles de rues entre gangs rivaux – jusqu'à ce qu'une politique du maintien de l'ordre s'appuie sur les communautés. Après 4 années de travail, nous avons résolu 500 affaires de meurtres, retrouvé des véhicules volés et saisi des armes illégales – des fusils AK-47, des armes de poing, des fusils et des roquettes artisanales. Aujourd'hui, les officiers de police répondent rapidement aux renseignements en provenance des communautés, en évitant de se servir de leurs armes à feu.'

Le capitaine Pillay, membre de l'équipe des enquêtes spéciales, Edendale, Afrique du Sud, 2002³²¹

4. Il est impératif de prendre en compte les besoins, les souhaits et *les aptitudes de l'ensemble des membres de la communauté*, c'est-à-dire ceux des hommes, des femmes, des filles, des garçons, des personnes âgées, des personnes handicapées ainsi que des personnes de religions et d'ethnie différentes. Par exemple, les anciens combattants et les membres des gangs rivaux peuvent avoir beaucoup de points communs et agir ensemble de façon cruciale pour lutter contre les valeurs 'machistes' et la culture des armes à feu. Dans le même temps, pour les jeunes gens, il faut trouver des solutions alternatives pour remplacer les bénéfices retirés grâce à leur appartenance à des gangs. Parmi ces solutions, citons: le développement du sentiment identitaire, la découverte d'objectifs, le soutien de la communauté et la sécurité.
5. *Un partenariat entre la société civile et le gouvernement* est un facteur clef. La société civile est essentielle pour parvenir à des changements constructifs, mais des changements durables dans les politiques et les pratiques exigent également la participation du gouvernement. Les gouvernements peuvent se révéler des alliés puissants par leur approbation, leur renforcement et leur soutien au mouvement en faveur de réformes. Toutefois, la société civile doit éviter la cooptation et les gratifications qui pourraient légitimer une politique gouvernementale inappropriée. Enfin, une circulation efficace de l'information est importante car elle garantit une coopération efficace.

Développer les relations inter-communautaires au Sri Lanka

Le Sri Lanka a subi une prolifération ingérable des armes dans ses différentes communautés, y compris la prolifération d'armes sophistiquées vendues à bas prix. La violence armée, alimentée par des armes disponibles gratuitement, a eu pour conséquences des déplacements forcés et un déclin drastique du statut socio-économique, des sources de revenus, des programmes de dépenses et des services de santé publique. Principal impact: la peur d'attaques par les forces de sécurité et par les groupes d'opposition armés.

Le cessez-le-feu en vigueur actuellement entre les forces gouvernementales et les groupes rebelles a créé de nouvelles occasions et de nouveaux défis pour l'établissement de la paix. Oxfam travaille avec des communautés limitrophes pour reconstruire les relations entre ces communautés. Des secteurs sécurisés doivent être établis dans lesquelles les gens peuvent interagir de manière pacifique, en renforçant la confiance et la compréhension mutuelles et en tentant de résoudre les problèmes sans recourir à la violence armée. En particulier, il est important de s'adresser aux jeunes qui jusqu'à maintenant n'ont connu que les aspirations et les idéologies militaires. On peut y parvenir par le biais de programmes sociaux innovants qui permettent de tisser des relations entre les jeunes appartenant à des groupes ethniques différents.

Améliorer la gestion des armes au Cambodge

(basée sur l'expérience du Groupe de travail sur la réduction des armements de Phnom Penh)

Au cours des 30 années de conflit armé interne, les armes se sont répandues dans l'ensemble des communautés du Cambodge. Il est fréquent de trouver des armes de poing et des fusils d'assaut entre les mains de personnes privées, à la fois dans les zones rurales et urbaines: les chiffres varient entre 500.000 et un million. Selon une étude menée en 1998, au moins deux tiers des ménages de Phnom Penh possédaient des armes illicites. La prolifération des armes a grandement contribué à disséminer l'insécurité et la peur dans les populations. La culture de la violence est de plus en plus évidente tant que l'on peut se servir d'armes en toute impunité pour résoudre des conflits conjugaux, des incidents de circulation et des actes d'autodéfense.

Une priorité essentielle est donc la gestion des armes. Après les premières opérations de récupérations d'armes, les autorités ont stocké ces armes dans des entrepôts d'état dangereux et mal surveillés. Ce qui fait que ces armes ont alors été revendues illégalement avant de circuler de nouveau dans les différentes communautés. Il faut donc construire des dépôts d'armes plus efficaces. Les forces de police au niveau des provinces et des quartiers doivent bénéficier de moyens de surveillance élaborés afin de pouvoir stocker sans risque et de manière responsable, les armes saisies et celles appartenant aux forces de police. En deuxième lieu, il convient d'améliorer l'enregistrement et le contrôle des armes délivrées aux forces de police pour éviter toute 'fuite' de ces armes vers les populations civiles. Le processus de délivrance des licences par le biais du ministère de l'Intérieur et surtout de la police, doit être également restreint.

Toutefois, toutes ces initiatives locales ont plus de chance de réussir si le flux des armes en provenance de l'étranger est remplacé par des livraisons d'armes efficacement contrôlées dont les états ont vraiment besoin et qui ne serviront pas à commettre de nouvelles violations. En d'autres termes, les mesures prises à tous les niveaux, du niveau local ou niveau global, doivent se renforcer mutuellement. Les 5 membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies doivent contrôler leurs propres livraisons d'armes: les anciens pays du bloc soviétique doivent contrôler la dissémination de leurs stocks militaires excédentaires et tous les pays doivent signer et ratifier la Convention cadre sur les transferts internationaux d'armes car il s'agit d'un projet global nouveau visant à contrôler tous les transferts d'armes.

6: Il est temps d'agir

Tous les gouvernements doivent prendre des mesures responsables et concertées pour contrôler la prolifération, la possession et l'utilisation illégale des armes, dans le respect du droit international. Le transfert et l'usage irresponsables des armes ne sont ni inévitables ni dans l'intérêt des états. L'absence de contrôle tant au niveau national qu'au niveau international a conduit à une prolifération catastrophique des livraisons d'armes qui attisent les conflits, à la répression étatique et à la criminalité tout en portant atteinte au développement et aux efforts en faveur de la résolution pacifique des conflits, et, enfin, à l'augmentation de la létalité des différends. Ces impacts engendrent souffrances et pauvreté. Cela ne peut plus durer. Les choses doivent changer.

Les gouvernements ont l'autorité et l'obligation d'assurer la sécurité et le respect des droits de leurs citoyens et de gérer les transferts des armes de sorte que les droits des populations dans les autres pays ne soient pas violés. Il est donc de la responsabilité des états, avant toute chose, de régler ce problème. Cela doit être accompli dans le cadre d'une collaboration étroite avec la société civile pour développer une stratégie, faire appliquer des programmes et partager l'information. En outre, quand cela est nécessaire, les états doivent collaborer avec les bailleurs de fonds et les fournisseurs extérieurs d'expertise.

Non seulement de telles actions sauveraient des vies et amélioreraient les conditions d'existence de millions de personnes de par le monde, mais en plus, elles démontreraient que les nations ont toujours confiance dans la capacité des organes multilatéraux à agir de manière cruciale dans l'intérêt des gens ordinaires, en particulier dans l'intérêt des hommes, femmes et enfants les plus pauvres du monde.

Action internationale

Au niveau international, les gouvernements devraient:

1. **adopter la Convention cadre sur les transferts internationaux d'armes** d'ici la Conférence d'examen de l'ONU sur les armes légères en 2006. Les gouvernements réformistes doivent se faire les champions de ce traité dans les forums internationaux et régionaux et faire pression sur les autres gouvernements, voire même agir en dehors du cadre onusien si cela s'avère nécessaire. Une fois en vigueur, ce nouveau traité, légalement contraignant, permettra de s'assurer que tous les états travaillent avec les mêmes critères pour prévenir les transferts irresponsables d'armes dans les régions où ces armes pourraient contribuer à violer le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits humains.
2. **créer de nouveaux instruments internationaux pour prohiber le courtage, le transport, le financement et la production sous licence étrangère irresponsables d'armes**, en se servant des dispositions contenues dans la Convention cadre sur les transferts internationaux d'armes relatives à la définition et à la prévention des transferts irresponsables.

3. **fournir des financements supplémentaires pour développer les programmes d'assistance pratique** pour les communautés affectées par les armes, en sollicitant en particulier les agences donatrices des pays producteurs d'armes.

Action régionale

Au niveau régional, les gouvernements voisins devraient collaborer pour:

1. **créer ou renforcer les contrôles régionaux des armes**, basés sur le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits humains, en se basant sur et en s'inspirant du travail accompli à l'échelon national. Ces contrôles devraient se préoccuper des flux d'armes en instituant des mesures efficaces pour limiter la livraison et pour réduire la demande en armes. En outre, ces contrôles devraient également réduire la grande disponibilité des armes, en vue d'améliorer la sécurité des communautés. La collaboration régionale offre l'occasion de partager des informations et les meilleures pratiques, tout en érigeant un consensus sur les programmes et les politiques régionales.

Action nationale

Au niveau national, chaque gouvernement doit agir de façon responsable pour prévenir l'utilisation illégale des armes:

1. **en développant et en appliquant, en accord avec la société civile, un plan d'action pour** s'assurer que les **forces de sécurité utilisent leurs armes de façon responsable**, dans le strict respect des normes existantes du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains. Cela exige donc un niveau minimum de formation, de discipline et de contrôle. Tous les états devraient se conformer aux dispositions des Principes de base de l'ONU sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois, du Code de conduite de l'ONU pour les responsables de l'application des lois, des Conventions de Genève et de tous les autres standards internationaux appropriés, en les incorporant dans leur législation nationale.
2. **en prenant des mesures rapides à la fin des conflits**, pour appliquer des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion complets en coopération avec les organes internationaux.
3. **en établissant des mécanismes pour présenter devant les tribunaux**, sans délai, les responsables des violations graves du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains pour que ces violations soient punies de façon adéquate et en prenant d'autres mesures afin de mettre un terme à l'impunité.
4. **en appliquant la législation en vigueur ou en promulguant une nouvelle législation** pour contrôler l'importation, la production, les exportations, le transit, la gestion et l'usage de toutes les armes. Les dispositions de la Convention cadre sur les transferts internationaux d'armes devraient être utilisées dans le cas où les états souhaiteraient prendre des mesures en ce qui concerne les exportations d'armes, en s'assurant que les droits humains, le droit international humanitaire et le développement durable ne souffrent pas des pressions commerciales.

5. **en faisant preuve de transparence** par la publication régulière d'informations claires au public sur la production, la possession et les transferts d'armes. Ces rapports devraient être systématiquement soumis à l'approbation des législateurs et des parlements.
6. **le strict contrôle de toutes les armes.** Dans une première étape, il faut évaluer les problèmes de protection, de disponibilité et d'utilisation illégale des armes; en deuxième lieu, il convient de développer des solutions et mettre en application un plan d'action efficace. Chaque étape devra être réalisée en collaboration étroite avec la société civile.

Action locale

La sécurité des communautés doit être améliorée de la façon suivante:

1. Reconstruire la confiance dans la possibilité d'assurer la sécurité sans faire usage des armes:
 - ▶ **en réduisant les quantités d'armes et de stocks excédentaires illégaux en circulation.** Cela peut se faire par l'établissement de zones sans armes à feu, la récupération des armes illégales qui pourraient contribuer à violer le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits humains et la destruction des surplus d'armes;
 - ▶ **en développant les relations et la confiance** entre communautés rivales et entre les communautés et la police dans le respect des normes du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains;
 - ▶ **en promouvant l'éducation civique sur les questions de sécurité communautaire** afin de lutter contre la culture de violence comme par exemple le lien destructeur qui existe entre les armes et les notions traditionnelles de masculinité;
 - ▶ **en introduisant et en utilisant les outils pour la résolution pacifique des conflits.**
2. **Fournir de l'aide** aux victimes de la violence avec armes.
3. **Développer des moyens d'existence durables comme alternatives** pour ceux qui dépendent de la violence avec armes pour survivre

A ce jour, il est regrettable de constater que peu de gouvernements ont pris la mesure de l'urgence du problème de la prolifération des armes. On entend de beaux discours mais les progrès réels sont minces. Il est temps d'agir.

La société civile et les gouvernements doivent développer conjointement une approche efficace et proactive du problème des armes à tous les niveaux: en jugulant à la source les livraisons d'armes et en examinant les causes profondes qui font que les populations possèdent des armes dans des environnements dangereux.

Oxfam, Amnesty International, et IANSA (International Network on Small Arms – Réseau international sur les armes légères, qui représente plus de 500 ONG dans le monde entier) font campagne pour un environnement plus sûr pour tous, en soulignant la nécessité de prendre des mesures vigoureuses pour stopper l'utilisation illégale des armes sur une grande échelle. Déjà certains gouvernements clés ont fait part de leur intérêt pour cette initiative et nous lançons un appel pour que d'autres pays participent à nos efforts.

Annexe 1 – La base légale pour le travail sur la régulation des armements

La Charte des Nations Unies comprend deux dispositions importantes relatives aux armes:

- ▶ Article 26: 'Afin de favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationale en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde, le Conseil de sécurité est chargé, avec l'assistance du Comité d'état-major prévu à l'article 47, d'élaborer des plans qui seront soumis aux Membres de l'Organisation en vue d'établir un système de réglementation des armements'.
- ▶ Article 51: 'Aucune disposition de la présente Charte ne porte atteinte au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un Membre des Nations Unies est l'objet d'une agression armée, jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationale...'

Le droit international relatif aux droits humains a pour but la protection des droits et des libertés individuelles. La Déclaration universelle des droits de l'Homme contient plusieurs articles qui concernent directement la limitation de l'usage des armes et qui sont généralement considérés comme contraignant dans le droit international coutumier.³²² Les principes fondamentaux sont: 'tout individu a droit à la vie, la liberté et la sûreté de sa personne' et 'nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants'. Même dans les cas où des individus ne sont pas tués ou blessés directement par des balles, l'existence d'une menace armée par un acteur étatique peut attiser d'autres formes de violence, avec comme conséquences de graves violations des droits humains.

Il existe de nombreux traités internationaux relatifs aux droits humains qui créent des obligations légales contraignantes pour les états parties à ces traités. L'un des plus importants traités ratifiés par environ deux tiers des états est le Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui stipule que 'nul ne peut être arbitrairement privé de la vie'. Il est de la responsabilité des gouvernements de s'assurer que tous les acteurs de l'état respectent le droit à la vie en punissant ceux qui ne respectent pas ce droit. De même tous les gouvernements doivent prendre des mesures pour s'assurer que le droit à la vie est protégé des menaces d'autres acteurs, comme par exemple les personnes privées. Cela signifie qu'il doit agir rapidement pour prévenir les actes de violence en assurant le maintien de l'ordre de manière efficace. Dans certains cas d'urgence nationale, certains droits peuvent être restreints mais on ne peut pas déroger au droit de ne pas être arbitrairement privé de la vie les états ont l'obligation de le respecter quelles que soient les circonstances.³²³

En plus des traités, le droit international relatif aux droits humains comporte de nombreuses recommandations ('soft law') que les états doivent respecter. Les Principes de base de l'ONU sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois stipule clairement que les armes à feu ne peuvent être utilisées que dans des circonstances bien délimitées et seulement lorsque des moyens moins extrêmes se sont révélés insuffisants. Soulignons l'importance particulière du principe de base 9 qui stipule que les responsables de l'application des lois 'ne recourront intentionnellement à l'usage meurtrier des armes à feu que si cela est absolument inévitable pour protéger des vies humaines.'³²⁴

Le droit international humanitaire (DIH) a pour vocation de limiter et de prévenir les souffrances humaines en temps de conflits armés. Même les guerres ont leurs règles. Ces règles s'appliquent à toutes les parties en conflit, y compris, en temps de guerre civile, aux groupes armés opérant en dehors de tout contrôle étatique. Le DIH s'efforce de placer des limites sur les méthodes de guerre des parties en conflit et vise à harmoniser les nécessités militaires avec les principes humanitaires. Le DIH prohibe les attaques délibérées sur quiconque ne prend pas une part active au conflit armé, que cela soit un civil, un détenu ou un combattant blessé. En outre, il prohibe les attaques trop disproportionnées et lancées sans discrimination. Bien que les articles des Conventions de Genève en question dépendent du type de conflit, si celui-ci est ou non international, les principes fondamentaux sont applicables généralement à tous les types de conflits armés: il faut faire la distinction entre combattants et non combattants; le recours à la force doit toujours être *proportionnel* à l'objectif militaire recherché : il est essentiel de prendre les *précautions* adéquates pour minimiser les dégâts accidentels aux civils ainsi qu'aux infrastructures civiles et des non combattants, avant et pendant toute attaque militaire.³²⁵

Les Traités de Rome portant création de la Cour pénale internationale réaffirment les normes coutumières du droit international relatif aux droits humains, prohibant les crimes contre l'humanité en temps de paix et en temps de guerre (Art. 7), en plus des crimes de guerre commis dans des conflits internes et internationaux (Art. 8).

Exemples de sources du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains qui limitent le transfert et l'utilisation illégale des armes légères et des armes de petit calibre

Situation	Exemples de violations	Texte applicable
<p>1. Utilisation abusive d'armes légères par des acteurs étatiques</p>	<p>Génocide Homicide avec préméditation par des forces de sécurité Recours excessif à la force par les responsables de l'application des lois Répression gouvernementale violente et disproportionnée face à des émeutes Viols systématiques Torture Déplacement forcé Privation des besoins humains fondamentaux</p>	<p>Déclaration universelle des droits de l'Homme, (DUDH), Art. 3 Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) Art. 4 (2) PIDCP, Art. 6 Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide ('Convention contre le génocide') Code de conduite pour les responsables de l'application des lois, Art. 3 Principes de base pour le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois</p>
<p>2. utilisation illégale des armes légères par des personnes privées lorsque l'état n'a pas pris les mesures adéquates dans un délai raisonnable</p>	<p>Homicides ou massacres ethniques, religieux, politiques Incapacité à prévenir les homicides criminels Incapacité à prévenir les violences au foyer Incapacité à prévenir les crimes commis après la fin d'un conflit par des détenteurs d'armes légères</p>	<p>DUDH, Art. 3 PIDCP, Art. 6 Normes relatives à la notion de 'délai raisonnable', Cour inter-américaine des droits de l'Homme, Cour européenne des droits de l'Homme Déclaration sur les droits et la responsabilité des individus, des groupes et des organes de la société de promouvoir et de protéger les droits de l'Homme et les libertés fondamentales, Art. 2 (1), Art. 2 (2)</p>
<p>3. Utilisation abusive d'armes légères par des acteurs étatiques en période de conflit</p>	<p>Génocide Exécutions extrajudiciaires ou torture des non-combattants et des prisonniers de guerre Attaques sur des soldats de la paix ou des employés humanitaires Sanctions collectives contre des populations civiles en périodes d'occupation Déplacement forcé des populations civiles Utilisation d'armes pour causer des blessures injustifiées Exécutions sommaires de combattants capturés Exploitation des enfants soldats Utilisation des armes sans discrimination Crimes contre l'humanité et crimes de guerre</p>	<p>Traité d'interdiction d'armes spécifiques: Déclaration de St-Petersbourg (1869) (projectiles explosifs) Déclaration de la Hague (1899) (balles dum-dum) Conventions de Genève de 1949, Article 3 commun aux quatre Conventions Protocole additionnel II aux Conventions de Genève, relatif à la Protection des victimes des conflits non-internationaux Convention contre le génocide Traité de Rome portant création de la Cour pénale internationale PIDCP, Art. 6, Art. 7 Convention relative aux droits de l'enfant, Art. 38 Protocole optionnel à la Convention sur les droits de l'enfant sur la participation des enfants dans les conflits</p>
<p>4. Utilisation abusive d'armes légères par des groupes d'opposition en période de conflit armé</p>	<p>Génocide Massacre de civils Viols systématiques Attaques contre des civils, des soldats de la paix et des employés humanitaires Exploitation des enfants soldats Déplacement forcé des populations Prises d'otages</p>	<p>Conventions de Genève de 1949, Article 3 commun aux quatre Conventions Protocole additionnel II aux Conventions de Genève, relatif à la Protection des victimes dans les conflits armés non-internationaux Convention contre le génocide Traité de Rome portant création de la Cour pénale internationale</p>
<p>5. Transferts d'armes en sachant que ces armes seront sans doute utilisées pour commettre de graves violations du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains</p>	<p>Violation des embargos sur les armes du Conseil de sécurité de l'ONU Transfert à un groupe d'insurgés dans un autre état Transfert à un état reconnu pour avoir commis régulièrement des violations des droits humains et des libertés fondamentales graves et attestées de sources sûres. Transfert à un état qui utilise des enfants soldats Transfert à un état dans l'incapacité de contrôler la violence d'après conflit. Transfert à un état connu pour violer les normes du droit international humanitaire en période de conflit</p>	<p>Charte de l'ONU, chapitre VII (embargos sur les armes) Conventions de Genève de 1949, Article 1 commun aux quatre Conventions Déclaration sur l'inadmissibilité de l'interventions dans les affaires intérieures des états et sur la protection de leur indépendance et de leur souveraineté Déclaration sur le renforcement de l'efficacité du principe de l'abstention du recours à la force ou de l'emploi de la force dans les relations internationales Commission du droit international, Propositions d'articles sur la Responsabilité des états pour fait internationalement illicite</p>

Tableau adapté de 'La question du commerce, du transport et de l'utilisation des armes légères et des armes de petit calibre dans le contexte des normes humanitaires et des normes relatives aux droits humains', document de travail par Barbara Frey en accord avec la décision de la Sous-commission 2001/120, E/CN.4/Sub.2/2002/39, 30 mai 2002

Notes

- ¹ Ce rapport adopte la définition d'armes légères et d'armes légères, telle qu'elle est utilisée dans le rapport publié en 1997 du Groupe d'experts gouvernementaux de l'ONU sur les armes légères (voir annexe, A/52/298).
- ² Comité international de la Croix rouge International, *Arms Availability and the Situation of Civilians in Armed Conflict (ICRC Arms Availability Report – CICR Rapport sur la disponibilité des armes)* (Disponibilité des armes et situation des civils dans les conflits armés), Genève, 1999, p.13
- ³ 'Going to the Source of the Illness' (A la source du mal), docteur Olive Kobusingye, présentation dans le cadre de la conférence 'Armes portatives et la communauté humanitaire : développement d'une stratégie d'action', Nairobi, Kenya, 18-20 novembre 2001.
- ⁴ A acceptés par les gouvernements lors d'un sommet mondial en 2000, les Objectifs du Millénaire pour le développement engagent les gouvernements à respecter une série d'objectifs précis pour réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie dans les régions pauvres du monde.
- ⁵ 87 milliards de dollars ont été dépensés par les pays de ces régions au cours des 4 dernières années pour lesquelles des données valides ont été enregistrées. Proposition pour des 'Moyens de financement internationaux', janvier 2003, publication du gouvernement britannique, disponible par le lien suivant : www.hm-treasury.gov.uk/documents/international_issues/global_new_deal/int_gnd_iff2003.cfm
- ⁶ *Nous les peuples : le rôle des Nations Unies au 21ème siècle*, page 52, Rapport du millénaire à l'assemblée générale des Nations Unies.
- ⁷ Discours au peuple afghan sur la radio afghane tel qu'il a été rapporté par la BBC, 9 janvier 2002. http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/monitoring/media_reports/1752038.stm
- ⁸ *SIPRI Yearbook 2002: Armaments, Disarmament and International Security* – (Armement, désarmement et sécurité internationale), Stockholm International Peace Research Institute, Oxford University Press, 2002.
- ⁹ *Cost of the War – Economic, Social and Human Cost of the War in Sri Lanka*, (Le coût de la guerre – le coût économique, social et humain de la guerre au Sri Lanka), janvier 2001, National Peace Council of Sri Lanka – Conseil national pour la paix du Sri Lanka.
- ¹⁰ *Terror Trade Times*, no. 3 (Index AI: ACT 31/001/2002), Amnesty International.
- ¹¹ *Hidden Scandal, Secret Shame – the Torture and Ill-treatment of Children* (Scandale caché et honte secrète – la torture et les mauvais traitements infligés aux enfants) (AI Index: ACT 76/005/2000), Amnesty International.
- ¹² Rapports reçus par Amnesty International à partir de 1995. Les fournitures d'armes à la RDC ont également été liées à l'exploitation des ressources naturelles – voir le Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesses de la République démocratique du Congo, 16 octobre 2002 (S/2002/1146).
- ¹³ Mission d'Amnesty International à Kisangani, novembre 2001.
- ¹⁴ Atti Parlamentari, Doc CVIII, Roma, Camera dei Deputati – Senato della Repubblica – anni 1991-2001, www.irestoscana.it.
- ¹⁵ 'Rival Afghan commanders talk disarmament in restive north' (Les commandants afghans rivaux parlent de désarmement dans le Nord sous tensions), Chris Otton, AFP, 20 juillet 2002 – extrait du site : www.reliefweb.int.
- ¹⁶ 'The global menace of local strife' (La menace globale des conflits locaux), *The Economist*, 24 mai 2003.
- ¹⁷ *Ending Violence Against Women: A Challenge for Development and Humanitarian Work*, (Mettre un terme à la violence contre les femmes : un défi pour le travail sur le développement et le travail humanitaire) Francine Pickup avec Suzanne Williams et Caroline Sweetman, Oxford, Oxfam Royaume Uni, 2001.
- ¹⁸ *Development Held Hostage: Assessing the effects of small arms on human development*, (Le développement en otage : l'effet des armes légères sur le développement humain) Robert Muggah, Peter Batchelor, avril 2002, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
- ¹⁹ *Violence and Crime in Cross-national Perspective 1900-1974 (La violence et les crimes dans une perspective transnationale)*, Dane Archer, Rosemary Gartner, Ann Arbor, Etats-Unis, 1994.
- ²⁰ *Stray Bullets: the Impact of Small Arms Misuse in Central America*, (Balles perdues : l'impact de l'utilisation illégale des armes légères en Amérique centrale) op. cit., p. 22.
- ²¹ Informations fournies par la National Civil Police du Guatemala.
- ²² *ICRC Arms Availability Report*, op.cit.
- ²³ Oxfam, février 2001
- ²⁴ *Small Arms Survey 2002*, op. cit., p. 99.
- ²⁵ Amnesty International, *The Wire* (Le fil d'Amnesty International), mars 2003 Vol 33 No 02 (Index AI: NWS 21/002/2003) et informations non publiées d'Amnesty International, février 2003; 'New World for Police Chief' (Un nouveau monde pour le chef de la police), Alex Spillius, 13 juillet 2003, www.smh.com.au
- ²⁶ *Small Arms in the Pacific*, (Les armes légères dans le Pacifique) Philip Alpers et Conor Twyford, mars 2003, Small Arms Survey Occasional Paper No 8.
- ²⁷ *Child Combatants in Organised Armed Violence*, (Enfants combattants dans la violence armée organisée) Viva Rio, Brazil.
- ²⁸ SIM/DATASUS, IBGE, publié dans *The Map of Violence (La carte de la violence)*, III, Jacobo Waiselfisz, UNESCO, Instituto Ayrton Senna, Ministerio da Justiça/SEDH. Brasília, 2002.
- ²⁹ Données fournies par Viva Rio/ISER à partir de leur travail avec les autorités de Rio de Janeiro.
- ³⁰ Oxfam, avril 1997
- ³¹ *Small Arms Survey 2002: Counting the Human Cost*, (Rapport 2002 sur les armes légères : le coût humain) projet du Graduate Institute of International Studies Genève, Oxford University Press, 2002, pp. 63, 70, 82.
- ³² 'Colombian rebels trade drugs for arms', (Les rebelles colombiens troquent la drogue pour des armes) *Financial Times*, Andrew Bounds et James Wilson, 8 mai 2002.
- ³³ Étude non publiée d'Amnesty International.
- ³⁴ Oxfam, mars 2000.
- ³⁵ *Angola's War Economy*, – (L'économie de guerre de l'Angola), Institute for Security Studies, Afrique du sud, 2000.
- ³⁶ Oxfam; 'The Dunblane father who simply wants to stop the senseless killing in Africa' (Le père de Dunblane qui veut simplement mettre fin à la tuerie absurde en Afrique du sud), Anna Pukas, Daily Express, 21 March 2001.
- ³⁷ *'Breaking God's commands': the destruction of childhood by the Lord's Resistance Army* – (En violation des 10 commandements : la destruction de l'enfance par l'Armée de la résistance du seigneur) (AI Index: AFR 59/001/1997).
- ³⁸ Au cours d'une affaire typique, la police du port de Trieste a confisqué 40 fusils de fabrication autrichienne qui avaient été vendus par un trafiquant d'Armes suisse à 4 ressortissants yougoslaves résidents en Suisse. Voir *Die Presse*, 20 mai 1999, p. 4.
- ³⁹ Dimevski, Sasko 'Macedonia – an illegal UCK arms depot?' (La Macédoine constitue-t-elle un dépôt illégal d'armes pour l'ALK ?), *Skopje Utrinski Vesnik*, 13 septembre 1999, p. 5.
- ⁴⁰ Israel and the Occupied Territories: Surviving under siege: The impact of movement restrictions on the right to work, (Israël et les Territoires occupés : comment survivre en Etat

de siège : l'impact des restrictions sur les déplacements et le droit au travail), septembre 2003, Amnesty International, Index AI MDE 15/001/2003.

⁴¹ Israel's history of bomb blasts, (L'histoire des attentats à la bombe en Israël) sur le site de la BBC, 11 juin 2003, http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/middle_east/1197051.stm

⁴² *Terror Trade Times*, Amnesty International, juin 2001.

⁴³ Statistiques des douanes américaines sur les exportations d'armes, 15/09/1999.

⁴⁴ Interview d'Oxfam, février 2003.

⁴⁵ 'Justice and force in postwar Iraq', (la justice dans l'Irak d'après-guerre) Simon Apiku, World Press Review, 16 juin 2003, site : www.worldpress.org/Mideast/1200.cfm.

⁴⁶ *Explosive Remnants of War – unexploded ordnance and post conflict communities*, (Des débris explosifs: éléments d'artillerie non explosé et leur impact sur la vie des communautés dans l'après-guerre), Landmine Action, avril 2002.

⁴⁷ Heidelberg Institute for International Conflict Research (HIIC), 2002, Baromètre des conflits 2002, www.hiik.de/en/main.htm

⁴⁸ Pour un résumé de ces règles, voir *10 Basic Human Rights Standards for Law Enforcement Officials* (10 principes de base relatifs aux droits humains à destination des responsables de l'application des lois) d'Amnesty International (Index AI: POL 30/004/1998).

⁴⁹ 'Policing to protect human rights – A survey of police practice in the countries of the Southern African Development Community 1997-2002' (Maintien de l'ordre et protection des droits humains : bilan pratiques policières dans les pays de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe), Amnesty International (Index AI: AFR 03/004/2002).

⁵⁰ *Terror Trade Times*, no. 4, Amnesty International, mai 2003.

⁵¹ 'Diagnóstico sobre la situación actual de las armas ligeras y violencia en Guatemala', Mario Rodriguez, 2000.

⁵² *Stray Bullets: the Impact of Small Arms Misuse in Central America*, (Balles perdues : l'impact de l'abus des armes légères en Amérique centrale) William Godnick, Robert Muggah, Camilla Waszink, octobre 2002; Small Arms Survey (Étude sur les armes légères), article no. 5, p. 15.

⁵³ *Small Arms Survey 2001: Profiling the Problem*, (Étude sur les armes légères 2001 : esquisse du problème), projet du Graduate Institute of International Studies, Genève, Oxford University Press, 2001, pp. 17, 62.

⁵⁴ Kalachnikovs: 'I wish I'd made a lawnmower' (Kalachnikovs : 'J'aurais dû inventer la tondeuse à gazon', Guardian (Royaume Uni) 30 juillet 2002. www.guardian.co.uk/international/story/0,3604,765355,00.html.

⁵⁵ *Reconsidering the Tools of War: Small Arms and Humanitarian Action*, (Réévaluation des outils de la guerre : les armes légères et l'action humanitaire), Robert Muggah, Martin Griffiths, Humanitarian Practice Network Papier 39, juillet 2002.

⁵⁶ *Small Arms Survey 2002*, op. cit., p. 79.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 1.

⁵⁸ *Small Arms Survey 2001* op. cit., p. 102, et données démographiques actuelles.

⁵⁹ 'Annan keeps pressure on US for Liberia role', (Annan maintient la pression pour qu les Etats-Unis interviennent au Libéria) David Clarke, Reuters, 30 juin 2003, http://story.news.yahoo.com/news?tmpl=story&cid=578&n cid=578&e=9&u=/nm/20030630/ts_nm/liberia_dc.

⁶⁰ *Small Arms Survey 2001*, op. cit., p. 208.

⁶¹ Dr. Joseph P. Smaldone, Arms and Conflict in Africa: Links and Levers, (Armes et conflits en Afrique : relations et leviers), 2001; également Cassidy Craft, *Weapons for Peace, Weapons for War: The effect of arms transfers on War Outbreak, Involvement and Outcomes* (Armes de paix, armes de guerre : les effets des transferts sur le déclenchement des conflits, la participation et les issues), 1999.

⁶² *Rwanda: Arming the Perpetrators of the Genocide* (Rwanda: l'armement des responsables du génocide) (Index AI: AFR 02/01/1995), Amnesty International; *Rwanda/Zaire: Rearming with Impunity: International Support for the Perpetrators of the Rwandan Genocide*, (Rwanda/Zaire : le réarmement en toute impunité : le soutien international pour les perpétrateurs du génocide rwandais) Human Rights Watch, mai 1995; *Arming Rwanda: The Arms Trade and Human Rights Abuses in the Rwandan War*, (L'armement du Rwanda : le commerce des armes et les violations des droits humains dans la guerre au Rwanda), Rapport de Human Rights Watch, vol. 6, no. 1, janvier 1994. Une étude exhaustive se trouve dans *The Arms Fixers*, (Les trafiquants d'armes) Chapitre 3, Brian Wood et Johan Peleman (NISAT, 1999), qui contient des archives de l'ancien ministère rwandais de la Défense, découvertes dans l'Est du Zaïre en novembre 1996; les six rapports publiés par la Commission internationale d'enquête de l'ONU en rapport avec la résolution 1013 (1995) du Conseil de sécurité des Nations Unies, pour 'enquêter, entre autres, sur les informations concernant la vente ou la fourniture d'armes et d'équipement en rapport aux anciennes forces gouvernementales du Rwanda dans la région des Grands lacs en violation avec les résolutions 918, 997 et 1011 du Conseil de sécurité'; et le rapport de la Commission d'enquête du Parlement français à propos du rôle de la France avant et pendant le génocide au Rwanda, 15 décembre 1998.

⁶³ Ed Cairns, Oxfam: document interne sur la résolution des conflits.

⁶⁴ *A Catalogue of Failures* op. cit.

⁶⁵ *The Key to Peace: Unlocking the Human Potential of Sudan* (La clef de la paix : comment débrider le potentiel humain au Soudan), article en collaboration avec Save the Children, Christian Aid, Oxfam, CARE, IRC, Tearfund, mai 2002.

⁶⁶ 'Hail of cluster bombs leaves a trail of death', (Une volée de bombes à fragmentation sème la mort) Robert Fisk, *The Independent*, 3 avril 2003.

⁶⁷ *Small Arms Survey 2001*, op. cit. Also Wendy Cukier, 'Firearms regulation: Canada in the international context', (La régulation des armes à feu : le Canada dans le contexte international) *Chronic Diseases in Canada*, avril 1998, www.hc-sc.gc.ca/pphb-dgspsp/publicat/cdic-mcc/19-1/d_e.html. Voir aussi M Miller, D Azrael, and D. Hemenway, 'Rates of household firearm ownership and homicide across US regions and states, 1988-1997' (Taux de possession d'armes à feu dans les maisons et homicides aux Etats-Unis, 1988-1997), *American Journal of Public Health*, 1 décembre 2002, Vol. 92, Issue 12.

⁶⁸ Peter Cummings, Thomas D. Koepsell, 'Does owning a firearm increase or decrease the risk of death?', (Est-ce que le fait de posséder une arme augmente ou diminue le risque de mortalité ?) *Controversies*, 5 août 1998, JAMA; et Matthew Miller, David Hemenway, 'Firearm prevalence and the risk of suicide: a review', (Étude sur la prévalence des armes à feu et le risque de suicide), *Harvard Health Policy Review*, Vol. 2 No. 2, automne 2001; et 'Rates of homicide, suicide, and firearm-related death among children – 26 industrialized countries', (Les taux d'homicides, de suicide et de décès par armes à feu chez les enfants de 26 pays industrialisés) MMWR (*Morbidity and Mortality Weekly Report*), Vol. 46, No. 5, 7 février 1997, pp. 101-5; et Matthew Miller, Deborah Azrael, David Hemenway, 'Firearm availability and unintentional firearm deaths, suicide, and homicide among 5-1 year olds' (Disponibilité des armes à feu et morts accidentelles, suicides et homicides chez les 5-1 ans), *The Journal of Trauma*, Vol. 52, No. 2, 2002.

⁶⁹ *Brazil: Vote to Protect Human Rights in Brazil – Agesandro da Costa Pereira* (Brésil : votez pour protéger les droits humains – Agesandro da Costa Pereira) (Index AI : AMR 19/019/2002), Amnesty International.

- ⁷⁰ Robert Muggah and Peter Batchelor, *Development Held Hostage: Assessing the effects of small arms on human development*, (Le développement en otage : études sur les effets des armes légères sur le développement humain) PNUD, avril 2002.
- ⁷¹ 'Forgotten victims: the full human cost of US air strikes will never be known, but many more died than those killed directly by bombs' (Les victimes oubliées : le vrai coût humain des frappes aériennes américaines ne sera jamais connu mais plus de gens sont morts que ceux directement touchés par les bombes) Jonathan Steele, *Guardian*, 20 mai 2002.
- ⁷² *Child Combatants in Organized Armed Violence: a study of children and adolescents involved in territorial drug faction disputes in Rio de Janeiro*, (Les enfants combattants dans les cas de violence armée organisée : étude portant sur les enfants et les adolescents impliqués dans les différends territoriaux opposants les factions à Rio de Janeiro), Luke Dowdney, ISER and *Viva Rio*, 1ère édition pour un séminaire, 9 septembre 2002.
- ⁷³ Magdalene Hsien Chen Pua (ed.), *The Devastating Impact of Small Arms and Light Weapons on the Lives of Women; a collection of testimonies*, (Série de témoignages sur l'impact dévastateur des armes légères et des armes légères sur la vie des femmes) IANSA, <http://peacewomen.org/campaigns/international/iansawomen/testimoniesiansa.pdf>; et *The Impact of Small Arms on Health, Human Rights and Development in Medellín: A Case Study*, (L'impact des armes légères sur la santé, les droits humains et le développement à Medellín : étude de cas) Oxfam, janvier 2000.
- ⁷⁴ Mémoire d'Amnesty International au Conseil de sécurité de l'ONU: Appel en faveur d'une commission d'enquête sur les informations relatives à des atrocités commises dans l'Est du Zaïre, 24 Mars 1997 (Index AI : 62/011/1997).
- ⁷⁵ 'Murdered with impunity, the street children who live and die like vermin', (Assassinés en toute impunité : les enfants des rues qui vivent et meurent comme de la vermine) *Guardian Newspapers*, 28 mai 2003, www.buzzle.com/editorials/5-28-2003-4091.asp
- ⁷⁶ Richard Horton, 'Croatia and Bosnia: the imprints of war – I: consequences', (Croatie et Bosnie : les impacts de la guerre – I : les conséquences) *Lancet* 1999, 353: 2139-44.
- ⁷⁷ Paul B Spiegel and Peter Salama, 'War and mortality in Kosovo, 1998-99: an epidemiological testimony' (Guerre et mortalité au Kosovo : témoignage épidémiologique), *Lancet* 2000, 355: 2204-9.
- ⁷⁸ Michael Fleshman, *Small arms in Africa, Counting the cost of gun violence*, (Les armes légères en Afrique : évaluation du coût de la violence avec armes) www.un.org/ecosocdev/geninfo/afrec/vol15no4/154arms.htm.
- ⁷⁹ *Child Combatants in organized Armed Violence : a study of children and adolescents involved in territorial drug faction disputes in Rio de Janeiro*, op. cit.
- ⁸⁰ *Burundi: Poverty, isolation and ill-treatment – Juvenile Justice in Burundi* (Burundi : pauvres, isolés, maltraités : les mineurs face à la justice) (Index AI: AFR 16/011/2002), Amnesty International.
- ⁸¹ *Take a Step to Stamp Out Torture* (Agissez pour éradiquer la torture) (Index AI : ACT 40/013/2000), Amnesty International.
- ⁸² *Combating Torture: a manual for action* (Combattre la torture : manuel d'action) (Index AI: ACT 40/001/2003), Amnesty International.
- ⁸³ Meredith Turshen, 'The political economy of rape', *Victims, Perpetrators or Actors? Gender, Armed Conflict and Political Violence*, (L'économie politique du viol, victimes, responsables et acteurs ? Le genre, les conflits armés et la violence politique) Caroline O.N. Moser et Fiona C. Clark (eds.), Londres: Zed Books, 2001.
- ⁸⁴ Au Rwanda, le chiffre du nombre des viols est beaucoup plus élevé, mais nous indiquons les chiffres donnés par l'OMS en 2000. 'The political economy of rape', op. cit. Voir aussi 'Croatia and Bosnia: the imprints of war – I. Consequences', op. cit.
- ⁸⁵ *Soldiers score own goal in war on AIDS*, (La responsabilité des soldats dans la guerre contre le SIDA) Africa Health, 1 novembre 2002
- ⁸⁶ *Ending Violence Against Women: A Challenge for Development and Humanitarian Work*, op. cit.
- ⁸⁷ 'Gender and Small Arms' (Les genres et les armes légères), Wendy Cukier, Small Arms Firearms Education and Research Network (SAFER-Net), www.ryerson.ca/SAFER-Net/.
- ⁸⁸ *Ending Violence Against Women: A Challenge for Development and Humanitarian Work*, op. cit. et Cathy Zimmerman, *Plates in a Basket will Rattle: Domestic Violence in Cambodia*, (Les assiettes dans un panier vont faire du bruit : les violences au foyer au Cambodge), Phnom Penh: Project Against Domestic Violence, p. 131, in Yem Sam Oeun et Rebecca F. Catala, 'I Live in Fear': *Consequences of Small Arms and Light Weapons on Women and Children in Cambodia*, (Je vis dans la peur : l'impact des armes légères et des armes légères sur les femmes et les enfants au Cambodge) Working Group for Weapons Reduction (WGWR – Groupe de travail sur la réduction des armes), Phnom Penh, Cambodge, juin 2001.
- ⁸⁹ Les exemples cités dans ce paragraphe sont extraits de 'Gender and Small Arms', de Wendy Cukier, op. cit.
- ⁹⁰ *Ending Violence Against Women: A Challenge for Development and Humanitarian Work*, op. cit.
- ⁹¹ 'Croatia and Bosnia: the imprints of war – I. Consequences', op. cit.
- ⁹² Elisabeth Rehn et Ellen Johnson Sirleaf, *Women, War and Peace*, (Les femmes, la guerre et la paix) UNIFEM, 2002.
- ⁹³ 'Croatia and Bosnia: the imprints of war – I. Consequences', op. cit.
- ⁹⁴ Ibid.
- ⁹⁵ Etude réalisée par le ministère palestinien des Affaires sociales. Extrait de 'The lost children of Rafah' (Les enfants perdus de Rafah), Supplément magazine de *l'Observer*, 9 février 2003.
- ⁹⁶ Equipe d'Oxfam aux Philippines, 2003.
- ⁹⁷ *World Refugee Survey 2003*, (Etude sur les réfugiés dans le monde, 2003) Comité américain pour les réfugiés, mai 2003.
- ⁹⁸ Pour les statistiques en fonction des genres et de l'âge, voir *Statistical Yearbook 2001* (Statistiques 2001), du HCR, octobre 2002.
- ⁹⁹ *World Refugee Survey 2003*, op. cit.
- ¹⁰⁰ *The Key to Peace: Unlocking the Human Potential of Sudan*, op. cit.
- ¹⁰¹ Conclusions aux gouvernements britannique et irlandais avant la 59ème Commission onusienne des Droits de l'Homme : de ABColumbia et des ONG britanniques et irlandaises travaillant en Colombie (CAFOD, Christian Aid, Oxfam, Save the Children UK, SCIAF, Trocaire), février 2003.
- ¹⁰² *Guinea and Sierra Leone: No place of refuge*, (Guinée et Sierra Leone : nulle part où aller) Amnesty International, octobre 2001, Index AI: AFR 05/06/2001.
- ¹⁰³ Témoignage recueilli par Amnesty International dans des camps de transit autour de Freetown en mars 2001
- ¹⁰⁴ *Asylum Applications Lodged in Industrialized Countries: Levels and Trends, 2000-2002*, (Les demandes d'asiles dans les pays industrialisés : niveaux et tendances) HCR, mars 2003.
- ¹⁰⁵ Voir 'Afghanistan: International responsibility for human rights disaster' (Afghanistan : la responsabilité internationale dans le désastre humanitaire) (Index AI: ASA 11/009/1995), Amnesty International; *A Catalogue of Failures: 68 arms exports and human rights violations*, op. cit.; et 'Turkey: no security without human rights' (Turquie : quelle sécurité ?) (Index AI: EUR 44/084/1996), Amnesty International; et *The Arms Fixers*, op. cit., chapitre 2.
- ¹⁰⁶ Oxfam, juin 2000.
- ¹⁰⁷ 'Combat AIDS: HIV and the world's armed forces', (La lutte contre le SIDA : VIH et les forces armées dans le monde) *Healthlink Worldwide*, 2002.

- ¹⁰⁸ 'Report says civilians targeted by government and affiliated militias', (Selon certaines informations, les civils sont la cible du gouvernement et des milices affiliées), dépêche d'IRIN, 11 février 2003.
- ¹⁰⁹ *Rapport annuel 2003 d'Amnesty International*, (Index AI: POL 10/003/2003).
- ¹¹⁰ Amelia Gentleman, 'Kremlin admits hundreds missing in Chechnya' (Le Kremlin reconnaît des centaines de disparus en Tchétchénie), *Guardian*, 5 juin 2001; *Last Seen ... : Continued 'Disappearances' in Chechnya*, (Vu pour la dernière fois... la poursuite des 'disparitions' en Tchétchénie) Human Rights Watch, avril 2002; *The Russian Federation: Denial of justice* (Fédération de Russie : un pays sans véritable justice) (AI Index: EUR 46/027/2002), Amnesty International.
- ¹¹¹ *Human rights crisis in Kosovo Province: 'Disappeared' and 'missing persons'*, op. cit.
- ¹¹² Rapport du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés sur la situation des droits humains en Colombie, 24 février 2003, E/CN.4/2003/13, p. 30.
- ¹¹³ Voir le site web d'Amnesty International : <http://web.amnesty.org/ai.nsf/countries/zimbabwe?OpenView&Start=1&Count=30&Expandall>
- ¹¹⁴ *International Herald Tribune* 10.10.2002, p. 6.
- ¹¹⁵ *Cost of the War – Economic, Social and Human Cost of the War in Sri Lanka*, op. cit..
- ¹¹⁶ Chiffres nets pour 2000 – Aide internationale pour le développement : 1.731 million de dollars; dépenses militaires : 1.686 millions de dollars. Le chiffre concernant les dépenses militaires est inférieur au montant réel car la plupart des dépenses militaires ne figurent pas dans les chiffres nationaux.
- ¹¹⁷ 'Paying the Ultimate Price: Analysis of the deaths of humanitarian aid workers (1997-2001)', (Au prix de sa vie : analyse des décès parmi les employés humanitaires (1997-2001)) Dennis King, consultant, Office de l'ONU pour la coordination des Affaires humanitaires, 15 janvier 2002; Sheik Mani et al., 'Deaths among humanitarian workers', (Les décès parmi les travailleurs humanitaires) *British Medical Journal*, Vol. 321, pp. 166-8, 15 juillet 2000.
- ¹¹⁸ 'Time is Running Out: the Humanitarian Situation in Afghanistan', (Il n'y a plus de temps à perdre : la situation humanitaire en Afghanistan), briefing d'Oxfam, 17 octobre 2001.
- ¹¹⁹ 'Under Fire: the Human Cost of Small Arms in North-east Democratic Republic of the Congo: A Case Study', (Sous le feu de l'ennemi : le coût humain des armes légères dans le Nord-est de la République démocratique du Congo – Etude de cas) Oxfam, janvier 2001.
- ¹²⁰ *Stray Bullets: the Impact of Small Arms Misuse in Central America*, op. cit., p. 31.
- ¹²¹ Entretien avec Benedict Peter Chacha, Foundation Help, Nairobi, octobre 2002.
- ¹²² *Rapport sur le développement humain 2002*, PNUD, www.hdr.undp.org/reports/global/2002/en/.
- ¹²³ *The Impact of Small Arms on Health, Human Rights and Development in Medellín: a Case Study*, (L'impact des armes légères sur la santé, les droits humains et le développement à Medellín : étude de cas), Oxfam, janvier 2003.
- ¹²⁴ 'Going to the Source of the Illness', (à la source de la maladie), docteur Olive Kobusingye, présentation lors d'un séminaire sur 'Small Arms and the Humanitarian Community: Developing A Strategy for Action', (Les armes légères et la communauté humanitaire : la mise au point d'une stratégie d'action), Nairobi, Kenya, 18-20 novembre 2001.
- ¹²⁵ *Under Fire: the Human Cost of Small Arms in North-east Democratic Republic of the Congo: A Case Study*, op. cit.
- ¹²⁶ 'Iraqis loot, create chaos', (Le pillage en Irak provoque l'anarchie) *The Associated Press*, 12 avril 2003. www.thehollandsentinel.net/stories/041203/new_04120302_6.shtml.
- ¹²⁷ *Women, War and Peace*, op. cit.
- ¹²⁸ 'Going to the Source of the Illness', op. cit.
- ¹²⁹ 'Croatia and Bosnia: the imprints of war – I. Consequences', op. cit.
- ¹³⁰ Miriam Abramovay and Maria das Graças, *Violência nas escolas*, Brasília, UNESCO (2002).
- ¹³¹ Robert Muggah and Peter Batchelor, *Development Held Hostage: Assessing the Effects of Small Arms on Human Development*, (Le développement en otage : évaluation de l'impact des armes légères sur le développement humain), PNUD, avril 2002, p. 30.
- ¹³² *Violência nas escolas*, op. cit.
- ¹³³ Oxfam, novembre 2002.
- ¹³⁴ Au cours des 4 années écoulées, pour lesquelles les données sont disponibles, les pays de ces régions ont dépensé 87 milliards de dollars. On estime que pour parvenir aux objectifs en matière d'éducation, ces pays devraient dépenser 10 milliards de dollars supplémentaire par an. Quant à l'objectif de réduction de la mortalité infantile et de la mortalité maternelle, il requiert 12 milliards de dollars supplémentaires par an. Voir les propositions de 'International Finance Facility', janvier 2003, HM Treasury, sur le site : www.hm-treasury.gov.uk/documents/international_issues/global_new_deal/int_gnd_iff2003.cfm.
- ¹³⁵ Millennium Development Goals website: www.developmentgoals.org/index.html.
- ¹³⁶ Dan Smith, *Atlas of War and Peace*, Earthscan, London, 2003.
- ¹³⁷ 'Foreign Report', Jane's Information Group, posté sur le site web, 13 août 2002.
- ¹³⁸ Hannah Galvin, 'The impact of defence spending on the economic growth of developing countries: a cross-section study', (L'impact des dépenses militaires sur le développement des pays en voie de développement : échantillonnage) *Defence and Peace Economics*, Vol. 1, No. 1/2003; Carlos P. Barros, 'Development and conflict in the Balkans: catchup and military expenditure', (Le développement et le conflit dans les Balkans : ketchup et dépenses militaires) *Defence and Peace Economics*, Vol. 13, No. 5/2002.
- ¹³⁹ Cela n'a pas été prouvé aux Etats-Unis: Michael P. Gerace, 'US military expenditures and economic growth: some evidence from spectral methods' (Dépenses militaires aux Etats-Unis : présentation de quelques preuves à partir de la méthode spectrale), *Defence and Peace Economics*, Vol. 13, No. 1/2002. En Grèce, l'augmentation des dépenses militaires est associée à une réduction des profits: Christos Kollias, Thanasis Maniatis, 'Military expenditure and the profit rate in Greece' (Dépenses militaires et niveaux des profits en Grèce), *Defence and Peace Economics*, Vol. 1, No. 2/2003. En Turquie, les dépenses militaires ont un impact sur le taux de chômage: Julide Yildirim, Selami Sezgin, 'Military expenditure and employment in Turkey' (Dépenses militaires et chômage en Turquie), *Defence and Peace Economics*, Vol. 1, No. 2/2003.
- ¹⁴⁰ Paul Dunne, Sam Perlo Freeman, *The Impact of a Responsible Arms Control Policy on the UK Economy*, (L'impact d'une politique de contrôle des armements responsable sur l'économie du Royaume Uni), novembre 2002, commande d'Oxfam, à paraître.
- ¹⁴¹ 'The global menace of local strife', *The Economist*, 24 mai 2003. op. cit.
- ¹⁴² Des 12 pays qui ont un budget militaire élevé, (plus de 5 p. cent de leur PIB consacrés aux dépenses militaires), cinq d'entre eux, dont les deux premiers, ont, selon le PNUD, un développement humain faible. Source : Indicateurs du développement humain – 2002'. Extrait du site web et vérifiés par l'auteur, janvier 2003 : http://stone.undp.org/hdr/reports/global/2002/en/indicator/indicator.cfm?file=ind_ex_indicators.html.
- ¹⁴³ Voir www.eaar.org/Newsletter/May03/ellis.htm et les autres travaux de Terry Crawford-Browne.
- ¹⁴⁴ En Afrique du sud, selon une estimation réaliste actuelle, le coût d'une tri-thérapie contre le virus VIH avec des médicaments génériques coûterait 600 dollars par personne, par an. En 2002, selon ONUSIDA, il y a 5 millions de séropositifs en Afrique du sud.

- ¹⁴⁵ Selon un rapport de l'Organisation internationale de l'aviation civile, commandité par la Banque mondiale, la Tanzanie aurait pu acheter un système plus approprié pour un dixième du prix de l'actuel système.
- ¹⁴⁶ *World Report on Violence and Health 2002*, (Rapport mondial sur la violence et la santé), de Etienne G. Krug, Linda Dahlberg, James A. Mercy, Anthony B. Zwi et Rafael Lozano.
- ¹⁴⁷ *Cost of the War – Economic, Social and Human Cost of the War in Sri Lanka*, op. cit.
- ¹⁴⁸ Propos du docteur Komla Siamevi, Conseiller régional pour l'action humanitaire d'urgence au bureau régional de l'OMS lors d'une réunion à Brazzaville, en République du Congo, rapporté par IRIN, 'Africa: Wars costing US\$15 billion per year' (Afrique : les guerres coûtent 15 milliards de dollars par an), 13 mars 2003.
- ¹⁴⁹ Macartan Humphreys, *Economics and Violent Conflict* (L'économie en période de conflits violents), Harvard University, août 2002. www.preventconflict.org/portal/economics/Essay.pdf.
- ¹⁵⁰ Compte rendu interne d'Oxfam sur l'Irak, 2002.
- ¹⁵¹ Peter Chalk, 'Light arms trading in SE Asia', (Le commerce des armes légères en Asie du Sud-est) *Jane's Intelligence Review*, 1 mars 2001.
- ¹⁵² 'The Dunblane father who simply wants to stop the senseless killing in Africa', op. cit.
- ¹⁵³ Déclaration du président Bush lors d'une cérémonie à la Maison Blanche en l'honneur des victimes des attentats du 11 septembre 2001, The White House, Washington, DC, 11 mars 2002. <http://usinfo.state.gov/products/pubs/sixmonths/bushremarks.htm>.
- ¹⁵⁴ 'Stop arms to human rights abusers! Defend the Leahy Law' (Arrêtez d'armer les responsables des violations ! Défendez la Loi Leahy), site d'Amnesty International USA : www.amnestyusa.org/stoparms/history.html
- ¹⁵⁵ *SIPRI Yearbook 2002: Armaments, Disarmament and International Security*, op. cit. Selon une étude par l'Institut international pour les Etudes stratégiques, en 1997 le budget total de la défense en Arabie saoudite était de 18,2 milliards de dollars.
- ¹⁵⁶ Rapport annuel d'Amnesty International 2002 (Index AI: POL 10/001/2002), voir l'article sur l'Ouzbékistan, pp. 261-2. Durant l'année 2001, Amnesty International a reçu des informations selon lesquelles des prisonniers, fervents adeptes de l'Islam, ont été clairement identifiés et ont été victimes de traitements particulièrement cruels, inhumains ou dégradants sur leur lieu de détention.
- ¹⁵⁷ Rapports annuels d'Amnesty International, 2001, 2002 et 2003. Sur les violations durant la crise au Timor oriental, voir Indonesia: *Paying the price for 'stability'* (Indonésie : le prix à payer pour la 'stabilité') (Index AI: ASA 21/001/1998), Amnesty International.
- ¹⁵⁸ 'Ministers back 20-fold rise in arms sales to Indonesia' (Le gouvernement soutient une multiplication par 20 des ventes d'armes à l'Indonésie) *Guardian*, 1 juillet 2003.
- ¹⁵⁹ Rapport du HCR sur la situation des droits humains en Colombie, 24 février 2003, E/CN.4/2003/13.
- ¹⁶⁰ Tamar Gabelnick, 'New Supplemental Bill will make the world safe for oil, but not safe for US' (La nouvelle loi d'amendement budgétaire va sécuriser l'exploitation pétrolière mais pas les Etats-Unis), *Foreign Policy in Focus*, 18 juin 2002.
- ¹⁶¹ 'Sweeping military aid under the anti-terrorism rug: security assistance post September 11th', (Balayer l'aide militaire sous le tapis de la lutte anti-terroriste : l'assistance sécuritaire après le 11 septembre), Arms Sales Monitor, No 48, Federation of American Scientists, <http://fas.org/asmp/library/asm/asm48.html>. United States: *Dangerous Dealings: Changes to US military assistance after September 11th*, (Etats-Unis : des contrats dangereux : les changements dans l'assistance militaire américaine après le 11 septembre) Human Rights Watch, février 2002.
- ¹⁶² *Legitimacy and Legality, Key Issues in the Fight against Terrorism*, (légitimité et légalité : deux questions clés de la lutte contre le terrorisme) Loretta Bondi, 9 novembre 2002, Fund for Peace.
- ¹⁶³ *Uzbekistan: US Rubber Stamps Human Rights*, (Ouzbékistan : les Etats-Unis approuvent sans discuter les droits humains) Human Rights Watch, 9 septembre 2002, <http://hrw.org/press/2002/09/uzbek0909.htm>.
- ¹⁶⁴ Jean-Marc Mojon, 'Israel's arms industry cashes in on new markets, new technologies' (l'industrie de l'armement israélienne parie sur des nouveaux marchés et de nouvelles technologies), Agence France-Presse, 22 mai 2003.
- ¹⁶⁵ Des contrats ont notamment été conclus avec Oman, la Turquie, la Jordanie, les Emirats arabes unis et le Koweït. Peter Baker, 'Iraq's neighborhood thick with US arms: weapons and technology traded for support' (Les voisins de l'Irak inondés d'armes américaines : les armes et la technologie en échange de leur soutien), *Washington Post*, 5 février 2003.
- ¹⁶⁶ *Transfers of major conventional weapons to Irak 1973-2002* (Les transferts d'importantes armes conventionnelles en Irak entre 1973 et 2002), SIPRI, http://projects.sipri.se/armstrade/Trnd_Ind_IRQ_Imps_73-02.pdf.
- ¹⁶⁷ Michael Dobbs, 'US had key role in Iraq buildup', (Les Etats-Unis ont joué un rôle important dans l'armement de l'Irak) *Washington Post*, 30 décembre 2002. Voir aussi *A Catalogue of Failures: G8 Arms Exports and Human Rights Violations*, op. cit.
- ¹⁶⁸ Calvin Woodward, 'A market where demand is high – many nations are competing to sell military hardware', (Un marché où la demande est forte : de nombreux pays en concurrence pour vendre de l'équipement militaire) Associated Press, 12 décembre 2002.
- ¹⁶⁹ Chris Brummitt, 'Indonesia resumes war with Aceh rebels, but at what cost?' (L'Indonésie rouvre les hostilités avec les rebelles d'Aceh, mais à quel prix ?), Associated Press, 26 mai 2003.
- ¹⁷⁰ Les blessures sont mesurées en années de vie ajustées des invalidités (AVAI – en anglais, DALYs : disability-adjusted life-years). 1 AVAI est une année de vie en bonne santé perdue. C. Murray and A. Lopez, eds., 'The global burden of disease: a comprehensive assessment of mortality and disability from diseases, injuries, and risk factors in 1990 and projected to 2020', (Le fardeau global des maladies : évaluation complète de la mortalité et des invalidités dues aux maladies et aux blessures, et facteurs de risque en 1990 avec projections jusqu'en 2020) Harvard School of Public Health, sous les auspices de l'OMS et de la Banque mondiale, 1996 (*Global Burden of Disease and Injury Series*, vol. 1).
- ¹⁷¹ Déclaration au Conseil de sécurité, 17 mars 2003. <http://www.un.org/News/Press/docs/2003/sc7686.doc.htm>
- ¹⁷² 'War and mortality in Kosovo, 1998-99: an epidemiological testimony', op. cit.
- ¹⁷³ Rapport du Groupe d'experts de l'ONU sur le Libéria, octobre 2001.
- ¹⁷⁴ Ibid.
- ¹⁷⁵ Autorités de l'aviation civile ougandaises ; autres données fournies par International Peace Information Service, Anvers, 2002.
- ¹⁷⁶ Rapport du Groupe d'experts de l'ONU conformément à la résolution 1343 (2001) du Conseil de sécurité des Nations Unies, paragraphe 19, concernant le Libéria, octobre 2001.
- ¹⁷⁷ *The Terror Trade Times*, no. 4, op. cit. Selon les enquêteurs de l'ONU, le procès de Sanjivan Ruprah se poursuit à l'heure de la rédaction de ce rapport.
- ¹⁷⁸ Oxfam, avril 2001.
- ¹⁷⁹ *Arming Rwanda: The Arms Trade and Human Rights Abuses in the Rwandan War*, op. cit.
- ¹⁸⁰ *The Arms Fixers*, op. cit., chapitre 3.
- ¹⁸¹ Michael Renner, *The Anatomy of Resource Wars*, (Anatomie des guerres pour le contrôle des ressources naturelles) article 162 de *Worldwatch*, octobre 2002. De plus,

- l'auteur du présent document souligne que plus de 5 millions de personnes ont été tuées dans les années 90, près de 6 millions d'entre elles ont fui vers les pays voisins et de 11 à 15 millions d'autres personnes ont été déplacées de l'intérieur.
- ¹⁸² 'Les Suspects Habituels: les Armes et les Mercenaires du Liberia en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone', Global Witness, mars 2003.
- ¹⁸³ *Marketing the New 'Dogs of War'*, (Vendre les nouveaux 'chiens de guerre') International Consortium of Investigative Journalists, publié sur Internet par le Centre for Public Integrity, novembre 2002, www.publicintegrity.org/dtaweb/icij_bow.asp.
- ¹⁸⁴ Deborah Avant, *The Market for Force*, (Le marché de la force), manuscrit chapitre 2, ouvrage à paraître en 2003.
- ¹⁸⁵ *Unmatched Power, Unmet Principles: the Human Rights Dimensions of US Training of Foreign Military and Police Forces*, op.cit.
- ¹⁸⁶ *Cost of the War – Economic, Social and Human Cost of the War in Sri Lanka*, op. cit.
- ¹⁸⁷ 'Shooting enforces Midlands fear factor', (Des coups de feu qui renforcent le facteur peur dans les Midlands) site de la BBC, 4 janvier 2003, <http://news.bbc.co.uk/1/hi/england/2627331.stm>
- ¹⁸⁸ *Small Arms Survey 2001*, op. cit.
- ¹⁸⁹ Communication avec l'auteur – Jessica Galeria, Viva Rio, Brazil.
- ¹⁹⁰ Neil MacFarquhar, 'Yemen turns to tribes to aid hunt for Qaeda', (Le Yemen se tourne vers les tribus pour chasser al Qaida) *New York Times*, 27 octobre 2002.
- ¹⁹¹ BICC Conversion Survey 2002: *Global Disarmament, Demilitarisation and Demobilization*, (Désarmement global, démilitarisation et démobilisation) Bonn International Center for Conversion, Baden-Baden. 'Traditional Cultural Practices and Small Arms in the Middle East: Problems and Solutions', (Pratiques culturelles traditionnelles et les armes légères au Moyen Orient : problèmes et solutions), rapport d'atelier, novembre 2002, Jordan Institute of Diplomacy.
- ¹⁹² 'The Dunblane father who simply wants to stop the senseless killing in Africa', op. cit.
- ¹⁹³ 'Small Arms Global Reach Uproots Tribal Traditions', (La disponibilité globale des armes légères déracinent les traditions tribales), Karl Vick, *Washington Post*, 8 juillet 2001.
- ¹⁹⁴ F. Mohamed F., s'exprimant lors du séminaire du CODEP 'Beyond Working in Conflict' (au-delà du travail dans les conflits), atelier à l'université d'Oxford Brookes, 4-6 novembre 1996, cité par Judith Large, 'Disintegration conflicts and the restructuring of masculinity', (Les conflits de désintégration et la restructuration de la masculinité), *Men and Masculinity*, (Les hommes et la masculinité) Caroline Sweetman (ed.), Oxfam, Oxford, 1997, p.23.
- ¹⁹⁵ *The Impact of Small Arms on Health, Human Rights and Development in Medellin: A Case Study*, op. cit.
- ¹⁹⁶ Suzanne Williams, citée par Francine Pickup with Suzanne Williams et Caroline Sweetman, *Ending Violence Against Women: A Challenge for Development and Humanitarian Work*, op. cit., p.16.
- ¹⁹⁷ Recherche de Tsuma William in 2001, communication avec l'auteur, 2002.
- ¹⁹⁸ *The State of the World's Children*, (L'état des enfants du monde), UNICEF, 2002, p.42.
- ¹⁹⁹ La Convention des Nations Unies sur les Droits des enfants considère comme un enfant que toute personne âgée de moins de 18 ans.
- ²⁰⁰ Amy Kazmin, 'Burma "forcing children into army"' (Les enfants birmanes contraints de s'enrôler), *Financial Times* (Londres), 16 octobre 2002.
- ²⁰¹ Sandra Jordan, 'El Salvador's teenage beauty queens live and die by gang law: the abandoned children who find power, glory – and death – in violent street culture', (les reines de beauté adolescentes du Salvadore vivent et meurent selon la loi des gangs : les enfants abandonnés qui trouvent le pouvoir, la gloire et la mort dans la violente culture des rues) *Observer* (Londres, 10 novembre 2002.
- ²⁰² *Child Combatants in Organized Armed Violence: a study of children and adolescents involved in territorial drug faction disputes in Rio de Janeiro* op. cit.
- ²⁰³ Alberto Concha-Eastman, Conseiller régional de l'OPS sur la violence, lors de la réunion de l'OPS : La violence en Amériques, alarmante mais évitable, Washington DC, 12 juin 2003.
- ²⁰⁴ *Small Arms Survey 2002*, op. cit. p.104.
- ²⁰⁵ Cité dans *Small Arms in the Pacific* (Les armes légères dans le Pacifique), Philip Alpers et Conor Twyford, mars 2003, Small Arms Survey Occasional Paper No 8.
- ²⁰⁶ Communication avec l'auteur: Jessica Galeria, *Viva Rio*, Brésil, décembre 2002.
- ²⁰⁷ *Small Arms Survey 2002*, op. cit., pp. 104 and 97.
- ²⁰⁸ Spyros Demetriou, *Politics from the Barrel of a Gun: small arms proliferation and conflict in the Republic of Georgia (1989-2001)*, (La politique vue par le canon du fusil : la prolifération des armes légères et les conflits dans la République de Géorgie entre 1989 et 2001) Small Arms Survey Occasional Paper No. 6, p.16, novembre 2002.
- ²⁰⁹ 'Justice and force in postwar Iraq', op. cit. www.worldpress.org/Mideast/1200.cfm.
- ²¹⁰ Oxfam, octobre 2002.
- ²¹¹ On définit la vie pastorale comme une culture et un moyen d'existence agricoles fondés sur l'élevage extensif dans des zones où la rareté des précipitations interdit aux communautés la culture. Toutefois, les Pokot et les Marakwet combinent pastoralisme et agriculture.
- ²¹² Joseph Ngala, 'Women key to disarmament', (Les femmes, clefs du désarmement) MS-Kenya, *Partner NEWS*, Vol. 4, No. 2, 2001, <http://www.kenya.ms.dk/partnernews/visartikel.asp?id=188>.
- ²¹³ Anna Leer, 'Making sense of war zone Isiolo' (Pour comprendre la zone de guerre d'Isiolo), MS-Kenya, *Partner NEWS*, Vol. 4, No. 2, 2001.
- ²¹⁴ *Small Arms Survey, 2002*, op. cit.
- ²¹⁵ 'First quarterly statistics update shows crime rate remains stable as fear of crime drops' (Les chiffres du premier trimestre montrent une stabilisation du nombre de crime en rapport avec une baisse de la peur du crime), Communiqué de presse du Home Office britannique, 9 janvier 2003, http://213.121.21.245/n_story.asp?item_id=330.
- ²¹⁶ Fiona Brookman and Mike Maguire, *Reducing Homicide: Summary of a Review of the Possibilities*, (Réduire le nombre d'homicides : résumé de l'ensemble des solutions) RDS Occasional Paper no. 84, janvier 2003.
- ²¹⁷ Information fournie par la police britannique, mai 2003.
- ²¹⁸ Extrait du site web de Gun Free South Africa, actualisé en mai 2002, vérifié par l'auteur, janvier 2003, www.gca.org.za/facts/statistics.htm, ainsi que Crime Information Analysis Centre – Service de police sud africain, vérifié en janvier 2003, www.saps.org.za/8_crimeinfo/200111/crime/illpos.htm
- ²¹⁹ Dick Dahl, 'Hike in Gang Gun Violence Raises Old Concerns Anew', (La recrudescence de la violence armée des gangs réveille de vieilles craintes) 24 janvier 2003, www.jointogether.org/gv/news/features/reader/0,2061,556232,00.html.
- ²²⁰ Dr Domitilla Sagramoso, 'The Proliferation of Illegal Small Arms and Light Weapons in and around the European Union', (La prolifération des armes légères et des armes de petit calibre illégales dans et autour de l'Union européenne) Saferworld et Center for Defence Studies, Juillet 2001.
- ²²¹ *Stray Bullets: the Impact of Small Arms Misuse in Central America*, op. cit., p.vii.
- ²²² *Child Combatants in Organized Armed Violence: a study of children and adolescents involved in territorial drug faction disputes in Rio de Janeiro*, Luke Dowdney, ISER and *Viva Rio*, first edition for seminar, 9 September 2002. op. cit.
- ²²³ Déclaration lors du '3eme Forum Caraïbe-Royaume Uni', Georgetown, avril 2002.
- ²²⁴ Statistiques du Centre national de la santé des Etats-Unis, 1981-1999.

- ²²⁵ 'The global menace of local strife', *The Economist*, 24 May 2003. op. cit.
- ²²⁶ 'Thai police seize arms cache destined for Indonesian rebels', (La police saisit une cache d'armes destinée aux rebelles indonésiens) Agence France-Presse, 15 juillet 2002; Edward Tang, 'Golden Triangle now a haven for terror arms', (Le Triangle d'or : un refuge pour les armes de la terreur), *The Straits Times* (Singapour), 4-9-2002.
- ²²⁷ *Thailand: Extrajudicial killing is not the way to suppress drug trafficking* (Thaïlande : les exécutions extra judiciaires ne permettront pas de juguler le trafic de stupéfiants) (Index AI: ASA 39/001/2003), Amnesty International.
- ²²⁸ 'Hike in Gang Gun Violence Raises Old Concerns Anew', op. cit.
- ²²⁹ *Conventional arms transfers to developing nations, 1994-2001*, op. cit., précise que la valeur moyenne des ventes d'armes aux pays en voie de développement était, pour la période 1998-2001, de 21,7 milliards de dollars, le site web de l'OCDE, www.oecd.org/xls/M00037000/M00037874.xls, pour la même période, cite le chiffre de 18,8 milliards de dollars. Toutefois, en 2001, le montant des exportations d'armes valait à peu près la moitié du volume total de l'aide.
- ²³⁰ Oxfam, avril 2001.
- ²³¹ *Conventional Arms Transfers to Developing Nations, 1994-2001*, op. cit.
- ²³² T. J. Milling, 'Guns in America Part II: Killers, gang bangers and drug dealers go for their guns', (Les armes à feu aux Etats-Unis, Part. II : les tueurs, les violeurs collectifs et les trafiquants de drogue, tous veulent des armes à feu) *Houston Chronicle*, 1997, www.chron.com/content/chronicle/nation/guns/part2/gunscime.html.
- ²³³ 'Corruption in the Official Arms Trade', (La corruption dans le commerce officiel des armes) Policy Research Paper 001, avril 2002, Catherine Courtney, Transparency International (UK)...
- ²³⁴ Ceci est clairement indiqué dans la politique industrielle de défense du Département pour le commerce et l'industrie pour l'année 2002, qui souligne également l'importance d'un soutien à cette industrie à travers des aides à l'exportation, www.dti.gov.uk/aerospace/policy.htm
- ²³⁵ Chalmers, M., Davies, N.V., Hartley, K. and Wilkinson, C. (2002): "The economic costs and benefits of UK defence exports" (Le coût économique et les bénéfices des exportations militaires britanniques), *Fiscal Studies*, Vol. 23, No. 3, septembre, pp 305-342.
- ²³⁶ Soulignons que le coût à court terme peut être minimisé et que les bénéfices à long terme peuvent être maximisés, par des mesures gouvernementales de reclassement et de formation pour employés de l'armement au chômage et par des investissements dans les régions affectées.
- ²³⁷ Dunne, P., et Perlo Freeman, S., "The Impact of a Responsible Arms Control Policy on the UK Economy", (Impact sur l'économie britannique du politique responsable de contrôle des armements), rapport pour Oxfam, mars 2003.
- ²³⁸ *The Terror Trade Times*, No. 4, op. cit.
- ²³⁹ Marco Garrido, *Small Arms Availability in the Philippines*, (Disponibilité des armes légères aux Philippines), décembre 2002.
- ²⁴⁰ *A Catalogue of Failures: G8 arms exports and human rights violations*, op. cit.
- ²⁴¹ Analyse exhaustive des tendances à partir de données publiées couvrant la période 1960-1999, menée par la Fondation Oméga, basée au Royaume Uni.
- ²⁴² Mahamadou Nimaga, 'Study on the Problem of Small Arms in Mali – examples of Bamako, Gao and Nioro du Sahel', (Etude du problème des armes légères au Mali : exemples de Bamako, Gao et Nioro du Sahel), rapport commandité par Oxfam, à paraître en 2003.
- ²⁴³ *Stray Bullets: the Impact of Small Arms Misuse in Central America*, op. cit. Dr W James Arputharaj, *Crisis in South Asia: humanity's number one killer – small arms*, (Crise en Asie du Sud-Est : le tueur numéro 1 sur terre – les armes légères) SAP (South Asia Partnership) International, 11 février 2003.
- ²⁴⁴ Scott Wilson, 'State of emergency, new taxes are set by Colombia's leader: campaign against guerrillas to intensify', (Etat d'urgence et nouveaux impôts sont les priorités du nouveau dirigeant colombien : la guerre contre la guérilla va s'intensifier) *Washington Post*, 13 août 2002.
- ²⁴⁵ Steve Rodan, ' Hamas deploys anti-tank rocket', (Le Hamas déploie une roquette anti char) *Jane's Defence Weekly*, 10 juillet 2002.
- ²⁴⁶ *The Impact of Small Arms on Health, Human Rights and Development in Medellín: a Case Study*, op. cit.
- ²⁴⁷ Karl Penhaul, 'Colombia rebels wheel out secret weapon in war: home-made tanks', (Les rebelles colombiens dévoilent leur arme secrète : des chars de fabrication artisanale) Reuters, 1 avril 1998; et Pete Abel, 'Manufacturing trends – globalising the source', *Running Guns, the Global Black Market in Small Arms*, (Les tendances de fabrication – globaliser la source, la vente des armes à feu, le marché noir mondial des armes légères) Lora Lumpe (ed.), Zed Books, 2000.
- ²⁴⁸ Afi Yakubu, Country Study: *Craft production of small arms in Ghana*, FOSDA, 2002.
- ²⁴⁹ Discours d'Oscar Arias au cours de la cérémonie publique de signature des lauréats du prix Nobel de la paix, Code international de conduite sur les transferts d'armes, New York City, 29 mai 1997, Cathédrale de Saint John the Divine.
- ²⁵⁰ *Small Arms Survey* 2001, op. cit., p.15.
- ²⁵¹ *Extrait de The Presidential Campaign, 1976, Part I: Jimmy Carter*, (La campagne présidentielle de 1976, Part. 1 : Jimmy Carter), cité dans 'The Role of US Arms Transfers in Human Rights Violations: Rhetoric Versus Reality', (Le rôle des transferts d'armes américaines dans les violations des droits humains : la rhétorique et réalité), témoignage de William D. Hartung, Directeur du Centre des ressources du commerce des armes, devant la sous-Commission sur les Opérations internationales et les droits humains, Commission sur les Relations internationale de la Chambre des représentants, 7 mars 2001.
- ²⁵² Le droit international inclut l'interdiction, l'utilisation, le stockage, la production et le transfert des mines antipersonnel et le contrôle de 4 types d'armes 'qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination', Convention sur certaines armes classiques de 1980.
- ²⁵³ Parmi ceux-ci, citons l'Accord de Wassenaar, les directives de l'OSCE et les seuls instruments de contrôle de la prolifération de certaines armes lourdes conventionnelles (le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe et l'Accord de Florence).
- ²⁵⁴ Témoignage devant la Commission sénatoriale des Services armés: Examen de la stratégie militaire, par le secrétaire à Défense Donald H. Rumsfeld et le chef d'état major interarmes, le général Hugh Shelton, Washington DC, 21 juin 2001, site du département d'Etat américain : www.defenselink.mil/speeches/2001/s20010621-secdef2.html
- ²⁵⁵ 'India drops arms export blacklist', (L'Inde abandonne sa liste de pays mis à l'index pour ses exportations d'armes), site web de la BBC, 28 octobre 2002, <http://news.bbc.co.uk/1/hi/business/2367431.stm>.
- ²⁵⁶ 'Arms Trade, Human Rights, and European Union Enlargement: The Record of Candidate Countries', (Ventes d'armes, droits humains et l'élargissement de l'Union européenne : la situation des pays candidats), Human Rights Watch, 8 octobre 2002, www.hrw.org/backgrounder/arms/eu_briefing.htm.
- ²⁵⁷ *A Catalogue of Failures: G8 arms exports and human rights violations*, op. cit.
- ²⁵⁸ Ibid.
- ²⁵⁹ 'Britain tightens arms exports to Israel', (Le Royaume Uni renforce ses contrôles sur les exportations d'armes à Israël) Ewen MacAskill à Jerusalem and Richard Norton-Taylor, *Guardian*, 23 août 2002.

- ²⁶⁰ Nigel Morris, 'Government accused of hypocrisy over arms sales to African states', (Le gouvernement accusé d'hypocrisie sur la question des ventes d'Armes aux états africains) *Independent*, 27 mai 2003.
- ²⁶¹ *Running Guns, the Global Black Market in Small Arms*, op. cit.
- ²⁶² Extrait d'un entretien enregistré, 2000.
- ²⁶³ Mark Stevenson, 'Nicaraguan rifles find their way from police into hands of Latin American terrorist group', (Des fusils du Nicaragua destinés à la police se retrouvent entre les mains d'un groupe terroriste d'Amérique latine) Associated Press, 7 juillet 2002; 'Panama-Colombia cooperating in OAS probe of 3 nation arms scam' (Coopération entre le Panama et la Colombie dans l'enquête de l'Organisation des états américains (OEA) sur une arnaque aux armes impliquant 3 pays), EFE, 10 août 2002; Andrew Bounds et James Wilson, 'Colombian rebels trade drugs for arms' (Les rebelles de Colombie échangent de la drogue contre des armes), *Financial Times*, 8 mai 2002; Kathia Martinez, 'OAS report blames Nicaragua for deal that allowed guns to end up with Colombian paramilitaries', (Le Rapport de l'OEA accuse le Nicaragua pour le contrat qui a permis à des fusils d'atterrir entre les mains des paramilitaires colombiens) Associated Press, 21 janvier 2003; Hugh Dellois, 'Latin war surplus feeds deadly trade', (Des stocks de l'armée alimentent un commerce meurtrier) *Chicago Tribune*, 24 janvier 2003.
- ²⁶⁴ Informations fournies par la Fondation Omega – source originale : *St Petersburg Times* 16 avril 1999.
- ²⁶⁵ Recherche entreprise par la Fondation Omega.
- ²⁶⁶ *Out of Control, the Loopholes in UK Controls of the Arms Trade*, (Incontrôlées : les lacunes dans les contrôles britanniques du commerce des armes) Oxfam-Royaume Uni, décembre 1998.
- ²⁶⁷ Caroline Iooty de Paiva Dias, *MERCOSUR: Harmonizing Laws for the Prevention of Illicit Firearms Transfers, Viva Rio* (Mercosur : l'harmonisation des lois pour la prévention des transferts illicites d'armes à feu), Working Paper no 1, janvier 2003.
- ²⁶⁸ Recherche menée conjointement par Amnesty International et Oxfam, 2003
- ²⁶⁹ Brian Wood et Johan Peleman, *The Arms Fixers: Controlling the Brokers and Shipping Agents* (Les trafiquants d'armes : le contrôle des courtiers et des agents maritimes) (Initiative norvégienne sur les armes légères, Oslo, et Conseil d'information américano-britannique sur la Sécurité, Londres), novembre 1999.
- ²⁷⁰ Voir 'Eastern Europe's Arsenal on the Loose: Managing Light Weapons Flows to Conflict Zones', (L'arsenal de l'Europe de l'Est : gérer le flux des armes légères vers les zones de conflits) *BASIC Papers*, Conseil d'information américano-britannique sur la Sécurité, N°26, mai 1998. www.basicint.org/bpaper26.htm.
- ²⁷¹ Conférence du Premier ministre, 10 Downing Street, 25 juillet 2002, voir www.number-10.gov.uk/output/Page3000.asp.
- ²⁷² *A Catalogue of Failures: G8 arms exports and human rights violations*, op. cit., Chapters 4 and 6.
- ²⁷³ Données sur les armes brésiliennes et de fabrication étrangères saisies par la police et entreposées à la DFAE entre 1950 et 2001, *Viva Rio* et Gouvernement de l'état de Rio, juillet 2002.
- ²⁷⁴ Lora Lumpe, article présenté lors de la conférence 'Les armes légères et la communauté humanitaire : développement d'une stratégie d'action', Nairobi, Kenya – novembre 18-20, 2001
- ²⁷⁵ *Impact of Small Arms on Health, Human Rights and Development in Medellín: A Case Study*, op.cit.
- ²⁷⁶ Oxfam, Zugdidi, Georgie, 2000
- ²⁷⁷ *Politics from the Barrel of a Gun: small arms proliferation and conflict in the Republic of Georgia (1989-2001)*, op. cit.
- ²⁷⁸ Adele Kirsten, Gun Free South Africa, discours à la conférence des Nations Unies pour prévenir, combattre et éradiquer le commerce illicite des armes légères et des armes légères dans tous ses aspects, New York, juillet 2001.
- ²⁷⁹ *Small Arms in the Pacific*, op. cit., p. 39; et *Solomon Islands: A Forgotten Conflict* (Ile Salomon : un conflit oublié) (Index AI: ASA 43/005/2000), Amnesty International.
- ²⁸⁰ 'US military stops giving confiscated arms to Afghan warlords', (L'armée américaine cesse de donner des armes confisquées aux chefs de guerre afghan) Associated Press, 26 octobre 2002, Chris Hawley.
- ²⁸¹ Tanja Subotic, 'Seven years after the war, Bosnians still cling to their weapons', (7 ans après la fin de la guerre, les Bosniaques s'accrochent à leurs armes) Agence France-Press, 19 août 2002, www.reliefweb.int/w/rwb.nsf/s/39BAD28B5B1C0B6C85256C1A00637C2F.
- ²⁸² Alban Bala, 'Balkan weapons roundup', (Rendre les armes dans les Balkans) Radio Free Europe/Radio Liberty, 15 avril 2002, extrait du site www.reliefweb.int.
- ²⁸³ Données concernant les armes légères brésiliennes et étrangères saisies par la police et entreposées à la DFAE entre 1950 et 2001, *Viva Rio* et le gouvernement de l'état de Rio, juillet 2002.
- ²⁸⁴ 'Arming Saddam: The Yugoslav Connection', (L'armement de Saddam : la connexion yougoslave) Rapport de l'International Crisis Group, 3 décembre 2002; 'Eastern Europe arms Saddam', (L'Europe de l'Est arme Saddam) Ian Traynor à Zagreb et Nicholas Wood à Belgrade, 25 novembre 2002, *Guardian*; 'Illegal weapons deals threaten Balkan status in NATO', (Les contrats d'armes illégales menacent le statut des Balkans au sein de l'OTAN), *Deutsche Presse-Agentur*, 13 novembre 2002; 'The former Soviet republics are accused of supplying weapons to rogue states in defiance of United Nation or US embargoes' (Les anciennes républiques soviétiques accusés de fournir des armes aux états voyous en violation des embargos américains ou onusiens), *Financial Times* (Londres), 21 octobre 2002, Robert Anderson, Stephen Fidler, Andrew Jack, Stefan Wagstyle, Tom Warner; 'Report: 3 Firms Sold Arms To Iraq' (Selon un rapport, 3 entreprises ont vendu des armes à l'Irak), *The Moscow Times*, 20 décembre 2002, Alex Nicholson et Simon Saradzhyan; 'Bulgarian arms exports investigated', (Enquête sur les exportations d'armes bulgares) Elizabeth Konstantinova, *Jane's Intelligence Review*, 1 février 2003.
- ²⁸⁵ 'Alarm at illegal weapon sales to rogue states', (Inquiétudes à propos de ventes d'armes à des états voyous) *South China Morning Post*, 21 octobre 2002.
- ²⁸⁶ *A Catalogue of Failures: G8 arms exports and human rights violations*, op. cit.; Jack Anderson et Joseph Spear, 'Greece sells US, Israeli arms to Iraq', (La Grèce vend des armes américaines et israéliennes à l'Irak) *Newsday* (New York), 17 mai 1988.
- ²⁸⁷ Propositions de Directives sur les guides pratiques optimales en matière d'armes légères, Vienne, 9 janvier 2003. Voir aussi les directives de l'Arrangement de Wassenaar sur les exportations des armes légères, adoptées les 11 et 12 décembre 2002. L'Arrangement de Wassenaar comprend la liste des plus importants exportateurs d'armes conventionnelles dans le monde ainsi que les biens et les technologies 'à double usage'.
- ²⁸⁸ Extraits de la préface à *Small Arms Survey 2002*, op. cit.
- ²⁸⁹ Pour plus d'informations actualisées, voir <http://untreaty.un.org/English/TreatyEvent2003/index.htm>.
- ²⁹⁰ Voir le document des Nations Unies A/Conf.192/15.
- ²⁹¹ 'Guns in America Part II: Killers, gang bangers and drug dealers go for their guns', op. cit.
- ²⁹² Adaptation d'une définition classique du contrôle des armements par Thomas Schelling et Morton Halperin en 1961, cité dans *SIPRI Yearbook 2002*, op. cit.
- ²⁹³ Yvonne E. Keairns, *The Voices of Girl Child Soldiers, Summary*, (Les voix des filles soldates, résumé) Quaker UN Office, octobre 2002, www.afsc.org/quono/Resources/QUNOchildsoldiers.pdf.

- ²⁹⁴ Rapport sur le développement humain, 2002, PNUD.
- ²⁹⁵ Proposition d'article de Ms. Barbara Frey en accord avec la décision de la sous-commission 2001/120, E/CN.4/Sub.2/2002/39, 30 mai 2002
- ²⁹⁶ Emanuela Gillard, *What is Legal? What is Illegal? Limitations on Transfers of Small Arms under International Law*, (Qu'est-ce qui est légal ? Qu'est-ce qui est illégal ? Les limites des transferts d'armes aux termes du droit international) Centre de recherche Lauterpacht sur le droit international, Cambridge, mars 2001. Ce principe est établi dans l'article 16 sur la Responsabilité des états pour fait internationalement illicite de la Commission du droit international : 'L'état qui aide ou assiste un autre état dans la commission du fait internationalement illicite par ce dernier est internationalement responsable pour avoir agi de la sorte dans le cas où : (a) Ledit état agit ainsi en connaissance des circonstances du fait internationalement illicite ; (b) le fait serait internationalement illicite s'il était commis par cet Etat.'
- ²⁹⁷ Voir tableau en Annexe.
- ²⁹⁸ Ces principes fondamentaux établis à l'origine par un groupe de Prix Nobel de la Paix, avec à leur tête Oscar Arias, avec un soutien juridique et technique, constituent la base de la Convention cadre sur les transferts internationaux d'armes. Lauréats du Prix Nobel de la paix soutenant le projet : American Friends Service Committee, Amnesty International, Oscar Arias, Norman Borlaug, le Dalai Lama, John Hume, International Physicians for the Prevention of Nuclear War, Mairead Maguire, Rigoberta Menchu, Adolfo Perez Esquivel, Jose Ramos Horta, Joseph Rotblat, Aung San Suu Kyi, the Reverend Desmond Tutu, Lech Walesa, Elie Wiesel, Betty Williams et Jody Williams.
- ²⁹⁹ Conférence sur la Convention cadre sur les transferts internationaux d'armes, à Oxfam-Royaume Uni, Oxford, janvier 2003.
- ³⁰⁰ Communication personnelle, Lisa Misol, Human Rights Watch, janvier 2003.
- ³⁰¹ Rapport annuel : la police d'exportation d'armes des Pays Bas en 2001, ministère hollandais des affaires économiques, www.ez.nl/beleid/home_ond/handelspolitiek/pdf/Jaarrapport_2001_ENG.pdf
- ³⁰² Contact avec La Campagne internationale pour l'interdiction des mines : www.icbl.org.
- ³⁰³ 'Small Arms and the Humanitarian Community: Developing A Strategy for Action', (Les armes légères et la communauté humanitaire : stratégie d'action) Nairobi, Kenya, novembre 18-20, 2001.
- ³⁰⁴ Section II, paragraphe 11.
- ³⁰⁵ Conférence sur l'implication de la société civile dans le Moratoire de la CEDAO : au-delà de la conférence 2001 des Nations Unies, rapport du rapporteur, www.ecowas.int.
- ³⁰⁶ Il s'agit des états suivants: Antigua et Barbade (2003), Argentine (2001), Bahamas (1998), Belize (1997), Bolivie (1999), Brésil (1999), Colombie (2003), Costa Rica (2000), Equateur (1999), Salvador (1999), Grenade (2002), Guatemala (2003), Mexique (1998), Nicaragua (1999), Panama (1999), Paraguay (2000), Pérou (1999), Uruguay (2001) et Venezuela (2002).
- ³⁰⁷ Déclaration faite dans le contexte du désarmement au Mali, comme prélude au retour de la stabilité politique et au renouvellement des projets de développement économique. Oxfam, novembre 2000.
- ³⁰⁸ Oxfam, novembre 2000.
- ³⁰⁹ Plusieurs documents sur les armes légères font référence au courtage en armes, en particulier le Programme d'action de l'ONU, le Protocole de l'ONU sur les armes à feu et le Protocole de la (Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) sur les armes à feu. En mai 2003, les états membres de l'UE ont également adopté une position commune sur le contrôle du courtage en armes.
- ³¹⁰ Ibid., p. 1.
- ³¹¹ Etude des Nations Unies sur la réglementation en matière d'armes à feu, Publications de l'ONU, ventes No. E.98.XIV.2, pages 108-9.
- ³¹² Voir le projet d'article de Ms. Barbara Frey, op. cit.
- ³¹³ Article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.
- ³¹⁴ Article 6 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Voir le rapport du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires et arbitraires qui inclut l'obligation par les états de 'prendre des mesures positives de nature préventive et protectrice pour assurer le droit à la vie de quiconque se trouve sous leur juridiction' (E/CN.4/2001/9, para. 7).
- ³¹⁵ Par exemple, le Rapporteur spécial de l'ONU sur la violence contre les femmes a affirmé que: 'un état peut être accusé de complicité lorsque il échoue systématiquement à assurer la protection de quiconque se verrait priver de ses droits humains par des acteurs privés... Pour éviter cette complicité, les états doivent démontrer avoir pris, dans un délai raisonnable, des mesures pour protéger, poursuivre et condamner les acteurs privés responsables de violations.' Rapport du Rapporteur spécial de l'ONU sur la violence contre femmes, E/CN.4/1996/53, paragraphes 32 and 33.
- ³¹⁶ Entretiens de Brian Wood avec des membres des forces de police du Royaume Uni, d'Afrique du Sud et du Malawi, 2000-2002.
- ³¹⁷ Principes de base de l'ONU concernant le recours à la force et des armes à feu pour les responsables de l'application des lois.³⁰
- ³¹⁸ Ainsi, par exemple, en temps normal, les autorités ne délivrent pas de fusils d'assaut à haute vitesse aux forces de police britannique et la possession d'armes par les civils est strictement limitée.
- ³¹⁹ Brian Wood, avec Undule Mwakasungura et Robert Phiri, *Report of the Malawi Community Safety and Firearms Control Project*, (Rapport sur le projet de sécurisation communautaire et de contrôle des armes à feu, Lilongwe, août 2001.
- ³²⁰ Oxfam, octobre 2002.
- ³²¹ Déclaration du capitaine Pillay, membre de l'équipe des enquêtes spéciales, devant 30 représentants d'Amnesty International et d'ONG locales, Edendale, Afrique du Sud, avril 2002.
- ³²² Déclaration universelle des droits de l'Homme, adoptée par la résolution 217A (111) de l'Assemblée générale des Nations Unies, 10 décembre 1948.
- ³²³ Pacte international relatif aux droits civils et politiques, Article 6(1): 'Le droit à la vie est inhérent à la personne humaine. Ce droit doit être protégé par la loi. Nul ne peut être arbitrairement privé de la vie.' www.unhchr.ch/html/menu3/b/a_ccpr.htm.
- ³²⁴ Code de conduite de l'ONU pour les responsables de l'application des lois, Principes de base de l'ONU sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois. Pour un résumé, voir Les 10 normes de base en matière de droits humains pour les responsables de l'application des lois (Index AI: POL 30/004/1998), Amnesty International.
- ³²⁵ Les 4 Conventions de Genève de 1949 et leurs deux protocoles additionnels de 1977, sont les principaux instruments du droit international humanitaire ; les documents relatifs à la Cour pénale internationale réaffirment la prohibition et la définition de certains actes.

Amnesty International est un mouvement mondial indépendant de plus de 1,5 millions de membres et de sympathisants actifs qui oeuvrent en faveur du respect des droits humains dans tous les pays du monde.

Pour contacter le bureau d'Amnesty International le plus proche de chez vous, cliquez sur : www.amnesty.org ou contactez :

Amnesty International
Secrétariat International
Peter Benenson House
1 Easton Street
Londres WC1X 0DW
Royaume Uni

Oxfam International est une confédération de 12 agences de développement dans 120 pays en voie de développement : Oxfam America, Oxfam-en-Belgique, Oxfam-Canada, Oxfam Community Aid Abroad (Australie), Oxfam Allemagne, Oxfam GB, Oxfam Hong Kong, Intermon Oxfam (Espagne), Oxfam Irlande, Novib, Oxfam Nouvelle Zélande et Oxfam Québec.

Oxfam Germany	Courriel: info@oxfam.de	www.oxfam.de
Oxfam America	Courriel: info@oxfamamerica.org	www.oxfamamerica.org
Oxfam-in-Belgium	Courriel: oxfamsol@oxfamsol.be	www.oxfamsol.be
Oxfam Canada	Courriel: enquire@oxfam.ca	www.oxfam.ca
Oxfam Community Aid Abroad	Courriel: enquire@caa.org.au	www.caa.org.au
Oxfam Hong Kong	Courriel: info@oxfam.org.hk	www.oxfam.org.hk
Oxfam GB	Courriel: oxfam@oxfam.org.uk	www.oxfam.org.uk
Oxfam Quebec	Courriel: info@oxfam.qc.ca	www.oxfam.qc.ca
Oxfam New Zealand	Courriel: oxfam@oxfam.org.nz	www.oxfam.org.nz
Oxfam Ireland	Courriel: oxireland@oxfam.ie	www.oxfamireland.org
	Courriel: oxfam@oxfamni.org.uk	www.oxfamireland.org
Intermon Oxfam	Courriel: intermon@intermon.org	www.intermon.org
Novib Oxfam Netherlands	Courriel: info@novib.nl	www.novib.nl

Les bureaux de Plaidoyer d'Oxfam International à Washington, New York, Bruxelles, Genève, Paris et Japon
Courriel: advocacy@oxfaminternational.org, www.oxfam.org